

aufeminin.com

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013



Le présent rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 avril 2014 conformément à l'article L 451-1-2 du code monétaire et financier.

SOMMAIRE

I – Patrimoine – Situation financière – Résultats

1.1	Rapport de gestion	3
1.2	Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)	30
1.3	Rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	91
1.4	Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Aufeminin.com S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.	99
1.5	Comptes consolidés	101
1.6	Comptes sociaux	136
1.7	Honoraires des commissaires aux comptes	159

II – Responsable du rapport financier

2.1	Attestation du responsable du rapport financier	160
-----	---	-----

1.1 RAPPORT DE GESTION

1 - Activité du groupe auFeminin.com.

Aufeminin Publishing a accéléré son déploiement multi-devices et compte désormais en plus de son audience web de 44,1 millions de visiteurs uniques dans le monde⁽¹⁾, 33,5 millions de visiteurs mobiles⁽²⁾, soit deux fois plus qu'en décembre 2012 (15,2 millions) et cinq fois plus qu'en décembre 2011 (6,1 millions).

L'exercice a également été marqué par la montée en puissance de la vidéo. Avec 6,9 millions de vidéonautes uniques par mois en France en décembre 2013⁽³⁾, en croissance de 60% sur un an, aufeminin se hisse à la quatrième place des brand players en France, derrière YouTube, Dailymotion et TF1. Les 6 chaînes éditées sur YouTube (marmiton, aufeminin Beauté, La Tribu, Teemix, aufeminin TV et netmums) comptabilisent 49 millions de vidéos vues.

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires du groupe est en croissance organique de 9% et s'élève à 60,1 M€.

Les activités d'auFeminin Publishing (78% du chiffre d'affaires groupe) et de SmartAdServer (22% du chiffre d'affaires) ont progressé au même rythme, avec des taux de croissance respectifs de 9% et de 10% sur l'exercice.

La croissance a été portée par le dynamisme de l'activité à l'international qui affiche une croissance de 21% sur l'année et qui représente désormais 56% du chiffre d'affaires du groupe.

Ces chiffres n'intègrent pas le chiffre d'affaires de My Little Paris dont aufeminin a annoncé l'acquisition en novembre dernier et qui ne sera consolidé dans les comptes du groupe qu'à compter du 1^{er} janvier 2014.

⁽¹⁾ Source Comscore, décembre 2013

⁽²⁾ Source Smart + Xiti, janvier 2014

⁽³⁾ Source : Mediamétrie Netratings

Au 1^{er} semestre 2013 :

Lancement de wewomen.com

Lancement de la plateforme RTB pour SmartAdserver

Au 2^{ème} semestre 2013 :

Lancement des Rencontres auFeminin

Lancement de la première brand channel Sochoco sur Youtube

Lancement taofeminino au Brésil

Les règles et méthodes comptables des comptes de la société mère auFeminin.com S.A. arrêtés au 31 décembre 2013 sont identiques à celles des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 et conformes au plan comptable français.

2 - Présentation des comptes consolidés en normes IFRS.

Les états financiers consolidés de l'exercice 2013 du groupe constitué par la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce (*ci-après dénommé le « Groupe »*) sont établis conformément aux principes de comptabilisation et d'évaluation IFRS adoptés par l'Union européenne. Les règles et méthodes comptables sont identiques à celles des états financiers consolidés de l'exercice 2012.

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la direction du Groupe d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Tous les chiffres indiqués sont conformes aux normes IFRS.

Le Groupe auFeminin.com a vu son chiffre d'affaires progresser de 9 % entre l'exercice 2012 et l'exercice 2013 (de 55 030 K€ au 31 décembre 2012 à 60 060 K€ au 31 décembre 2013).

L'activité publicitaire a progressé de 8 % entre les exercices 2012 et 2013 (41 974 K€ au 31 décembre 2012 et 45 525 K€ au 31 décembre 2013). Les autres services, qui comprennent notamment les ventes de licence du logiciel SmartAdServer sont en progression de 12 % entre les exercices 2012 et 2013 (12 202 K€ au 31 décembre 2012 et 13 727 K€ au 31 décembre 2013).

Les charges de personnel ont augmentées de 9 % entre les exercices 2012 et 2013 (21 128 K€ au 31 décembre 2012 et 23 066 K€ au 31 décembre 2013) en raison principalement du renforcement de la structure et du soutien au développement international du groupe. En outre, la mise en place de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise est incluse dans les charges de personnel de l'exercice 2013 pour un montant de 1 275 K€ (contre 699 K€ en 2012).

L'augmentation de 10 % des autres achats et charges externes (13 083 K€ au 31 décembre 2012 et 14 374 K€ au 31 décembre 2013) est principalement liée au développement international.

L'augmentation du chiffre d'affaires associée à une gestion maîtrisée des coûts a permis de maintenir un bon niveau de bénéfice opérationnel tout en assurant la qualité des sites et le déploiement à l'international.

Le résultat opérationnel est en hausse de 19 %, passant de 15 845 K€ au 31 décembre 2012 à 19 006 K€ au 31 décembre 2013.

Le résultat net part du Groupe s'élève au 31 décembre 2013 à 12 978 K€ contre 11 083 K€ au 31 décembre 2012, soit une augmentation de près de 17 %.

Au 31 décembre 2013, la trésorerie est de 56 006 K€ pour 40 297 K€ au 31 décembre 2012, soit une hausse de 15 709 K€. Cette variation positive s'explique notamment par la marge brute d'autofinancement (+14 106 K€), la hausse des autres créances d'exploitation (-805 K€), l'augmentation des dettes fournisseurs (+842 K€) et l'augmentation des dettes fiscales (+1 593 K€), par la diminution des créances clients (+ 1 758 K€) et la diminution des autres dettes d'exploitation (- 3 125 K€). En conséquence, le flux de trésorerie générée par l'activité s'élève à + 14 370 K€. Les flux de trésorerie liés aux investissements (-1 262 K€) viennent en déduction de la trésorerie. Les produits financiers (+118 K€) et les flux de trésorerie liés au financement (+2 561 K€) y contribuent positivement.

3 - Endettement.

Le Groupe n'a pas d'endettement au 31 décembre 2013.

4 - Principaux risques et incertitudes.

4.1 Historique d'exploitation limité

La société n'a qu'un historique d'exploitation limité sur lequel fonder son évaluation, ses revenus actuels et futurs, chacun de ces facteurs devant être considéré à la lumière des risques, des dépenses et des difficultés habituellement rencontrées par les sociétés lors de leur première phase de développement et intervenant sur un marché nouveau et en forte évolution tel que celui de l'Internet. La société ne peut donc avoir la certitude de maintenir et d'augmenter l'audience du site auFeminin.com, de conserver une adhésion de la part du public au concept du site ou au développement de l'Internet comme vecteur de publicité et de commerce, d'attirer de nouveaux visiteurs ou membres ou de conserver les utilisateurs ou membres existants, de générer des revenus significatifs liés au commerce en ligne ou aux différents services proposés à ses membres, d'anticiper et de s'adapter à un marché en développement continu, de continuer à développer et imposer la marque auFeminin.com, d'améliorer et développer ses systèmes et son infrastructure d'une façon efficiente, de garantir la capacité du serveur et des systèmes de connexion à faire face au nombre de connexions sur le site de la société, de gérer de manière efficace ses opérations de croissance, de même que l'introduction et le développement de communautés par des concurrents directs ou indirects de la société, notamment ceux ayant des moyens financiers, techniques et marketing plus importants, la réduction des marges liées à la publicité en ligne en raison d'une plus forte concurrence, la législation et la situation économique générale ou plus spécifique liée à l'Internet et à l'industrie du commerce en ligne.

Pour prévenir ces risques, la société doit notamment parvenir à imposer la notoriété de la marque auFeminin.com, maintenir et augmenter le taux de croissance de son audience, développer et adapter de façon satisfaisante sa stratégie commerciale, continuer à développer et adapter son infrastructure, la technologie utilisée et la bande

passante utile de son réseau, fournir un service adaptable, fiable, rentable et qui soit supérieur à celui de ses concurrents, recruter, conserver et motiver des collaborateurs qualifiés et réagir au développement de ses concurrents.

Bien que le chiffre d'affaires de la société n'ait cessé d'augmenter, la société ne peut avoir la certitude d'affronter avec succès ces risques, et un éventuel échec de la société dans l'un ou l'autre des domaines cités ci-dessus pourrait avoir un impact négatif sur le développement de la société, son chiffre d'affaires et sa situation financière.

4.2 Fluctuation potentielle des résultats

La société s'attend à ce que ses résultats financiers puissent fluctuer de façon significative dans les trimestres et années à venir en raison de nombreux facteurs qui échappent à son contrôle. Ces facteurs comprennent notamment des éléments liés au développement de l'audience du site, de la concurrence et de nouveaux services par la société tels que la demande et l'acceptation par le marché des services proposés par la société, le développement de l'Internet comme vecteur de publicité, l'impact fluctuant des moteurs de recherche, le montant et la période choisie pour les investissements, la période choisie et le nombre de nouveaux recrutements, la modification des marges liées à la publicité en ligne du fait d'une concurrence accrue, les frais de recherche et de développement liés à l'introduction de nouveaux services sur le site, les conditions économiques spécifiques à l'industrie de l'Internet et les autres facteurs économiques en général.

Une partie substantielle des revenus de la société provient de la vente d'espaces publicitaires qui s'effectue par contrats dont la durée moyenne d'exécution est relativement courte. En conséquence, les résultats de la société liés à la publicité pourraient fluctuer de façon significative d'une période à une autre en fonction de la continuation des contrats existants et de la conclusion de nouveaux contrats de vente publicitaires.

Les résultats trimestriels de la société pourraient, en raison des facteurs évoqués ci-dessus, être inférieurs aux prévisions des analystes. Le cours de l'action de la société pourrait alors être affecté de façon significative.

4.3 Concurrence

Le marché sur lequel intervient la société est un marché très récent et en forte évolution. La concurrence pour rechercher de nouveaux membres, utilisateurs, annonceurs et marchands, est intense et est appelée à s'intensifier de façon significative ces prochaines années. La société considère que les principaux facteurs de compétition entre les sociétés cherchant à créer des sites de communauté sont notamment la notoriété de la marque, la capacité à conserver les membres existants et à recruter de nouveaux membres, une expertise technique et la capacité à offrir aux internautes des services innovants.

L'audience de la société peut être amenée à fluctuer en fonction du référencement de ses sites dans les moteurs de recherche. Des changements d'algorithme des moteurs de recherche peuvent avoir des impacts sur l'audience.

4.4 Risque lié à l'infrastructure

Le succès de la société dépend en partie de sa capacité à accroître le nombre d'internautes sur son site. En outre, sa capacité à attirer les annonceurs et les commerçants partenaires et à assurer la connaissance de ses produits et services par un large public ainsi que sa notoriété, dépend largement de la performance de son infrastructure système, de son matériel informatique et de ses logiciels.

Toute erreur du système qui pourrait provoquer une interruption ou impliquer un temps de réponse plus lent pour l'accès aux produits et services offerts par la société pourrait avoir pour conséquence une baisse du trafic sur le site, et si cela se reproduisait fréquemment, pourrait réduire le caractère attractif des produits et services de la société pour les annonceurs et les commerçants partenaires. Une augmentation de l'audience sur le site pourrait quant à elle éprouver la capacité de résistance de l'infrastructure technique de la société et entraîner un temps de réponse plus lent ou des défaillances du système, diminuer le nombre de pages vues vendues aux annonceurs, et réduire les revenus de la société liés à la publicité.

4.5 Dépendance vis-à-vis du développement de la publicité et du commerce en ligne

Le développement des revenus de la société dépend en grande partie du développement parallèle de la publicité et des autres revenus.

Une partie substantielle des revenus de la société provient de la vente d'espaces publicitaires sur son site que la société entend développer dans le futur. La capacité de la société à générer des revenus significatifs provenant de la publicité dépendra notamment de la large adoption de l'Internet comme vecteur de publicité, du développement du nombre d'utilisateurs accédant aux services de la société, de la possible mise en œuvre de campagnes publicitaires ciblées, de l'adhésion de nouveaux membres et de la capacité de la société à développer une stratégie marketing adaptée. Il ne peut ainsi y avoir aucune garantie que les annonceurs continueront à acheter des espaces publicitaires à des tarifs équivalents à ceux pratiqués actuellement, et que la société sera capable d'attirer de nouveaux annonceurs. Le développement rapide de l'espace disponible pour la publicité sur Internet et la compétition intense sur ce marché font qu'il est très difficile de prévoir les tarifs qui seront adoptés par les vendeurs d'espaces dans le futur. La capacité de la société à générer des revenus publicitaires importants dépendra ainsi de sa capacité à mettre en place de nouvelles plates-formes de communauté sur son site, permettant d'offrir de nouveaux espaces publicitaires, sans porter atteinte à la perception des programmes offerts actuellement aux utilisateurs.

De nombreux annonceurs publicitaires travaillant avec la société n'ont qu'une expérience limitée d'Internet, et la plupart d'entre eux ne consacrent pas encore une part significative de leur budget à la publicité en ligne. Par ailleurs, les entités qui investissent déjà des montants substantiels dans d'autres médias comme relais de publicité pourraient être réticents à adopter une nouvelle stratégie publicitaire basée sur l'Internet qui remettrait en cause leur politique actuelle. Ainsi, bien que le marché connaisse de très forte croissance, il n'y a donc aucune certitude que le marché de la publicité sur Internet continuera à se développer. Si ce marché se développe de façon plus lente que prévue, le développement et les résultats financiers de la société s'en trouveront affectés.

Le développement des revenus de la société dépend également en grande partie du développement continu de l'utilisation d'Internet pour effectuer des achats de produits ou services. L'utilisation d'Internet comme moyen efficace d'effectuer des transactions de détail est encore à un stade récent de développement, et la demande des consommateurs pour des produits et services introduits récemment sur Internet est encore incertaine.

4.6 Risque lié à protection de la propriété intellectuelle des technologies et des marques

Les technologies développées en interne par la société sont un actif-clé. La copie de celles-ci représente un risque pour la préservation de son audience et par voie de conséquence pour son chiffre d'affaires.

De plus, les marques utilisées par le groupe auFeminin, bien qu'elles soient déposées, sont susceptibles d'être copiées ou détournées par des concurrents. De telles pratiques font peser un risque significatif sur les recettes publicitaires de la société.

4.7 Evolution rapide des technologies, évolution des standards de l'industrie

Si la société ne faisait pas évoluer à l'avenir son site en intégrant de nouvelles technologies, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation de la Société. C'est pourquoi, afin de rester compétitive, la société doit continuer à renforcer la réactivité, la fonctionnalité et le contenu de son site.

4.8 Systèmes de sécurité

Une limite significative au développement du commerce électronique et des communications sur les réseaux est la nécessaire sécurisation de la transmission d'informations. Ainsi, certaines des offres de la société requièrent des technologies de cryptage et d'authentification fournies sous licence par des sociétés tierces pour assurer la sécurité et l'authentification nécessaires à la sécurisation de la transmission d'information confidentielles. En dépit du déploiement par la société d'un certain nombre de mesures de sécurité réseau, il ne peut y avoir aucune garantie que des accès non autorisés, des virus informatiques, des actions accidentelles ou intentionnelles ou d'autres perturbations, ne pourront survenir. Toute personne qui s'introduirait dans le système de sécurité de la société pourrait s'approprier des informations confidentielles ou provoquer des interruptions du site de la société. Les coûts requis pour réduire les problèmes de sécurité pourraient alors être prohibitifs et les efforts pour résoudre de tels problèmes pourraient entraîner des interruptions, des délais ou des cessations de services proposés aux clients de la société, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société ou entraîner des risques de litiges potentiels pour la société.

4.9 Erreurs et malveillance

Le développement et la continuité des prestations opérées par la société reposent en partie sur sa capacité à protéger sa propre infrastructure ainsi que ses composants matériels et logiciels contre les dommages causés par

les erreurs humaines, les problèmes électriques, les incendies, les séismes, les inondations, les problèmes de télécommunications, le sabotage, les actes intentionnels de vandalisme et événements similaires. A ce titre, malgré les précautions déployées, tels que les systèmes d'accès restreints, les systèmes anti-effraction physiques, les alarmes multiples, les équipements anti-incendies et anti-inondations, les systèmes de régulation des équipements électriques, les redondances des systèmes de télécommunication, une catastrophe naturelle ou d'autres problèmes impondérables pourraient survenir à l'infrastructure auFeminin.com et entraîner la rupture de sa capacité d'opération ou des dommages importants. En outre, le manquement de tout fournisseur de auFeminin.com consécutivement à une erreur humaine à une catastrophe naturelle ou à une interruption d'opération, pourrait entraîner une interruption de la capacité d'opération de auFeminin.com. Ces éléments pourraient alors avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, les résultats et la situation financière de la société.

4.10 Capacité à gérer la croissance

La croissance actuelle de la société place et continuera de placer les équipes de Direction de la société sous une forte pression. De plus, la croissance impose que la société puisse gérer de multiples relations d'affaires avec un nombre croissant de tierces parties pour mettre à la disposition des internautes ses services et produits. Il ne peut y avoir aucune garantie que l'équipe dirigeante de la société, ses collaborateurs, ses systèmes, ses procédures et ses contrôles seront adaptés aux services actuels et futurs de la société. En effet, la nécessité pour la société de gérer efficacement sa croissance, lui demandera de continuer à développer ses procédures financières, d'exploitation, et de contrôle, de remplacer ou de mettre à niveau ses systèmes d'information opérationnels et financiers, et de recruter, former, motiver, gérer et retenir ses collaborateurs-clés.

Toute incapacité de la Direction de la société à gérer efficacement la croissance d'un point de vue humain et technique pourrait avoir un effet négatif important sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière.

4.11 Dispositions et incertitudes légales

L'évolution des lois et règlements auxquels sont soumises les activités de la société, ainsi que l'interprétation de ces lois et règlements par les tribunaux pourraient induire des coûts supplémentaires ou interdire le développement de certaines activités de la société. En particulier, l'adoption dans le futur de lois et règlements propres à Internet couvrant notamment des sujets comme le traitement de la sécurité de l'information, la convergence des services de télécommunication traditionnels avec l'Internet, la formation des contrats en ligne ainsi que la responsabilité des différents fournisseurs de services en ligne. L'adoption de telles lois ou réglementations pourrait ralentir la croissance de l'Internet et par conséquent diminuer la demande pour les opérations et les services de la société, ou augmenter les coûts de telle manière, que cela pourrait avoir un effet négatif important sur les résultats de la société et sa situation financière.

De plus, du fait du caractère international et immatériel d'Internet, la société n'est pas en mesure de garantir que le contenu ou l'offre de ses sites sont ou seront en conformité avec des lois étrangères actuelles ou à venir en dehors de l'Union européenne concernant notamment les questions liées à la propriété intellectuelle, les taxes, la diffamation, la morale et la protection de la vie privée. En cas de mise en jeu de sa responsabilité, une décision défavorable à la société pourrait avoir un effet négatif sur les résultats de la société et sa situation financière.

4.12 Risques liés aux acquisitions potentielles

La volonté de la Société d'accélérer son développement international fait naître un risque d'intégration sur les opérations de croissance externe qui pourraient y être menées.

4.13 Dépendance à l'égard du personnel clé

La Société est dépendante de ses équipes. Bien que le savoir-faire soit largement partagé, le départ de ses principaux dirigeants (Marie-Laure Sauty de Chalon et Christophe Decker) pourrait affecter significativement la société.

4.14 Autres risques particuliers notamment sociaux et environnementaux

La société n'a pas connaissance de risques sociaux non quantifiés dans les comptes. L'application des 35 heures est effective depuis le premier janvier 2002. L'activité de la société étant intellectuelle et informatique, elle n'engendre pas de risques environnementaux particuliers.

4.15 Assurances

Le Groupe a contracté des assurances couvrant notamment les risques de responsabilité civile et professionnelle qu'il considère comme étant adaptés à son activité.

La société a souscrit aux assurances suivantes :

RC dirigeants et mandataires sociaux, garantie 2 000 K€,
RC Pro Entreprise, garantie 300 K€
RC Exploitation Entreprise, garantie 8 000 K€,
Multirisque Professionnelle, locaux garantis à concurrence des dommages,
Malveillance informatique, garantie 750 K€,
Tous risques informatiques, garantie 400 K€,
Bris de machine, garantie 70 K€,
Les primes d'assurance correspondantes de l'exercice 2013 s'élèvent à 45 412 euros.

4.16 Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère qu'elle dispose d'une trésorerie suffisante pour couvrir ses échéances à court et moyen terme.

4.17 Risques sur actions

€	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions	Portefeuille d'actions propres
Position à l'actif	0	121 532
Hors Bilan	0	0
Position nette globale	0	121 532

Le nombre d'action propre est de 34 768 et sont valorisées à leur coût d'acquisition.

4.18 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont détaillés en note 7.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2013.

Montants en K€

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Contrats de location simple	4 288	957	3 271	
Contrats de location longue durée	24	14	10	
TOTAL	4 312	971	3 280	0

Autres engagements donnés	Total	Montants des engagements par période		
		A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Lignes de crédit	Néant			
Lettre de crédit	Néant			
Garanties	Néant			
Obligation de rachat	Néant			
Autres engagements	Néant			
TOTAL	0	0	0	0

4.19 Procédures judiciaires et d'arbitrages

Il n'existe pas, à notre connaissance, de procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (autres que celles reprises dans les comptes consolidés), y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

En outre, les risques financiers sont les suivants :

- volatilité possible du cours des actions : auFeminin.com faisant partie des valeurs de croissance, le cours de ses actions est susceptible d'être très volatil et sujet à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société et l'annonce régulière de nouveaux contrats devraient toutefois permettre de pallier ce risque ;
- risque de liquidité : ce risque est peu élevé, en effet, la société dispose d'une trésorerie suffisante et le capital de la société est détenue à plus de 80% par le groupe Axel Springer, le « flottant » disponible sur le marché boursier est relativement restreint ;
- les risques de change : l'activité de la société étant principalement située dans la zone euro, les risques dits « de change » ne nécessitent pas de couverture ;
- les risques de taux : non significatif étant donné l'absence d'endettement du Groupe ;
- risque de trésorerie : ce risque est peu élevé, la société disposant d'une trésorerie supérieure à 56 millions d'euros placée en investissements à court-terme et sans risques

5 - Evolution prévisible.

Le Groupe se donne comme objectif une croissance de son chiffre d'affaires et de son résultat sur l'exercice 2014.

6 - Résultats de la société mère.

Le chiffre d'affaires de la société mère s'élève à 19 853 k€ au 31 décembre 2013 (contre 20 401 k€ au 31 décembre 2012), son résultat d'exploitation est de 6 322 k€ au 31 décembre 2013 (contre 5 423 k€ au 31 décembre 2012) et son résultat net est de 3 222 k€ au 31 décembre 2013 (3 084 k€ au 31 décembre 2012).

7 - Affectation du résultat social de l'exercice 2013.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 3 222 298,00 Euros, comme suit :

- 3 250,00 € à la réserve légale.
- le solde, soit 3 219 048,00 € au compte « report à nouveau ».

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

8 - Sociétés contrôlées par auFeminin.com.

Sociétés	% contrôle
alFeminile.com	100,00%
enFemenino.com	99,99%
auFeminin.com Productions	100,00%
SmartAdServer	100,00%
Marmiton	100,00%
SmartAdServer Limited	100,00%
soFeminine.co.uk	100,00%
goFeminin.de	100,00%
SmartAdServer Gmbh	100,00%
Netmums Limited	100,00%
Vina Woman UK Limited	30,00%
oFeminin.pl SP. Z O.O.	51,00%
Etoile Casting SAS	100,00%
SmartAdServer Italie	100,00%
SmartAdServer Espagne	100,00%
SmartAdServer Brésil	100,00%
SmartAdServer Canada	100,00%
Benfemenino	100,00%
Les Rencontres aufeminin	50,00%
SmartAdServer Pologne	100,00%
SmartAdserver US	100,00%
Wewomen	100,00%

9 - Résultats des filiales.

Société	Chiffre d'affaires (K€)	Résultat net (K€)
enFemenino.com	2 900	540
alFeminile.com	5 274	1 787
auFeminin.com Productions	980	49
Smartadserver	12 916	1 828
Marmiton	5 608	1 328
goFeminin	8 043	1 900
SoFeminine.co.uk	706	-462
Smartadserver Ltd	0	0
Smartadserver Gmbh	716	18
ofeminin.pl	466	-26
Netmums Ltd	6 191	2 922
Etoile Casting	420	138
SmartAdServer Espagne	625	66
SmartAdServer Italie	238	8
SmartAdServer Canada	98	-17
SmartAdServer Brésil	317	78
Vina Women	0	0
Benfemenino	0	-46
SmartAdServer Pologne	216	8
SmartadServer US	0	0
Wewomen	5	-42
Les RencontresauFemiin	281	34

10 - Marché du titre.

L'action auFeminin.com a évolué entre un plus haut de 33,00 € (le 20/12/2013) et un plus bas de 15,55 € (le 04/03/2013). Le volume de titres échangés a évolué entre un plus haut de 41 755 titres échangés (le 30/01/2013) et un plus bas de 5 titres échangés (le 28/02/2013).

Mois	Nombre de séances	Cours coté (en euros)		Volume des transactions	
		+ haut	+ bas	Total	Moyen (quotidien)
janv-13	22	17,70	15,92	137 840	6 265
févr-13	17	17,68	16,01	11 975	704
mars-13	20	18,97	15,55	81 723	4 086
avr-13	21	19,20	18,20	43 735	2 083
mai-13	20	19,19	18,12	47 223	2 361
juin-13	20	22,50	19,10	83 442	4 172
juil-13	23	21,75	19,83	72 572	3 155
août-13	22	21,50	19,66	74 131	3 370
sept-13	20	22,50	20,35	113 022	5 651
oct-13	23	24,87	22,87	96 575	4 199
nov-13	21	29,21	24,10	101 704	4 843
déc-13	20	33,00	27,77	170 917	8 546

Source : Euronext

11 - Informations relatives aux conséquences sociales de l'activité.

1° Effectifs :

L'effectif total du Groupe au 31 décembre 2013 est de 347 contre 302 en 2012. Au cours de l'année, le Groupe a embauché 61 personnes en France. Aucune difficulté particulière de recrutement n'a été constatée. Les embauches ont été effectuées pour renforcer les équipes, notamment en vue de l'internationalisation de l'activité. La plupart des embauches ont été effectuées en CDI, à l'exception de certaines embauches effectuées en CDD pour remplacer des salariées parties en congé maternité ou pour faire face à un accroissement temporaire d'activité. La Société n'a pas eu recours à l'intérim et a eu recours à 74 heures supplémentaires. Enfin, la société a procédé à quatre licenciements pour motif personnel.

2° Organisation du temps de travail :

La durée de travail, pour les salariés des sociétés françaises, à temps plein est de 35 heures par semaine. Six salariés sont employés à temps partiel. Le nombre de jours d'absence pour maladie s'est élevé à 463 jours soit un ratio de 2,54 jours par personnes.

3° Les rémunérations :

(i) les charges de personnel au titre de l'exercice 2013 sont de 23 066 k€ contre 21 128 k€ au titre de l'exercice 2012.

(ii) la participation au titre de l'exercice 2013 est de 1 275 k€ contre 699 k€ au titre de l'exercice 2012.

Un abondement de 500 000 € a été décidé par le conseil d'administration.

Les dispositions du code du travail relatives à l'intéressement, la participation et les plans d'épargne salariale sont appliquées par la Société. Un avenant à l'accord de participation visant à lui substituer un accord d'intéressement si ce dernier est plus favorable, a été conclu en 2013. L'accord d'intéressement s'étant révélé plus favorable en 2013, il a donc été appliqué au titre de cet exercice.

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est respectée par la Société.

La participation ne concerne que quatre sociétés du Groupe.

4° Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

Le Groupe dispose pour les sociétés établies en France d'une Délégation Unique du Personnel (DUP) depuis le 17 octobre 2008. Les réunions de la DUP se passent dans un excellent climat de travail, aucun conflit n'est à signaler.

De nouveaux accords collectifs ont été mis en place :

- Accord Collectif sur le temps de travail signé le 15 11 2013
- Accord Collectif sur le Contrat de génération signé le 19 12 2013
- Accord Collectif sur la mise en oeuvre des astreintes signé le 04 04 2013

5° Les conditions d'hygiène et de sécurité

Le Groupe dispose pour les sociétés établies en France d'un Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) depuis le 29 janvier 2009

6° La formation

Le Groupe a respecté ses obligations légales en matière de formation des salariés. Le budget investi en 2013 par le groupe en France pour la formation des salariés s'est élevé à 61 243 Euros.

7° Emploi et insertion des travailleurs handicapés

La Société a fait appel en 2013 à des organismes employant des travailleurs handicapés pour un montant de 7 948 Euros.

Elle emploie depuis le mois d'août 2012 un travailleur handicapé

8° Œuvres sociales

auFeminin.com a fait en 2013 des dons à des associations à but non-lucratif pour un montant de 37 302 Euros.

9° Sous-traitance

La Société a recouru en 2013 à la sous-traitance, principalement dans les domaines informatique et financier, pour des montants faibles par rapport à sa masse salariale.

10° Impact territorial de l'activité

L'intégralité des activités françaises étant basée à Paris, le Groupe a contribué au développement de l'emploi dans la région Ile de France.

11° Conventions OIT

La Société respecte les conventions de l'OIT et s'assure du respect de celles-ci par ses filiales.

12° Relations entretenues avec les associations d'insertion, les établissements d'enseignement et les associations de consommateurs.

L'activité de la Société et de ses filiales consiste exclusivement à développer et à gérer des sites internet et des logiciels en ligne. Les conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement sont donc limitées. En particulier, la Société ne consomme pas d'eau, et ne génère pas de déchets, ni de nuisances sonores ou olfactives. La Société étant propriétaire de serveurs informatiques, la principale ressource consommée par l'activité est l'électricité. La Société se donne pour objectif de minimiser sa consommation énergétique en optimisant la conception de ses logiciels, et en prenant en compte l'efficacité énergétique comme critère important de choix de ses serveurs informatiques. La Société estime son activité conforme aux dispositions réglementaires en matière d'environnement et ne met pas en oeuvre d'autre mesure particulière. La Société ne fait l'objet d'aucun litige en matière d'environnement.

12. Développement durable

auFeminin a adopté pour 2013 une charte RSE écoresponsable qui comporte 4 piliers et 12 objectifs.

1. Environnement

- 1- Réduire notre consommation électrique
- 2- Développer le recyclage des déchets
- 3- Promouvoir les bonnes pratiques

2. Responsabilité

- 1- Communiquer sur un environnement de travail sain
- 2- Développer et financer des actions de mobilisations en faveur des défavorisés sur nos sites
- 3- Aider les associations écoresponsables

3. Emploi

- 1- Faire progresser nos collaborateurs et veiller à leur épanouissement professionnel et personnel
- 2- Promouvoir la diversité
- 3- Nous engager en faveur de l'égalité et de la parité

4. Transparence

- 1- Conduire notre business avec transparence
- 2- Engager nos fournisseurs dans une démarche responsable
- 3- Etre garants vis à vis de nos internautes d'équité

13 - Evénements postérieurs à la date de clôture de l'exercice.

Le 9 janvier 2014, le groupe auFeminin.com a acquis 60 % du capital de la société My Little Paris pour la somme de 21 651 K€ en numéraire.

Le solde sera acquis en 2 étapes successives :

- 10% en 2015 en numéraire pour un montant lié à l'évolution de l'EBITDA ;
- 30% restants en 2017/2018 principalement sous forme de titres aufeminin.com.

14 - Dépenses de recherche et développement.

Les frais de création et de développement du site Internet ne sont pas portés à l'actif, mais directement comptabilisés en charge au cours de l'exercice de l'engagement de la dépense. Ceux-ci sont estimés à 2 101 K€ au cours de l'exercice 2013.

15 - Actions propres.

L'Assemblée générale du 27 juin 2013 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 10% du capital de la Société à la date de l'Assemblée générale et moyennant un prix maximum d'achat de 32 euros par action. Cette autorisation arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Durant l'exercice 2013, la Société n'a procédé à aucune opération au titre de cette autorisation (achat ou utilisation d'actions précédemment rachetées).

Au 31 décembre 2013, la Société détenait 34.768 actions propres (valeur nominale : 0,20 euro par action), représentant 0,38 % du capital social, pour une valeur d'achat de 122 K€ dans les comptes sociaux en titres immobilisés. Ces actions propres sont imputées sur les capitaux propres dans les comptes consolidés (voir note IV de l'annexe aux comptes consolidés). La totalité des 34.768 actions détenues par la Société ont été acquises dans le cadre du dernier programme de rachat d'actions effectué en 2004 et qui avait pour objectif :

- d'assurer la régularisation du cours de bourse de la Société en intervenant systématiquement en contre-tendance sur le marché ;

- de favoriser la réalisation d'opérations financières ou de croissance de la Société ;
- d'optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société ;
- de les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'entreprise, du régime des options d'achat d'action ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise ;
- d'annuler partiellement ou totalement les actions ainsi rachetées pour autant que l'assemblée générale extraordinaire ait adopté la résolution correspondante.

16 - Conseil d'administration et Direction Générale.

Le Conseil d'administration est actuellement composé de sept membres : Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, Axel Springer AG (représentée par M. Mathias Döpfner), MM. Andreas Wiele, Julian Deutz, , Mme Marie Pic-Pâris Allavena et Mme Karen Heumann et Ralph Büchi.

La Direction Générale de la Société est assurée par le Président du Conseil qui cumule les deux fonctions. Mme Marie-Laure Sauty de Chalon a été nommée dans ses fonctions de Président Directeur Général le 1er juin 2010.

Mme Marie-Laure Sauty de Chalon est assistée de M. Christophe Decker en qualité de Directeur Général délégué.

17 - Autres mandats et fonctions exercés par les membres du conseil d'administration.

Marie-Laure Sauty de Chalon :

gérant de la SARL auFeminin.com Productions,
Président de la SAS SmartAdServer,
Geschäftsführer (co-gérant) de goFeminin.de GmbH,
Director de soFeminine.co.uk Ltd.
Président de la SAS Marmiton
Président de la SAS Etoile Casting
Président de la SAS Les Rencontres auFeminin

Mathias Döpfner, Président du Directoire d'Axel Springer SE, représentant permanent d' Axel Springer SE :

- Time Warner Inc. (Member of the Board of Directors)
- RHJ International SA, Brüssel (Member of the Supervisory Board)
- B.Z. Ullstein GmbH (Member of the Advisory Board)
- Axel Springer Schweiz AG (Member of the Advisory Board)
- AuFeminin.com, Paris (Member of the Supervisory Board)

Andreas Wiele, Membre du Directoire d'Axel Springer SE:

- Axel Springer SE (Member of the Management Board)
- Axel Springer Digital GmbH (Managing Director)
- Axel Springer Digital Classifieds Holding GmbH (Chairman of the Advisory Board)
- Axel Springer Financial Media GmbH (Managing Director)
- Axel Springer International Group Ltd. (Board of Directors/Executive Director)
- Axel Springer International Holding GmbH (Managing Director)
- Axel Springer Publishing International Ltd. (Board of Directors/Executive Director)
- Axel Springer TV International Ltd. (Board of Directors/Executive Director)
- B.Z. Ullstein GmbH (Member of the Advisory Board)
- dpa Deutsche Presseagentur GmbH (Member of the Supervisory Board)
- Prinovis Ltd., London (Board of Directors)
- StepStone GmbH (Chairman of the Supervisory Board)
- Zanox.de AG (Member of the Supervisory Board)

Julian Deutz, Head of Corporate Controlling d'Axel Springer SE:

- Axel Springer SE (Member of the Management Board)
- Amiado Group AG, Switzerland (Board of Directors)
- Automotive Exchange Private Ltd., India (Board of Directors)

- Axel Springer Budapest Kft. (Member of the Supervisory Board)
- Axel Springer ideAS Engineering GmbH (formerly Axel Springer IdeAS GmbH) (Managing Director) until August 2013
- Axel Springer International Holding GmbH (Managing Director) until August 2013
- Axel Springer Magyarország Kft. (Member of the Supervisory Board)
- Axel Springer Schweiz AG (Board of Directors)
- Axel Springer Services & Immobilien GmbH (Managing Director) until August 2013
- Gesellschaft Jüdisches Museum Berlin für Development, Marketing und Service, mbH (Managing Director) until January 2014
- ITAS Media Private Ltd., India (Board of Directors)
- VVDG Verlags- und Versicherungsdienste GmbH (Managing Director) until December 2013

Ralph Büchi, Membre du Directoire d'Axel Springer SE :

- Amiado Group AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- Amiado Online AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- AR Technology SAS (Member of the Board of Directors)
- AS Osteuropa GmbH (Managing Director)
- Automotive Exchange Private Limited, India (Non-Executive Director)
- Autoreflex.com SAS (Member of the Board of Directors)
- Axel Springer SE (Member of the Management Board)
- Axel Springer Asia GmbH (Managing Director)
- Axel Springer Digital Classifieds France SAS (Directeur General)
- Axel Springer Edition S.A.S. (President)
- Axel Springer Espana S.A., Spain (Board of Directors)
- Axel Springer France S.A.S. (President)
- Axel Springer International GmbH (Managing Director)
- Axel Springer International Holding GmbH (formerly AS Online Beteiligungs GmbH) (Managing Director)
- Axel Springer Schweiz AG, Switzerland (Vice Chairman of the Board of Directors)
- CompuTel Telefonservice AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- Editions Mondadori Axel Springer (EMAS) S.E.N.C. (since September 2013 Gérant non associé)
- EMAS Digital SAS (since September 2013 Président)
- Grupa Onet.pl SA (Member of the Supervisory Board)
- Handelszeitung Medien AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- Immoweb SA (Chairman of the Board of Directors)
- ITAS Media Private Limited, India (Non-Executive Director)
- Les Publications Grands Public S.A.S. (until July 2013 President)
- Pensionskasse der Axel Springer Schweiz AG (Chairman of the Foundation Board)
- Personalvorsorge der Handelszeitung und Finanzrundschau AG, Switzerland (President of the Administrative Board)
- Ringier Axel Springer Management AG (Chairman of the Board of Directors) since June 2012
- Ringier Axel Springer Media AG, Switzerland (Chairman of the Board of Directors)
- SeLogger.com S.A., France (Chairman of the Supervisory Board)
- Today Merchandise Private Limited (Non-executive Director)
- ONET Holding Sp. z o.o (formerly Vidalia Investments Sp. z o.o.) (Managing Director)
- Zanox.de AG (Chairman of the Supervisory Board)

Marie Pic-Pâris Allavena :

- Administrateur et Directeur Général délégué de GROUPE EYROLLES SA
- Représentant permanent de Groupe Eyrolles SA en sa qualité d'administrateur de LA PROCURE SA
- Administrateur intuitu personae chez BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS

Karen Heumann :

- Member regional Advisory Board (North) – Commerzbank AG
- Supervisory Board– Douglas Holding AG
- Member of the Executive Board – thjnk trautmann, heumann, jochum und kemper AG

18 – Rémunération des dirigeants.

Les rémunérations fixes et variables des dirigeants ont été établies en vertu des critères suivants :

- comparaison avec les rémunérations des dirigeants de sociétés de taille comparable dans des secteurs d'activité similaire ;
- compétences et ancienneté des dirigeants concernés ;
- fonctions et responsabilités des dirigeants concernés.

Au cours de l'exercice 2013, les rémunérations brutes totales et les avantages en nature versés :

- à Mme Marie-Laure Sauty de Chalon, Président Directeur Général sont, pour la partie fixe de 500 000 euros et de 378 250 euros pour la part variable et de 11 665 euros d'avantage en nature, et de 0 euro de la part des sociétés contrôlées par auFeminin.com ou de la part de la société la contrôlant. En outre, le Président Directeur Général bénéficie de la mutuelle et prévoyance obligatoire de la part d'auFeminin.com.
- à M. Christophe Decker, Directeur Général délégué sont, pour la partie fixe de 152 764 euros et de 60 000 euros pour la part variable, et de 0 euro de la part des sociétés contrôlées par auFeminin.com ou de la part de la société la contrôlant. En outre, le Directeur Général délégué bénéficie de la mutuelle et prévoyance obligatoire de la part d'auFeminin.com.

Les rémunérations perçues par le Directeur Général délégué le sont au titre de son contrat de travail. Il ne perçoit aucune rémunération au titre de son mandat social.

Aucune rémunération, ni avantage de toute nature n'a été versé par la Société, les sociétés qu'elle contrôle et la société la contrôlant, à tous les autres Administrateurs sous réserve des exceptions suivantes :

- (i) Messieurs Wiele, Deutz, Büchi et Pühler (ex administrateur) étant salariés ou mandataires sociaux de la société Axel Springer AG, ils bénéficient à ce titre de rémunérations allouées par la société Axel Springer AG ;
- (ii) Mme Karen Heumann, compte tenu des relations commerciales entretenues avec la Société Axel Springer AG, perçoit à ce titre des rémunérations allouées par la société Axel Springer AG

Pour des raisons de confidentialité, conformément au Droit Allemand applicable aux accords susvisés en (i) et (ii), le montant des rémunérations allouées ne peut être communiqué.

Il n'existe aucun engagement de quelque nature que ce soit pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux sous réserve de ce qui est décrit dans la présente section concernant le Président Directeur Général et les Directeurs Généraux délégués.

Au 31 décembre 2013, le Président Directeur Général détient 50 000 options de souscription d'actions, et pas d'actions gratuites et le Directeur Général délégué détient 100 000 options de souscription d'actions, et 0 action gratuite. Les autres administrateurs ne détiennent aucune action gratuite ni option de souscription ou d'achat d'actions de la Société.

En 2013, le Président Directeur Général en fonction durant cette période a été bénéficiaire de 50 000 options de souscription d'actions, et de 0 action gratuite.

En 2013, le Directeur Général délégué en fonction durant cette période a été bénéficiaire de 50 000 options de souscription d'actions, et de 0 action gratuite.

Le Président Directeur Général a conclu avec la Société un engagement de non-concurrence d'une durée de 6 mois à compter de la cessation de son mandat de Directeur Général. En contrepartie de cette obligation et pendant sa

durée, il est prévu le versement mensuel d'une indemnité égale à 70% de la rémunération de base mensuelle et 1/12ème du total de la rémunération variable versée au cours des douze derniers mois précédant la fin du mandat.

Le Président Directeur Général bénéficie également d'un engagement de versement d'une indemnité en cas de révocation de son mandat selon les dispositions suivantes :

Le montant de l'indemnité est égal à six mois de rémunération annuelle fixe et variable calculée sur la base de la moyenne des douze derniers mois précédant la révocation.

En tout état de cause, le versement de cette indemnité de départ sera soumis à la constatation par le Conseil, lors de la mise en jeu de cet engagement, de la réalisation d'une au moins des deux conditions de performance suivantes : (i) l'EBITDA consolidé au titre de l'exercice précédant la révocation de son mandat social soit au moins égal à 10 millions d'euros ou (ii) le chiffre d'affaires consolidé au titre de l'exercice précédant la révocation de son mandat social soit au moins égal à 30 millions d'euros.

Le droit à indemnité n'est ouvert qu'en cas de départ contraint du Président Directeur Général et lié à un changement de contrôle ou de stratégie de la Société. Les indemnités ne seront pas dues si le Président Directeur Général quitte la Société de sa propre initiative pour exercer de nouvelles fonctions, change de fonctions à l'intérieur du Groupe ou encore s'il a la possibilité de faire valoir à brève échéance ses droits à la retraite.

Dans l'hypothèse où le Président Directeur Général a droit au versement des indemnités de départ et de ses indemnités de non-concurrence, le montant des indemnités de départ sera réduit de telle sorte que le montant total des indemnités cumulées versées au Président Directeur Général n'excède pas une somme égale à deux années de rémunération annuelle, partie fixe et partie variable comprises, calculée sur la base de la moyenne des douze derniers mois précédant la révocation.

S'agissant du Directeur Général délégué, il ne bénéficie pas d'engagement au titre de la cessation ou du changement de ses fonctions de mandataire social. Au titre de son contrat de travail il pourrait se voir attribuer des indemnités de rupture conformément à la Convention Collective SYNTEC applicable à la Société.

Tableau 1 : Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	2012	2013
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	1 191 482 €	672 242 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0 €	0 €
Valorisation des des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	348 750 €
Anne-Laure Vincent - Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	23 310 €	0 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0 €	0 €
Valorisation des des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	0 €
Christophe Decker - Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	211 400 €	212 764 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	0 €	0 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0 €	348 750 €

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
	2012		2013	
	Montant dus	Montants versés	Montant dus	Montants versés
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil				
Rémunération fixe	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
Rémunération variable	691 482 €	336 500 €	172 242 €	378 250 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature*	12 221 €	12 221 €	11 665 €	12 221 €
TOTAL	1 203 703 €	848 721 €	683 907 €	890 471 €
Anne Laure Vincent - Directeur général délégué				
Rémunération fixe	23 310 €	23 310 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	23 310 €	23 310 €	0 €	0 €
Christophe Decker - Directeur général délégué				
Rémunération fixe	150 000 €	150 000 €	150 564 €	150 564 €
Rémunération variable	60 000 €	0 €	60 000 €	60 000 €
Rémunération exceptionnelle	1 400 €	1 400 €	2 200 €	2 200 €
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	211 400 €	151 400 €	212 764 €	212 764 €

* Assurance chômage

Le directeur général délégué a été nommé en 2009.

Tableau 3 : Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

8 000 euros de jeton de présence ont été versés en 2013 à Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en sa qualité d'administrateur indépendant pour l'exercice 2012. Le versement de jetons de présence au titre de l'exercice 2013 a été décidé par le Conseil d'administration en août 2013. Le montant global des jetons de présence ainsi décidé s'élève à 1 500 euros par comité d'audit et 1 000 euros par conseil d'administration et ont été alloués à Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en sa qualité d'administrateur indépendant.

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Nom	N° et date du plan	Nature des options (achats ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Marie-Laure Sauty de Chalon	Plan n° 7 du 28/11/13	Options de souscription	348 750 €	50 000	26,19 €	(1)
Christophe Decker	Plan n° 7 du 28/11/13	Options de souscription	348 750 €	50 000	26,19 €	(1)
TOTAL			697 500 €	100 000		

(1) Les options expirent 6 ans après leur date d'attribution. Elles sont exerçables pour 50% à partir du 28 novembre 2014 et pour 50% à partir du 28 novembre 2015. L'exercice des options est soumis à des conditions de performance liées à l'atteinte d'objectifs d'EBITDA consolidés en 2013 et 2014. L'objectif 2013 ayant été atteint, 50% des options seront exerçables à compter du 28 novembre 2014.

Madame Marie-Laure Sauty de Chalon et Monsieur Christophe Decker, devront conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions de mandataires sociaux, un nombre d'actions correspondant à 10% des actions issues de la levée des options qui leur sont attribuées à chacun.

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.

Nom	N° et date du plan (1)	Nombre d'options levés durant l'exercice	Prix d'exercice
Christophe Decker	Plan n° 4 du 04/07/06	20 000	18,60 €
Christophe Decker	Plan n° 5 du 22/06/09	30 000	8,94 €
TOTAL		50 000	

(1) Date du conseil d'administration

Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Sans objet

Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Sans objet

Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'action

Cette information figure dans le paragraphe 20 du rapport de gestion.

Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consentis aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options ou BSPCE levées par ces derniers

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS OU BSPCE CONSENTIS DURANT L'EXERCICE AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS OU BSPCE LEVES PAR CES DERNIERS	Nombre total d'options ou BSPCE attribués / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options ou BSPCE consentis, durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options ou BSPCE, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options et BSPCE ainsi consentis est le plus élevé (information globale)	190 000	26,19 €
Options ou BSPCE levés durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur, dont le nombre d'options et BSPCE ainsi levés est le plus élevé (information globale)	89 500	13,20 €

Tableau 10 :

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Marie-Laure Sauty de Chalon - Directeur général et Président du Conseil d'Administration		X		X	X		X	
Christophe Decker - Directeur général délégué	X			x		x	x	

Les fondateurs et/ou les dirigeants de l'entreprise n'ont pas de droits sur les actifs de la société.

19 - Participation des salariés au capital à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2013, la participation des salariés au capital de la société, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, s'élevait à 26 708 actions, soit 0,29 % du capital.

20 - Principaux actionnaires.

	Au 31.12.2013				Au 31.12.2012			
	Nombre d'actions	en % du capital	Nombre de voix	en % des droits de vote	Nombre d'actions	en % du capital	Nombre de voix	en % des droits de vote
Pour les actions au nominatif								
AS Online Beteiligungs GMBH	6 105 202	66,77%	12 210 404	80,04%	6 105 202	67,98%	12 210 401	80,92%
Autres actions au Nominatif	66 006	0,72%	107 784	0,71%	86 963	0,97%	125 162	0,83%
Auto-détention	34 767	0,38%			34 767	0,39%		
Pour les actions au porteur (*)								
AS Online Beteiligungs GMBH	1 280 265	14,00%	1 280 265	8,39%	1 280 265	14,26%	1 280 265	8,48%
Public	1 657 162	18,12%	1 657 162	10,86%	1 473 705	16,41%	1 473 705	9,77%
TOTAL	9 143 402	100,00%	15 255 615	100,00%	8 980 902	100,00%	15 089 533	100,00%

(*) Selon les dernières informations sur les franchissements de seuils communiqués à la société

Les actions inscrites au nominatif depuis plus de 4 ans bénéficient d'un droit de vote double, conformément à l'article 2.5.2 des statuts de la Société.

Franchissements de seuils légaux : Pas de franchissement de seuil signalé au cours de l'exercice 2013.

21 - BSPCE, stock options et actions gratuites.

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Le nombre de BSPCE, stocks options et actions gratuites attribués et non encore exercés au 31 décembre 2013 s'élève à 608 500, soit une dilution maximale de 6,24 % du capital.

a) BSPCE

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5
Date de l'assemblée générale	31.03.00	12.05.00	26.06.00	17.05.01	25.04.02
Quantité autorisée	30 759	21 724	75 117	21 263	133 500 (a) 128 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	30 759	21 724	75 117	21 263	261 500
Date d'émission	31.03.00	12.05.00	26.06.00 07.11.00 20.12.00 09.02.01	17.05.01	11.09.02
Total de BSPCE attribués	30 759	21 724	75 117	21 263	126 545
Date d'échéance des BSPCE	31.03.05	12.05.05	60 mois après émission	17.05.06	31.03.2005
Prix de souscription des actions	2,33 euros	2,33 euros	7,60 euros	7,60 euros	0,89 euros
BSPCE à l'ouverture	0	0	0	0	0
BSPCE levés	0	0	0	0	0
BSPCE annulés	0	0	0	0	0
BSPCE attribués restant à exercer	0	0	0	0	0

	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8
Date de l'assemblée générale	25/04/2003	29/06/2004	27/05/2005
Quantité autorisée	400 000 250 000 (b)	500 000	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	650 000	500 000	500 000
Date d'émission	11.09.2003 350 000 22.04.2004 48 500	08/12/2004 9000	06/10/2005 20 000
Total de BSPCE attribués	398 500	9 000	20 000
Date d'échéance des BSPCE	60 mois après émission	28.06.09	26.05.10
Prix de souscription des actions	2,63 euros le 11.09.2003	7,06 euros le 08/12/2004	18,15 euros
Prix de souscription des actions	4,49 euros le 22.04.2004		
BSPCE à l'ouverture	0	0	20 000
BSPCE levés	0	0	0
BSPCE annulés	0	0	20 000
BSPCE attribués restant à exercer	0	0	0

(a) L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 25 avril 2002 a autorisé le conseil d'administration à émettre à titre gratuit 133.500 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, destinés à remplacer 70.994 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise précédemment émis par la société entre le 31 mars 2000 et le 17 mai 2001.

(b) L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 25 avril 2003 a autorisé le conseil d'administration à émettre à titre gratuit 250.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise destinés à remplacer 34.508 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise précédemment émis par la société entre le 31 mars 2000 et le 17 mai 2001.

Il n'y a plus d'autorisations d'attribution sur les plans présentés ci-dessus.

b) Options de souscription

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	31.03.00	17.05.01	25.04.2002	22.06.2006
Quantité autorisée	200 000	180 000	62 222	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	200 000	180 000	62 222	500 000
Date d'émission	11.04.00 32 730 03.05.00 32 730 26.06.00 6 026 28.08.00 3 876 07.11.00 41 356 20.12.00 3 926 26.04.01 7 852	27.06.01 5 889 14.09.01 1 963		04.07.2006 64 000 20.12.2006 10 000 28.04.2008 99 000
Total d'options attribuées	128 496	7 852	0	173 000
Date d'échéance des options	10 ans après émission	10 ans après émission	10 ans après émission	8 ans après émission
Prix de souscription des actions	2,33 (11.04.00 et 03.05.00) puis 7,60 euros	7,60 euros	NA	18,60 le 04.07.06 21,21 le 20.12.06 20,46 le 28.04.08
options à l'ouverture	0	0	0	111 000
options émises en 2013	0	0	0	0
options levées en 2013	0	0	0	60500
options annulées en 2013	0	0	0	5 000
options attribuées restant à exercer	0	0	0	45 500

	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date de l'assemblée générale	27.04.09	20.05.10	22.06.11
Quantité autorisée	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000	300 000	300 000
Date d'émission	22.06.09 300 000	22.11.10 300 000	28.11.13 300 000
Total d'options attribuées	300 000	300 000	300 000
Date d'échéance des options	6 ans après émission	6 ans après émission	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	8,94 euros le 22.06.09	17,15 euros le 22.11.10	26,19 euros le 28.11.13
options à l'ouverture	154000	228000	0
options émises en 2013	0	0	300 000
options levées en 2013	102000	0	0
options annulées en 2013	0	17 000	0
options attribuées restant à exercer	52 000	211 000	300 000

c) Actions gratuites

	Plan n°1
Date de l'assemblée générale	22.06.2006
Quantité autorisée	150 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	150 000
Date d'émission	04.07.2006 10 000 18.01.2007 17 000 03.05.2007 5 000 24.09.2007 5 000 21.02.2008 60 000 28.04.2008 53 000
Total d'actions attribuées	150 000
Date d'échéance des actions	au minimum 2 ans après la date d'attribution
Prix de souscription des actions	
actions à l'ouverture	0
actions émises en 2012	0
actions levées en 2012	0
actions annulées en 2012	0
actions attribuées restant à exercer	0

21 - Négociabilité des actions.

Les actions sont librement négociables sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires.

22 - Délégations en cours de validité accordées par l'AGE au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

	Montant nominal des augmentations de capital	Validité de l'autorisation	Assemblée générale	N° de résolution	Utilisation de la délégation
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec maintien du droit préférentiel de souscription	600 000 €	26 mois	27 juin 2012	11	
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription et par voie d'offre au public	360.000 € (1)	26 mois	27 juin 2012	12	
Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières diverses avec suppression du droit préférentiel de souscription et par voie de placement privé	20 % du capital social par an (2)	26 mois	27 juin 2012	13	
Incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	600.000 € (1)	26 mois	27 juin 2012	14	

Autorisation d'acheter des actions de la Société	10% du capital	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013	27 juin 2013	6	
Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées	10 % du capital	Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013	27 juin 2013	7	
Attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions	60 000 €	38 mois	22 juin 2011	10	Délégation utilisée en totalité le 28 novembre 2013.
Autorisation pour augmenter le capital, dans la limite de 10%, en vue de rémunérer des apports en nature	10% du capital	26 mois	27 juin 2013	8	
Augmentation de capital au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne	40 000 €	26 mois	27 juin 2013	9	
attribution gratuite d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux	30 000 €	38 mois	27 juin 2012	18	

(1) Dans la limite du plafond nominal global de 600 000 euros fixé par la 11^{ème} résolution de l'AG du 27 juin 2012.

(2) Dans la double limite de 20 % du capital social fixée par la 13^{ème} résolution et du plafond nominal global de 600 000 euros fixé par la 11^{ème} résolution de l'AG du 27 juin 2012.

23 - Divers.

(i) Utilisation des instruments financiers :

La trésorerie de la Société est placée en SICAV de trésorerie, bons monétaires et comptes à terme. La Société n'utilise pas d'instruments financiers risqués.

(ii) Informations relatives aux filiales et participations :

- prises de participation et prises de contrôle (dans une société ayant son siège social en France et représentant plus du 1/20e, du 1/10e, du 1/5e, du tiers ou de la moitié du capital social de ladite société) : néant

- suppression des participations croisées : néant

(iii) Etat récapitulatif des opérations réalisées au cours de l'exercice 2013 sur les titres de la Société par les mandataires sociaux (articles L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et 223-26 du règlement général de l'AMF). Voir tableau n° 5 du rapport de gestion.

(iv) Ajustements éventuels des options et BSPCE: néant

(v) Eléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique sur les titres de la Société (article L.225-100-3 du Code de commerce) : Les informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce afférentes aux accord prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique sont d'ores et déjà précisée au paragraphe 17 du présent rapport qui fait notamment état de l'indemnité allouée au Président Directeur Général, en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie de la Société. (vi) Conformément aux dispositions de l'art. 223-IV à V du CGI, nous vous informons qu'il y a eu pour 0 euros de dépenses somptuaires non déductibles fiscalement, correspondant aux loyers non déductibles sur les véhicules de tourisme, et pas de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

24 - Délais de paiement des fournisseurs en K€.

Le tableau ci-dessous présente la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéances.

Exercice 2013	Echus	15/01/2014	15/02/2014	Groupe	TOTAL
auFeminin.com Productions	24	2	3	1	29
Les Rencontres auFeminin	3	-2	7	76	84
Etoile Casting	6	0	12	0	18
Marmiton	72	3	63	171	310
SmartAdServer	286	43	166	1	496
auFeminin.com	625	47	805	760	2 237
TOTAL	1 017	93	1 056	1 008	3 173

Exercice 2012	Echus	15/01/2013	15/02/2013	Groupe	TOTAL
auFeminin.com Productions	24	0	0	4	29
Marmiton	50	0	39	1 293	1 381
SmartAdServer	10	5	186	205	405
auFeminin.com	1 094	159	752	1 254	3 260
TOTAL	1 178	165	976	2 756	5 075

25 – Résultats des 5 derniers exercices (k€)

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (K€)

DATE D'ARRETE Durée de l'exercice	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	1 829	1 796	1 796	1 796	1 796
Nombre d'actions	9 143 402	8 980 902	8 980 902	8 979 402	8 979 402
- ordinaires	9 143 402	8 980 902	8 980 902	8 979 402	8 979 402
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<i>OPERATIONS et RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires H.T.	19 853	20 401	20 591	23 122	16 829
Résultat avant impôts, participat°, dot. amortis et prov°	7 056	6 169	5 680	8 209	6 369
Impôts sur les bénéfices	-2 032	-1 712	-1 633	-2 582	-1 977
Participations des salariés	-916	-273	-244	-532	-289
Dot. amortissements et provisions	-887	-1 100	-262	-528	-284
Résultat net	3 222	3 084	3 541	4 566	3 820
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<i>RESULTAT par ACTION</i>					
Résultat après impôts, participat°, avant dot. amt et prov°	0,45	0,47	0,42	0,57	0,46
Résultat après impôts, participat°, après dot. amt et prov°	0,35	0,34	0,39	0,51	0,43
Dividende attribué	0	0	0	0	0
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	86	89	83	73	62
Masse salariale	-5 305	-5 812	-5 743	-4 554	-3 524
Sommes versées en avantages sociaux (Oeuvres sociales...)	-2 788	-2 575	-2 508	-2 155	-1 664

1.2 RAPPORT DE RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

1. Activités du groupe aufeminin.com

Groupe aufeminin.com

Le groupe aufeminin.com est un acteur majeur du numérique qui a généré 60 millions EUR de chiffre d'affaires en 2013 avec 347 collaborateurs dans le monde au 31.12.2013. Son expertise technologique lui permet d'apporter aux clients des solutions sur mesure.

Quelques chiffres clés du groupe aufeminin.com

- ❖ 60 millions d'euros de CA
- ❖ 14 pays : France, Allemagne, Autriche, Royaume-Uni, Belgique, Espagne, Italie, Pologne, Suisse, Canada, USA, Brésil, Maroc, Tunisie.
- ❖ 347 collaborateurs dans le monde
- ❖ Détenu à 80,8 % par le groupe Axel Springer

Le groupe aufeminin.com se compose de deux secteurs d'activité : aufeminin.com Publishing et Smart AdServer.

Aufeminin.com Publishing

1^{er} éditeur mondial de contenus et communautés pour femmes, aufeminin.com Publishing est présent sur toutes les plateformes avec plus de 25 sites dans 14 pays. Ainsi, aufeminin.com couvre toutes les thématiques préférées des femmes : Mode, Bébé, Beauté, Shopping, Cuisine, Actu, Société...

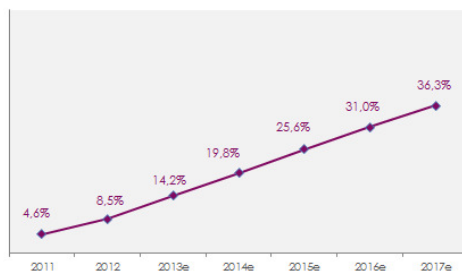
Numéro 1 mondial



Aujourd'hui partout : Web et Mobile

Leader sur le web avec une audience de 44,1 millions de visiteurs uniques par mois dans le monde¹, aufeminin.com monte en puissance dans le secteur du mobile avec déjà 33,5 millions de visiteurs uniques². Les applications aufeminin.com sont disponibles sur iPhone, Nokia, Samsung Bada, Windows Phone 7, Blackberry.

Part du mobile dans l'ensemble des dépenses de publicité digitale dans le monde (en %)

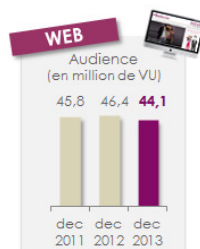


Source: eMarketer, août 2013

> Un marché en plein essor sur lequel aufeminin est très bien positionné



Sources : Mobile monde : GA pour les sites web classiques et Xiti et Smart AdServer pour les applis. intermetrix : comscore monde

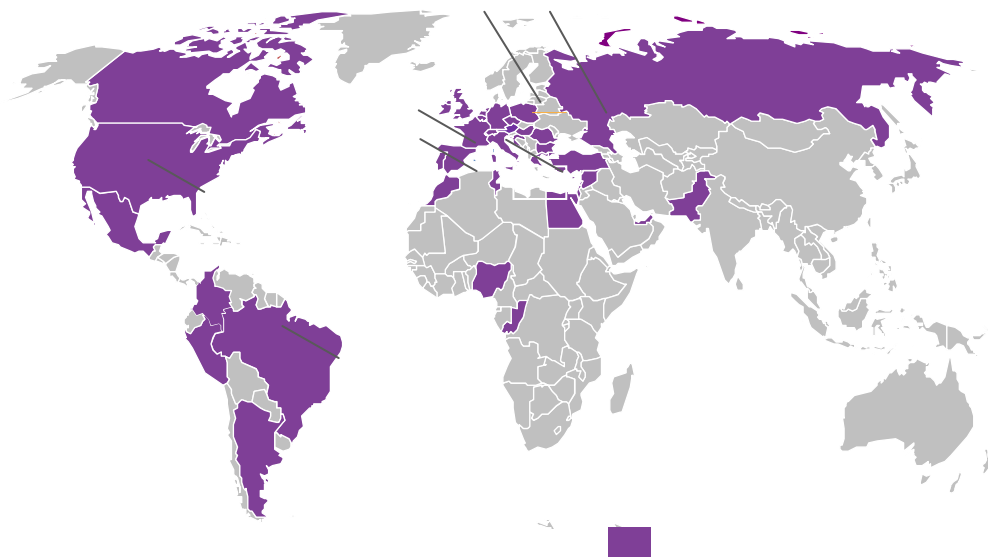


¹ Source Comscore, décembre 2013

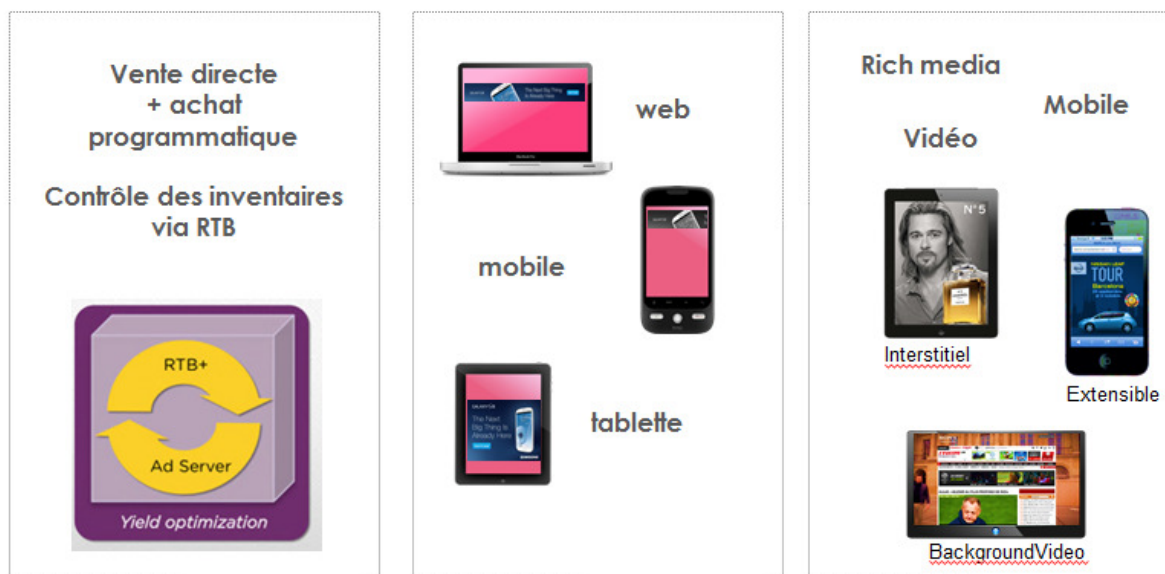
² Source Smart + Xiti, janvier 2014

Smart AdServer

Avec sa filiale Smart AdServer, créée en 2001, le groupe auFeminin édite l'une des principales plateformes d'adserving et RTB³ pour la gestion des campagnes web, mobile et tablette par des agences média et des éditeurs. Grâce à des fonctionnalités innovantes et une qualité de service optimale, Smart AdServer compte aujourd'hui plus de 350 clients présents sur 5 continents ...



Une plateforme intégrée pour gérer toutes les publicités digitales



Chiffres clés de Smart AdServer

- ❖ Numéro 1 de l'advertising mobile en Europe
- ❖ 85 personnes
- ❖ CA 2013 : 13,1 M€ (+10%)
- ❖ 400 clients dans 50 pays
- ❖ Une implantation dans 10 pays
- ❖ 53% du chiffre d'affaires réalisé à l'international
- ❖ 4 Datacenters (800 serveurs)

2. Message de la Présidente, Marie-Laure Sauty de Chalon



Le Groupe auFeminin poursuit sa croissance depuis sa création en 1999.

S'épanouir économiquement en développant des valeurs et des convictions fortes fait partie de notre histoire.

AuFeminin a publié sa charte d'engagement il y a quatre ans pour protéger les droits des femmes et sa charte éco-responsable en 2013 pour développer les bonnes pratiques.

Les services du Groupe sont par nature des services numériques, virtuels, donc non polluants, nous n'avons pas d'équipements industriels, pas de flotte, pas d'usines.

Mais nous pouvons faire bouger les choses en matière de développement durable et de responsabilité sociétale à la fois en utilisant notre puissance médiatique, et en mobilisant nos collaborateurs.

En agissant en soutien aux associations ou directement dans le domaine de la prévention santé, de l'éducation et de l'accès à la culture nous assumons notre rôle de média responsable. En appliquant des mesures concrètes pour améliorer notre environnement, notre façon de travailler, notre transparence vis à vis de tous nos partenaires, nous contribuons à changer le cours des choses et à fidéliser nos collaborateurs et nos partenaires.

Never stop learning, never stop fighting, never stop dreaming, never stop having fun!

3. Faits marquants de l'année 2013

Janvier 2013 : La nouvelle rubrique « Bons de réduction » de Marmiton.org permet d'améliorer le pouvoir d'achat des membres de sa communauté. « En partenariat avec les marques, nous pouvons désormais proposer des coupons de réduction correspondant aux ingrédients mentionnés dans les shopping lists. Nous veillons à apporter toujours plus de services à nos internautes », souligne Benjamin SMADJA, Directeur Marketing BtoB du groupe aufeminin.com.

Ma sélection de bons de réduction

Bons sélectionnés

J'économise



J'imprime ma sélection

Nouvelles Offres

 Elle & Vire 1€ de réduction à valoir sur l'achat simultané d'un produit de la gamme Beurre ou crème Elle&... Validité : du 01/04/2014 au 31/12/2014 <input type="checkbox"/> JE SÉLECTIONNE	 ISIO 4 0,50€ de réduction à valoir sur une bouteille de 0,5L de vinaigrettes biphasées pomme miel ISIO 4 Validité : du 01/04/2014 au 31/05/2014 <input type="checkbox"/> JE SÉLECTIONNE	 Francine 0,70€ de réduction à valoir sur toute la gamme de préparations pour crêpes Francine Validité : du 01/04/2014 au 30/04/2014 <input type="checkbox"/> JE SÉLECTIONNE
--	---	--

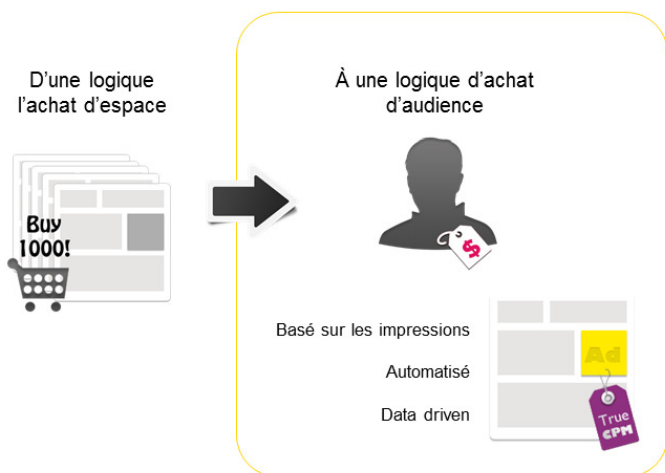
Février 2013 :

Commission Green : Thierry Teyssier, Directeur de Création, est nommé en tant que représentant de la commission « Green » qui fait avancer les projets de développement durable au sein de l'entreprise.

RTB Smart Adserver : Après un an de développements, Smart Adserver lance une solution RTB (Real Time Bidding). Le RTB, qui correspond à la vente aux enchères en temps réel d'inventaires publicitaires, est un marché à fort potentiel qui connaît une croissance annuelle moyenne de 60% en France et devrait concentrer 25% des dépenses publicitaires d'ici 2016(4). L'offre de RTB a été lancée auprès de clients existants dans 4 pays (Allemagne, France, Espagne et Italie) et les premiers résultats sont prometteurs. L'ensemble de l'inventaire des clients Smart Adserver est désormais éligible au RTB et 4 milliards d'impressions sont déjà visibles chaque mois.

PRINCIPE DU RTB (Real Time Bidding)

Mise aux enchères en temps réel d'inventaires ciblés sur une audience



Chiffres clés du RTB :

25% des dépenses publicitaires en France seront affectées à l'achat via les plateformes ad exchange d'ici 2016

60% de croissance annuelle moyenne en France (source : IDC)

Marché US du RTB estimé à 3,34 Mds \$ en 2013 (source : eMarketer)



RTB Mobile

- Smart Adserver capitalise sur son **expertise** mobile et sa **position de leader** en Europe : la technologie est déjà présente dans une majorité de sites et d'applications mobiles en Europe
- Une offre **multi-devices** : web, mobile et bientôt vidéo



Service

- Un accompagnement **personnalisé et local** pour monter en compétence sur ces technologies innovantes
- Une **équipe dédiée** assure le suivi des performances et propose des recommandations d'amélioration.



Protection des données partagées

- L'éditeur **garde le contrôle total** sur son inventaire et les données partagées.

Mars 2013 : Double-performance pour Marmiton Magazine en Mars 2013. Créé en novembre 2010 à l'occasion des 10 ans de Marmiton.org, leader des sites culinaires en France, le magazine Marmiton Mag est vendu à 110 131⁴ exemplaires par numéro. Marmiton Magazine vient de réaliser une double performance. Une première performance sur la diffusion du magazine d'après l'OJD, qui le désigne comme le magazine de cuisine ayant connu la meilleure progression en un an avec une croissance de 15,3%⁵. Marmiton Magazine se positionne comme la deuxième audience des titres cuisine d'après l'Etude ONE, avec plus de 2,5 millions de lecteurs LDP (lecture dernière période) en 2012, devant Cuisine et Vins de France (1,3 millions) et Elle à Table (1,1 millions)⁶.



Avril 2013 : Womenology, le laboratoire marketing du groupe aufeminin.com dévoile dans une étude les 13 clés pour communiquer auprès des femmes en 2013. Les effets de la crise transparaissent à travers les attentes des femmes ; le sujet central pour les consommatrices est celui du pouvoir d'achat. 96% d'entre elles souhaitent des produits plus abordables, et 92% exigent plus de qualité, les consommatrices en veulent pour leur argent et attendent des produits avec un meilleur rapport qualité/prix.

13 clés pour communiquer auprès des femmes en 2013⁷

1. Proposer des prix accessibles
2. Impliquer les consommatrices
3. Démontrer la qualité de ses produits
4. Offrir des privilèges
5. Faciliter la vie des femmes
6. Valoriser la parole des femmes
7. Etre écolo-engagée
8. Afficher une vraie transparence
9. Adresser des produits pour toutes
10. Proposer des produits innovants
11. Mettre en scène la French Touch
12. S'inscrire dans une démarche citoyenne
13. Apporter couleurs et peps

⁴ Diffusion France Payée, OJD PV 2012

⁵ Evolution en pourcentage sur DFP, PV 2012 en moyenne

⁶ Etude ONE, mars 2013

⁷ Enquêtes Aufeminin/Womenology réalisées en janvier 2013 –780 répondantes

« QUI SAUVE UNE VIE,



SAUVE L'HUMANITÉ »

Mai 2013 au féminin soutient la grande soirée annuelle de « Sauveteurs Sans Frontières », organisée le 27 mai 2013. Sauveteurs Sans Frontières est une ONG qui a pour seul objectif de sauver des vies humaines sans différenciation de nationalité, de couleur ou de religion.

SSF regroupe des médecins, des infirmiers et des psychologues du monde entier prêts à intervenir là où leur présence aide à sauver des vies humaines.

- ❖ Stages de secourisme en France (près de 20 000 personnes meurent chaque année, en France, d'accidents dans un environnement familial (à la maison, sur les routes, au travail,...)).
- ❖ Formation des équipes soignantes locales
- ❖ Rallye de la Paix, ferme pédagogique et 6 centres éducatifs pour les enfants en Israël
- ❖ Les missions de SSF : Sauver, soigner, reconforter et redonner goût à la vie avec des opérations aux Philippines, au Kenya, au Mali, en Haïti, en Indonésie, au Sri Lanka, en Jordanie et en Birmanie

Autant de projets que nous soutenons activement par un don et par une couverture éditoriale accompagnée par un appel à dons, comme suite au séisme en Haïti :

Sauveteurs Sans Frontières : mission médicale en Haïti



Vos amis sont sur au féminin, [découvrez ce qu'ils lisent](#)

Photo 8/8



Juin 2013 : Le 24 juin 2013, aufeminin.com lance wewomen.com aux Etats-Unis, une plateforme dédiée aux conseils mode, beauté, psycho et forme pour les femmes. aufeminin.com enrichit ainsi son offre en anglais après avoir lancé sa version anglophone au Canada, wewomen.ca, l'an dernier. L'ambition du groupe d'atteindre un million de visiteurs uniques dès la première année a été atteinte seulement 5 mois après en septembre 2013 !

Juillet 2013 : La commission des risques psycho-sociaux (RPS) qui travaille en étroite collaboration avec notre médecin de travail Dr. Marie-Christine VITTORI (ACMS) et notre Responsable des Ressources Humaines Cécile Poisson fait une restitution des travaux à la Présidente Marie-Laure Sauty de Chalon et au Directeur Général Délégué Christophe Decker.

Membres de la commission RPS :

- ❖ Christophe Duhamel
- ❖ Caroline Sionneau
- ❖ Laurent Mirguet
- ❖ Sébastien Ferry

Août 2013 : MEDEF & résultats 1^{er} semestre 2013 & Bébé George

MEDEF

Marie-Laure Sauty de Chalon, Présidente d'aufeminin.com intervient le 28 août 2013 à l'Université d'été du MEDEF sur le campus HEC dans la conférence-débat: « Y croire toujours » qui attaque les questions primordiales afin de préparer un avenir durable de l'entrepreneuriat en France :

- ❖ Pourquoi les Français sont-ils parmi les plus déprimés au monde ? Est-ce la faute à notre Histoire, à notre éducation, à nos médias, à nos prévisionnistes, à nos politiques, à nos mensonges, à notre idéalisme ? Le pessimisme des Français ne serait-il pas un signe de lucidité, de réalisme et de sagesse ? Après tout, le pessimisme n'a jamais été en France un frein à l'action.
- ❖ Optimistes ou pessimistes, les entrepreneurs français seront les seuls à pouvoir sortir la France de la dépression à condition qu'on leur fasse confiance !
- ❖ La reprise, c'est l'entreprise !

Un résultat en forte croissance

Deux jours après, le 30 août 2013, aufeminin publie les résultats du 1^{er} semestre 2013 qui sont en forte croissance : avec un chiffre d'affaires de 29,1 M€ au premier semestre 2013, le groupe aufeminin.com affiche une activité en progression de 12% (11% en organique).

Cette croissance à 2 chiffres a été réalisée dans un marché publicitaire et un contexte économique difficiles.

Toujours au cœur de l'actualité

A l'occasion de la naissance de George, fils du duc William et de la duchesse de Cambridge Kate Middleton, aufeminin.com et Believe Digital rendent un hommage musical au bébé royal. Cet album débute par un clin d'œil à son prénom par l'intermédiaire de Boy Georges, illustre sujet de sa Majesté, revisitant à sa façon « Amazing Grace ». Le jazz et la musique classique enchaînent ensuite pour caresser les oreilles des plus mélomanes et bercer idéalement les plus petits.

Septembre 2013 : Onmeda, le 1er portail de santé allemand du groupe aufeminin.com, lance une nouvelle formule entièrement revue en responsive design de son site. Avec une nouvelle ergonomie simple, optimisée et facilement accessible, le site est conçu pour tous les supports. L'internaute peut désormais avoir accès en un clic à toutes les informations et services tels que : des conseils santé, possibilité de faire des tests ou bien encore avoir des conseils d'experts (médecins, sages-femmes ou pharmaciens) dans les forums thématiques.

Octobre 2013 : Marmiton

13 octobre journée marmiton

L'idée ? Permettre à des amateurs de cuisine -marmitonantes et/ou bloggeurs culinaires- de passer une journée (ou une partie de journée) à :

- ❖ découvrir des techniques et des ingrédients
- ❖ s'essayer à d'autres cuisines
- ❖ se retrouver et passer un bon moment ensemble (et avec l'équipe Marmiton au grand complet)
- ❖ se régaler

Notre challenge était de réussir le pari de faire en sorte que CHAQUE animation (une petite quinzaine) permettait d'apprendre une compétence culinaire ou une technique de cuisine.

Le prix d'entrée ? Une libre participation à partir de 1 Euro, ce qui nous a permis d'ouvrir cette journée au plus grand nombre tout en collectant 1189,99 EUR en faveur de l'association A.N.D.E.S - Les Potagers de Marianne. L'événement a été financé par des sponsors et par Marmiton.

14 novembre : aufeminin sponsor de Human Rights Watch pour la 4^e année.

Invitation de clients et mobilisation éditoriale car là où les droits de l'Homme sont attaqués, les droits des femmes souffrent.

28 novembre: CEW (Cosmetic Executive Women) - Aufeminin prend une table au dîner de gala avec ses clients pour financer des soins de beauté en milieu hospitalier. Ce partenariat a été mis en place il y a 7 ans et mobilise interne et clients.

Novembre 2013 : Rencontres + MLP (MyLittleParis)

RENCONTRES aufeminin.com et Aude de Thuin ont décidé d'agir en lançant « les Rencontres aufeminin.com » pour aider les femmes à réussir leur vie. Les Rencontres aufeminin.com s'adressent à l'ensemble des femmes, quels que soient leur âge, leurs

origines, leur activité, et leurs revenus De plus, les Rencontres portent au grand jour la réussite des femmes dans tous les secteurs d'activité : entreprises -petites et grandes-, e-commerce, professions libérales, mode, sports, littérature, spectacle, sciences, nouvelles technologies ! Les hommes sensibles au succès des femmes sont les bienvenus.

Plusieurs PDG français sont venus s'engager pour mieux défendre la parité: L'Oréal, Michelin, Google, PWC, Manpower, Les Échos, Philips France
Les femmes fortes sont partout: Scientifiques, sportives, créatrices d'entreprise, artistes



2 dates en 2013

Paris le 19 novembre 2013 : « femmes et réussites », en présence notamment de la ministre Najat Vallaud-Belkacem et de la chanteuse Ayo

Toulouse le 4 décembre 2013 : « femmes, sciences et technologies »

Les plus grandes scientifiques françaises, les meilleures expertes en nouvelles Technologies ainsi que des ingénieures occupant des postes à responsabilité dans des secteurs traditionnellement masculins sont venues témoigner de leur parcours et de leur réussite,

Chiffres clés

Paris (19/11/2013)

Participants conférence : 600 venues + 45 speakers

Participants formations: 60 formations

Impact social media: 1554 tweets pour 341 twittos, portée d'audience 482.000

Toulouse (04/12/2013)

Les femmes et la science : comment mieux orienter les jeunes filles vers les sciences et les technologies?

Les rencontres aufeminin à Paris en photos

Like 0 g+1 0 Tweeter 0 Pinterest 0

Taille : [-] [+] Affichages ▼

1 2 3 - Les rencontres 4 5 6

7 8 9 10 11 12

13 14 15 16 17 18

19 20 21 22 23 24

25 26 27 28 29 30

Plus de photos des Rencontres aufeminin.com :

<http://www.aufeminin.com/evenement/album983518/les-rencontres-aufeminin-a-paris-en-photos-23529994.html>

MLP : Acquisition de 60% de MyLittleParis, société française qui a créé une communauté d'un million de lectrices en partant d'une newsletter confidentielle entre amies.



🏠 VENTES PRIVÉES MODE-BEAUTÉ RESTOS-BAR INSOLITE GAMBETTES BOX KIDS BOX GEEKETTE TOP 5 Editions ▼

MyLittleParis envoie chaque jour des idées ou des bonnes adresses à ses abonnées pour les inspirer et les surprendre. Fany Péchiodat, fondatrice et présidente de MyLittleParis déclare : « Je me réjouis de poursuivre l'aventure de MyLittleParis avec l'appui des équipes d'aufeminin.com et de son expertise media. L'addition de nos forces va nous permettre de continuer à grandir tant en France qu'à l'international, tout en conservant ce ton intimiste et l'exigence sans compromis qui ont fait le succès de MyLittleParis. En tant qu'entrepreneuse, c'est un grand bonheur que mes 5 associés de départ soient toujours à mes côtés pour entamer ce nouveau chapitre. Nous partageons la même vision : l'idée que grâce au web, on peut être à la fois artisanal et innovant, petit et mondial, high-tech et home-made. C'est ce qui anime notre équipe au quotidien et que je continuerai à insuffler. »

Décembre 2013 : Brésil, story mobile & video ad serving

Lancement de taofeminino.com.br au Brésil

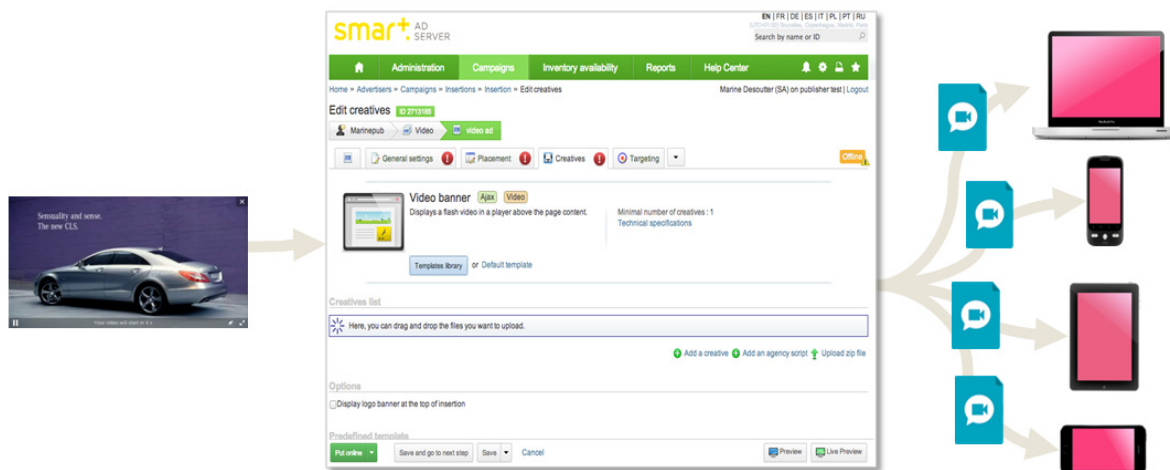
7 décembre Noël solidaire : pour la deuxième année aufeminin s'engage aux côtés de Disneyland, l'association les « Petits Princes » et « La Voix de l'Enfant » pour offrir une journée de rêve à 220 personnes démunies.

9 décembre : aufeminin partenaire de PlaNet Finance pour le prix du microentrepreneur de l'année.

Sept lauréats sélectionnés par vote sur aufeminin.com

<http://www.fondation-planetfinance.org/awards/>

Smart Vidéo : Smart Adserver a également lancé en **décembre 2013** une offre d'adserving vidéo. Cette solution présente l'atout clé d'offrir une interface unique pour tous les formats, tous les devices et les ventes aussi bien directes qu'indirectes. Un atout clé: une seule interface pour tous les formats, tous les devices et les ventes directes et indirectes



4. Nos engagements : mécénat, dons et publicité gratuite

Parce que les femmes se montrent combattives dans tous les domaines qui composent leur vie -professionnel, associatif, personnel et familial-, il nous semble évident de les accompagner et de les soutenir.

Notre ambition

Leur venir en aide sur de multiples fronts, en déployant tous les moyens à notre mesure : sujets et enquêtes rédactionnels, donations et appels aux dons, trophées et expositions, soutiens aux associations sous forme de publicités gratuites ou soutien éditorial.

Nos dons en 2013 : 41.775 EUR pour soutenir :

- ❖ AFM Telethon
- ❖ Cinéfondation
- ❖ Human Rights Watch
- ❖ L dans la ville
- ❖ Sauveteurs sans Frontières
- ❖ Toutes à l'école
- ❖ Un cœur pour la Paix (soirée 30/10/2013)

Publicité gratuite : 422.100 EUR

- ❖ Action contre la faim
- ❖ Agence solidarité logement « I Loge You »
- ❖ Carrefour « Les boucles du Cœur »
- ❖ Estée Lauder « Cancer du sein »
- ❖ Handicap International
- ❖ Institut Curie
- ❖ Institut du cerveau et de la moelle épinière
- ❖ Journée Mondiale Trisomie 21
- ❖ Ligue Contre le Cancer
- ❖ ONG PLAN France « Journée internationale des Filles »
- ❖ Sos Sahel
- ❖ Sos Village Enfants
- ❖ Vaincre la mucoviscidose

5. Nos actions en 2013 pour appliquer la charte éco-responsable

auFeminin a adopté pour 2013 une charte RSE écoresponsable qui comporte 4 piliers et 12 objectifs.

Environnement

Réduire notre consommation électrique et nos émissions de CO2

Développer le recyclage des déchets

Promouvoir les bonnes pratiques

Responsabilité

Communiquer sur un environnement de travail sain

Développer et financer des actions de mobilisation en faveur des personnes défavorisées sur nos sites

Aider les associations écoresponsables

Emploi

Faire progresser nos collaborateurs et veiller à leur épanouissement professionnel et personnel

Promouvoir la diversité

Nous engager en faveur de l'égalité et de la parité

Transparence

Conduire notre business avec transparence

Engager nos fournisseurs dans une démarche responsable

Etre garants vis à vis de nos internautes d'équité

Environnement

- ✓ **Notre ambition : réduire notre consommation électrique et nos émissions de CO2**
- ✓ **Nos actions en 2013 :**
 - Isolation des fenêtres du siège social
 - Installation de sèche mains Airblade (80% de consommation en moins)
 - Remplacement d'une réunion mensuelle du comité exécutif par une conférence téléphonique, afin d'éviter les déplacements et de réduire nos émissions de CO2
 - Réduction de la consommation énergétique dans nos DATACENTERS

Serveurs : Réduction de la consommation grâce aux nouvelles techniques de refroidissement dans nos datacenters:

- ❖ **Free cooling : système qui permet d'utiliser l'air extérieur pour refroidir les installations plutôt que la climatisation, par exemple la nuit quand il fait frais ou l'hiver**
Cold Corridor : l'organisation des baies en "cold corridor" optimise le refroidissement
- ❖ **Récupération de la chaleur : le système est en circuit fermé pour recycler et réutiliser la chaleur perdue.**
- ❖ **Confinement de l'air chaud : Afin d'optimiser la consommation énergétique de charges informatiques de haute densité, nous isolons l'air chaud et le canalisons vers des climatiseurs pour créer des systèmes fermés très efficaces.**
- ❖ **Notre hébergeur INTERXION a gagné le Prix Green IT 2011 et 2012**



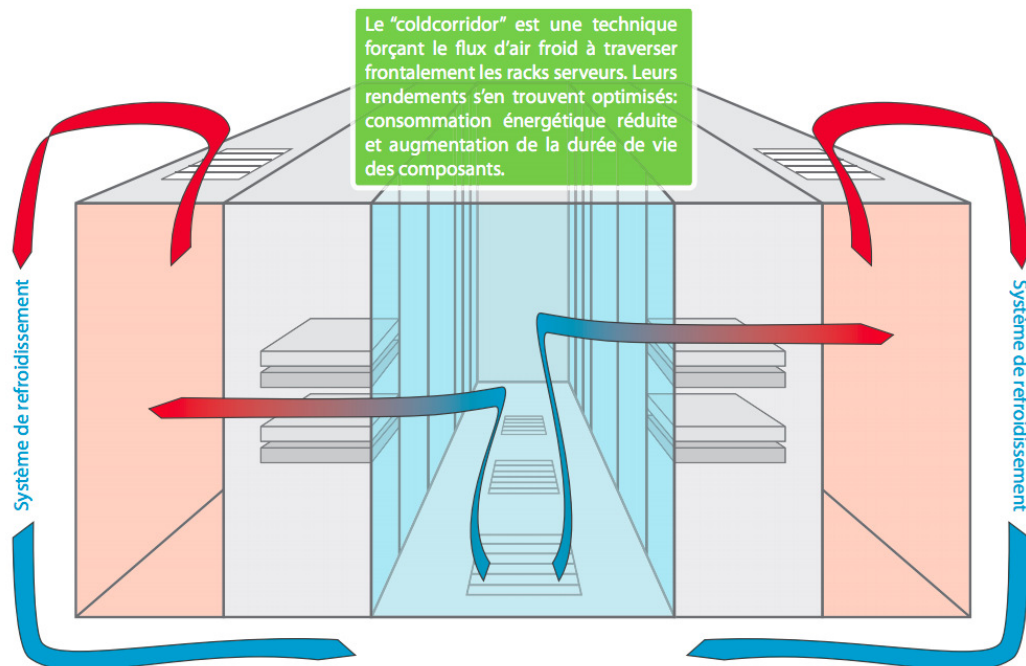


Schéma d'une suite en « cold corridor »

✓ **Notre ambition : Développer le recyclage des déchets**

✓ **Nos actions en 2013 :**

- Marmiton: Lutter contre le gaspillage alimentaire avec des recettes pour cuisiner les restes / exploiter les épiluchures
- Distribution gratuite de tasses aux salariés (suppression des gobelets en libre-service. Ainsi nous économisons 50.000 gobelets par an.
- Recyclage des capsules Nespresso, des bouchons plastiques
- Recyclage informatique, recyclage des toners
- Mise en place du Tri sélectif au siège social d'aufeminin.com:
 - 19,2 m3 d'ordures ménagères par mois
 - 8,16 m3 de recyclable (papier, carton) par mois
 - 0,96 m3 de verre par mois
- Depuis que les corbeilles à papier dans les étages sont sans sac, nous économisons 2000 sacs poubelle et 10h de ménage par mois.

✓ **Notre ambition : Promouvoir les bonnes pratiques**

✓ **Nos actions en 2013 :**

- Réunion plénière sur la RSE le 17 juillet 2013
- Guidelines internes : Communiquer sur les abus d'utilisation de la climatisation et du chauffage, sur les déplacements : prendre le train au lieu de l'avion, faire un call/vidéoconférence si possible
- Encourager les salariés à économiser l'eau également à la maison (La vaisselle à la main consomme 42 l d'eau et 100l si on laisse couler l'eau, un lave-vaisselle 10 l)
- Test d'une machine à café avec des capsules biodégradables
- Papier: utilisation du papier recyclable, suppression des feuilles de congé, signature « n'imprimez pas ... »
- Sèche-mains en tissu dans les étages

Responsabilité

- ✓ Notre ambition : Communiquer sur un environnement de travail sain
- ✓ Nos actions en 2013 :
 - Plénière sur la santé, le stress, le tabac et la sécurité (26/02/2013)
 - Distribution de paniers de fruits / légumes
 - Plan d'action ergonomique sur les conseils du médecin du travail Dr. Vittori et de l'ergonome Mme Le Mouel afin d'améliorer les conditions du travail
 - Mise en place d'une douche au sous-sol pour les sportifs (et ceux qui souhaitent le devenir)



- ✓ Notre ambition : Développer et financer des actions de mobilisation en faveur des défavorisés sur nos sites
- ✓ Nos actions en 2013 : flash mob, contenus, rencontres, ...
 - Flash Mob « **Mettez du rouge** » : Nos hommes se maquillent afin de sensibiliser le pays contre des violences faites aux femmes en France !

Messieurs, mettez du rouge et aidez les femmes !

Like 71 +1 15

Tweet 24

Vos amis sont sur [aufeminin](#), découvrez ce qu'ils lisent

Photo 1/2 ▶



- Des contenus engagés pour lutter contre les exclusions



<http://www.aufeminin.com/societe/pauvrete-2-7-millions-d-enfants-consideres-comme-pauvres-en-france-s49175.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/pauvrete-les-meres-celibataires-toujours-plus-fragiles-s103684.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/precarite-quelles-solutions-pour-aider-les-femmes-s206011.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/chomage-plus-d-infarctus-chez-les-demandeurs-d-emploi-s7863.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/la-meteo-presentee-par-des-sdf-pour-sensibiliser-le-public-a-leur-condition-s29345.html>

▪ **Le Noël solidaire, samedi 7 décembre 2013**

aufeminin, avec le soutien de Disneyland® Paris vous invite à vivre toute la magie de Noël au parc Disneyland®. Et tous ensemble, nous permettrons aux enfants de l'association "La Voix De l'Enfant" de recevoir de nombreux cadeaux pour Noël et permettre la réalisation de 3 rêves d'enfants de "l'Association Petits Princes". Pour participer, chaque enfant devra offrir un (ou plusieurs :) cadeau neuf et emballé à l'association "La Voix de l'Enfant".

Rendez-vous le samedi 7 décembre 2013 pour passer un moment magique et enchanté en famille au Parc Disneyland® Paris et faire de cette journée exclusive une journée marquée par la solidarité et l'amitié.



Au programme pour les enfants:

- des attractions du parc Disneyland® toute la journée
- trois vœux d'enfants de "l'Association Petits Princes"
- un dîner VIP
- des nombreux ateliers pour les enfants (Maquillage, Décorations de Noël Disney Dreams® fête Noël !, Ateliers de CupCakes)
- le nouveau spectacle Disney Dreams® ! fête Noël
- et pleins d'autres surprises !

▪ **Les Rencontres aufeminin.com**

Des intervenantes au parcours hors norme

Les journées des Rencontres aufeminin.com le 19 décembre 2013 à Paris et le 4 décembre 2013 à Lyon ont été l'occasion de mettre en avant des « succès stories » de femmes qui ont réussi dans des domaines très diverses- afin d'encourager les femmes à aller plus loin. Si certaines femmes avaient des parcours brillants, un avenir presque tout tracé, d'autres ont connu des hauts et des bas et se sont battues pour réaliser leur projet. Comme Laurence Lascary, qui a créé la société DACP (« de l'autre côté du périph' ») avec une folle envie de produire des films. Originnaire du 93 et sans fonds propres, elle s'appuie sur ses talents et un diplôme de Master II en marketing et distribution dans l'industrie audiovisuelle européenne délivré par la Sorbonne et l'INA (Institut National de l'Audiovisuel). Ses projets cartonnent : elle est lauréate du Grand Prix Espoirs Banlieue en 2008 (concours Talents des Cités) et Envie d'Agir 2009, sait s'appuyer sur des réseaux existants comme Entreprendre 93 et gagne la confiance de FinanCités qui lui apporte le financement nécessaire pour continuer.

Nous avons dédié une table ronde au sujet tabou du « savoir rebondir », afin de redonner confiance aux femmes pour prendre leur vie en main et se sortir de situations difficiles, comme l'ont fait Anne Bouferguene, DGA de Voyageurs du Monde et porteuse du VIH et Elina Dumont, comédienne, ex SDF.

La soirée a été clôturée par la chanteuse AYO, une polyglotte radieuse, avec des racines nigérianes et tzigane roumaines, une nationalité allemande, qui a surmonté une enfance très difficile avec une mère junkie et des séjours dans des foyers, par sa musique qui transporte sa joie de vivre, sa légèreté et son espoir.

Son parcours, comme celui de plein d'autres femmes montre clairement que rien n'est jamais perdu d'avance et aufeminin.com continuera à mettre tous ses moyens en œuvre afin de faire émerger les talents et d'aider les femmes à croire en elles.

- ✓ Notre ambition : Aider les associations écoresponsables
- ✓ Nos actions en 2013 :
 - Des contenus engagés, au cœur du débat
 - ❖ Delphine Batho: "Le diesel est une substance cancérogène avérée"
 - ❖ Pollution : Les femmes exposées font des bébés plus petits
 - ❖ Santé : Pollution et pollens, attention danger !
 - ❖ 5 règles écolos pour recycler ses bouteilles d'eau
 - ❖ Micro-trottoir : Que faites-vous pour la planète ?
 - ❖ 20 gestes écolos à adopter
 - ❖ 5 idées de sorties écolo en famille
 - ❖ Voyagez responsable et solidaire
 - ❖ Cité Green récompense les éco-gestes
 - ❖ Solar Hôtel : un hôtel 100% écologique



- **Babelbag**

BABELBAG: Projet créateur de lien social, favorisant le tissu économique local « made in France » « main à la main » avec un véritable programme permettant aux femmes en France de démarrer une activité de micro business avec un premier outil qui est la "business box". À l'intérieur de celle-ci, des outils juridiques et techniques pour faire fonctionner leur affaire (contrat, éléments de langage, argumentaire, flyers, affiches, cartes visite, accès à un espace personnel pro sur le site Babelbag...), ainsi qu'un stock de produits tels que les sacs que vous avez financé.



Emploi

- ✓ Notre ambition : Faire progresser nos collaborateurs et veiller à leur épanouissement professionnel et personnel
- ✓ Nos actions en 2013 :
 - Les rencontres aufeminin.com : des salons d'empowerment au féminin, entrée gratuite pour tous les salariés du groupe !
 - Commission des risques psychosociaux
En mars 2013, un groupe de travail composé d'une dizaine de volontaires a été constitué afin d'échanger sur les Risques Psycho Sociaux en vue de construire une démarche de prévention collective, Animé par deux psychosociologues de l'ACMS (centre de santé au travail), ce groupe a dans un premier temps été sensibilisé au thème des RPS (définitions, repérages, aspects législatifs..) pour ensuite élaborer un plan de prévention, Ce plan d'action a été présenté en juillet à la Direction et a reçu un écho favorable. Les cinq volets de ce plan d'action sont les suivants :
 - Vision et stratégie
 - Management
 - Organisation, compétences et charge de travail
 - Communication Interne
 - Intégration des nouveaux collaborateurs

- ✓ **Notre ambition : Promouvoir la diversité**
Nos actions en 2013 :
 - **Intégration de 3 personnes via l'association d'insertion ARES**

Les trois personnes recrutées via l'association d'insertion ARES bénéficient d'un accompagnement personnel par leur manager, la responsable RH et la direction.

Ainsi nous avons mené des entretiens personnalisés tout au long de l'année afin d'être à l'écoute de leurs questions afin de les guider à atteindre l'autonomie et la progression dans leur poste ainsi qu'une bonne ambiance de travail au sein d'une équipe dynamique avec des collaborateurs d'origines variées et issus d'horizons différents.

Dans cette démarche, notre agent de nettoyage a bénéficié d'un cours d'alphabétisation de 70h de formation en 2013.

- **Des contenus engagés afin de promouvoir la diversité et lutter contre le racisme**

<http://www.aufeminin.com/news-loisirs/le-docu-de-la-semaine-les-marches-de-la-liberte-de-rokhaya-diallo-s223603.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/racisme-le-deguisement-est-il-une-provocation-s221302.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/racisme-il-a-augmente-selon-une-majorite-de-francais-s176944.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/un-g-i-defend-un-musulman-victime-de-racisme-s165560.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/racisme-une-application-pour-le-denoncer-au-quotidien-s65685.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/racisme-insultes-envers-une-ministre-en-italie-s52676.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/racisme-un-scanner-pour-reconnaitre-les-racistes-s9406.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/forum-de-la-mixite-ne-manquez-pas-l-edition-2013-s229497.html>

<http://www.aufeminin.com/news-stars/ces-stars-qui-ont-des-enfants-metis-s215012.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/racisme-sonia-rolland-miss-france-2000-raconte-les-insultes-les-crachats-les-excrements-s233712.html>

- ✓ **Nous engager en faveur de l'égalité et de la parité**
- ✓ **Nos actions en 2013 : Un contenu engagé**

<http://www.aufeminin.com/news-societe/-metiers-d-hommes-vs-metiers-de-femmes-la-parite-est-encore-loin-s235850.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/parite-une-semaine-pour-lutter-contre-les-inegalites-professionnelles-s184689.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/parite-les-femmes-encore-tres-peu-presentes-dans-la-haute-fonction-publique-s42878.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/parite-les-5-formes-de-discriminations-du-quotidien-dont-sont-encore-victimes-les-femmes-s35104.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/parite-seulement-2-femmes-dans-le-top-100-des-meilleurs-pdg-s8974.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/jo-2012-hommes-femmes-les-jeux-de-la-parite-exclu-s5592.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/parite-trois-femmes-au-conseil-constitutionnel-s29657.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/egalite-homme-femme-la-france-mauvaise-eleve-s195595.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/parite-les-femmes-font-une-timide-percee-dans-les-conseils-d-administration-s29654.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/egalite-parentale-des-peres-sur-le-dome-du-sacre-c-ur-s167465.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/mariage-precoce-1-fille-sur-3-mariee-avant-18-ans-dans-les-pays-en-voie-de-developpement-s178589.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/air-france-la-compagnie-condamnee-pour-discrimination-s43427.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/discrimination-une-campagne-choc-contre-les-inegalites-hommes-femmes-s189268.html>

<http://www.aufeminin.com/societe/najat-vallaud-belkacem-veut-punir-davantage-les-inegalites-salariales-s35418.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/yemen-nada-11-ans-lance-un-appel-pour-refuser-un-mariage-force-video-s85986.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/mini-miss-va-t-on-interdire-les-concours-de-beaute-pour-enfants-en-france-s232481.html>

<http://www.aufeminin.com/news-societe/violences-faites-aux-femmes-le-plan-a-66-millions-du-gouvernement-s215997.html>
<http://www.aufeminin.com/news-societe/egypte-ce-pays-ou-il-ne-fait-pas-bon-etre-une-femme-s207808.html>
<http://www.aufeminin.com/news-societe/malala-16-ans-elle-continue-son-combat-pour-les-droits-des-femmes-s80752.html>
<http://www.aufeminin.com/news-societe/arabie-saoudite-quelques-unes-des-raisons-absurdes-pour-lesquelles-les-femmes-n-ont-pas-le-droit-de-conduire-s197197.html>
<http://www.aufeminin.com/news-societe/ivg-irlande-autorise-l-avortement-mais-sous-certaines-conditions-s82315.html>
<http://www.aufeminin.com/societe/emploi-les-femmes-ont-le-droit-de-pleurer-au-travail-s59252.html>
<http://www.aufeminin.com/societe/sexisme-le-second-de-l-ol-refuse-de-parler-foot-avec-les-femmes-s40630.html>
<http://www.aufeminin.com/societe/droit-des-femmes-un-texte-historique-adopte-par-l-onu-contre-les-violences-faites-aux-femmes-s38609.html>
<http://www.aufeminin.com/societe/les-saoudiennes-femmes-de-la-semaine-s9139.html>

Transparence

- ✓ **Notre ambition : Conduire notre business avec transparence**
- ✓ **Nos actions en 2013 :**
 - Réunions plénières : Afin de partager la stratégie et les projets majeurs du groupe avec l'ensemble des salariés et de créer un lien de communication direct sans barrières hiérarchiques, des réunions plénières sont organisées par la Présidente Mme Sauty de Chalon au siège du groupe aufeminin.com.
En 2013 il y avait 6 réunions plénières :
 - ✓ 26/02/2013 Plénière Santé (Tabac, Stress) & Sécurité
 - ✓ 26/03/2013 Plénière Résultats et objectifs
 - ✓ 17/07/2013 Plénière: Chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2013+ politique RSE (developpement durable)
 - ✓ 20/09/2013 : Veille Marketing & Technique
 - ✓ 28/10/2013 : Rencontres aufeminin.com
 - ✓ 20/11/2013: Plénière stratégie, annonce de l'acquisition de My Little Paris
 - Vente des produits tests reçus à la rédaction en faveur des associations. Ainsi toutes les salariés peu importe leur poste ou service ont le même accès à un petit prix symbolique allant de 1-20 EUR aux produits de beauté, livres, CDs ... Ainsi 2596,60 euros ont été récoltés le 5 décembre 2013 pour la Croix Rouge, association que les salariés ont choisi ensemble par vote interne
 - Publication des informations financières sur le site : En tant que société cotée en bourse, nous publions tous les documents financiers sur notre site internet, et notamment la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

- ✓ **Notre ambition : Engager nos fournisseurs dans une démarche responsable par la mise en place d'une charte eco responsable en 2014.**

- ✓ **Nos actions en 2013 :**

Nous sélectionnons des fournisseurs Apple et Sony qui sont engagés dans une démarche responsable.

Nous demandons à nos coursiers d'être également certifiés et favorisons les déplacements en taxi green.

Notre société de nettoyage Lusatec utilise en 2013 des produits de ménage écologiques à notre demande.

- ✓ **Notre ambition : Etre garants vis à vis de nos internautes d'équité**

- ✓ **Nos actions en 2013 :**

- **S'engager à détruire toute demande d'internautes de contenus à effacer**
- **Marmiton publie sa charte afin de garantir le respect et la transparence (ok vérifié, publié en 2013)**

http://www.marmiton.org/pratique/mentions-legales_charte-marmiton-respect-et-transparence_1.aspx

Nous sommes disponibles pour nos internautes

REponses

En 2013, nous avons eu et répondu à :

- 5 443 000 messages postés sur les forums en 2013 sur **aufeminin.com**
- 124 000 messages postés sur les forums en 2013 sur **Teemix**
- 75 000 messages postés sur les forums en 2013 sur **SanteAZ**

- 157 000 alertes sur les forums sur **aufeminin.com**
- 2 700 alertes sur les forums en 2013 sur **Teemix**
- 2 600 alertes sur les forums en 2013 sur **SanteAZ**

Nous nous engageons à répondre en 48h (en raison du weekend) :

AUX MESSAGES DES INTERNAUTES

- 200 emails quotidiens que nous recevons sur la boîte aux lettres **communaute@aufeminin.com**
- 10 messages quotidiens sur la page Facebook d'**aufeminin.com**
- 10 messages quotidiens par MP sur le compte **lequipeaufeminin**

AUX MESSAGES ALERTES SUR LES FORUMS (diffamation, injures, contenus illicites, mauvais comportement,...)

- 500 messages alertés sur les forums d'**aufeminin**
- 400 messages alertés sur les forums **Teemix**
- 50 messages alertés sur les forums **SanteAZ**
- 10 messages alertés sur les forums **voyages bons plans**

AUX ALERTES/CREATION D'ALBUMS PHOTOS

- 200 albums photos créés et/ou alertés sur aufeminin
- 50 albums photos créés/alertés sur Teemix

AUX ALERTES/CREATION DE VIDEOS

- Aux 20 vidéos créées et/ou alertées sur aufeminin
- Aux 10 vidéos créées et/ou alertées sur aufeminin

AUX ALERTES/CREATION DE BLOGS

- 50 blogs créés et/ou alertés sur aufeminin
- 10 blogs créés et/ou alertés sur aufeminin

Nous avons dépassé cet objectif avec une équipe dédiée à la modération du lundi au vendredi de 9h3 à 18h30. Nous avons répondu la plupart du temps aux demandes en 24h ou moins.

Charte Marmiton : respect et transparence

1) DES RECETTES 100% D'INTERNAUTES

Les recettes de la base Marmiton sont des recettes de marmitonantes et uniquement de marmitonantes.

Les recettes proposées par les marques apparaissent à des emplacements différents et sont clairement identifiées comme des recettes de marques.

2) UN CONTENU PROPOSE EST VITE PUBLIE

Les recettes, commentaires et restaurants proposés par les marmitonantes font l'objet d'une validation a priori (avant publication) et ne sont publiés qu'après validation par notre équipe.

L'équipe s'engage (sauf conditions exceptionnelles : problème technique majeur, épidémie de choléra...) à garantir un délai de publication de 2 semaines pour les recettes et les restaurants, et de 5 jours ouvrés pour les commentaires.

Les photos de recettes proposées par les marmitonantes, les messages postés sur notre forum et les commentaires postés sous les articles via l'interface Facebook font l'objet d'une modération a posteriori (après publication). N'hésitez pas à utiliser le lien « Alerter » si un de ces contenus vous semble poser problème, notre équipe pourra ainsi agir au plus vite.

3) RESPECTER VOS CONTENUS, C'EST VOUS RESPECTER

Toute recette proposée par un marmitonante n'est publiée qu'une fois analysée par l'équipe. Ainsi, si l'équipe détecte qu'une recette proposée a été recopiée depuis un autre support (blog, site ou autre), cette recette n'est pas publiée. Seule exception : lorsque cette recette est postée par la même personne qui l'a postée sur son blog ou sur un autre support.

Dans le cas où malgré notre vigilance, une recette ou une photo publiée proviendrait d'un autre support (notamment d'un livre, ce qui est pour nous encore plus difficile à détecter), nous nous engageons à retirer ce contenu de notre base dès l'information vérifiée.

4) IDENTIFIER CLAIREMENT LA NATURE DES CONTENUS

Il y a deux types de dossiers sur Marmiton :

Les dossiers réalisés par l'équipe (dossier thématique, diaporamiam, tendances gourmandes...). Réalisés par l'équipe dans un souci de neutralité éditoriale, ils sont pérennes et restent sans limitation de temps sur notre site. Ils peuvent être ponctuellement sponsorisés (via la présence d'encarts publicitaires).

Les dossiers proposés par des marques ou avec des marques, dans une logique de promotion. Ces contenus sont clairement identifiés par une mention « publi-info ».

5) PROPRIETE INTELLECTUELLE

Comme précisé dans nos Conditions Générales d'Utilisation depuis la création du site (début 1999), proposer un contenu sur Marmiton (recette, commentaire, photo, vidéo ou autre) entraîne l'autorisation pour Marmiton d'utiliser, de modifier et de reproduire ces contenus sur tout support sans limite de temps. C'est la seule manière pour Marmiton d'adapter ses services sur tous les supports sans avoir à gérer une infinité de cas particuliers.

SERVICES

6) ON VOUS REPOND VITE

Lorsque vous nous écrivez, nous nous engageons à vous répondre sous un délai de 2 jours ouvrés maximum, à l'exception des messages concernant les supports mobiles (smartphones, tablettes et autres), car la nature très technique des questions entraîne souvent un délai supplémentaire difficilement maîtrisable (du fait de la multiplicité des supports et cas de figures, ainsi que de la nécessité parfois de faire des tests).

7) LA PUBLICITE DOIT SEDUIRE, PAS S'IMPOSER

La publicité constitue la principale source de revenus de Marmiton. En ce sens, elle est indispensable à son existence, comme à celle de tous les médias dont l'accès est gratuit.

Cependant, par respect pour les marmitonauts et dans l'intérêt des marques, Marmiton s'engage à ne pas utiliser sur le web de formats publicitaires intrusifs. Nous entendons par formats intrusifs ceux qui viennent empiéter sur le contenu utile et/ou sur les liens de navigation du site (à l'exception des formats qui s'ouvrent de manière déclenchée par l'utilisateur soit par un passage de la souris sur une bannière, soit par un clic) sauf dans des cas exceptionnels et très limités dans le temps, pour des formats originaux et ludiques conformes aux valeurs de Marmiton.

De plus, tous les encarts publicitaires ont le son désactivé par défaut (sauf pour les publicités proposées avant une vidéo).

8) DES PUBLICITES PERTINENTES ET COHERENTES AVEC NOS VALEURS

Marmiton se réserve le droit de refuser des campagnes publicitaires non conformes à ses valeurs.

La démarche de Marmiton est d'encourager les marques à proposer aux marmitonnaves des informations utiles, intéressantes ou divertissantes, voire les trois à la fois ! Beaucoup de marques et d'agences (les intermédiaires avec les marques) ont aujourd'hui compris cette démarche et notre équipe collabore d'autant mieux avec elles que la pertinence pour les marmitonnaves est forte.

9) ON N'EST PAS « BIG BROTHER »

Chaque marmitonnavite s'inscrit volontairement aux services de son choix sur Marmiton.

Chaque utilisateur inscrit a la possibilité de modifier son inscription ou de se désinscrire à tout moment sur demande auprès de chef@marmiton.org.

Chaque utilisateur inscrit a la possibilité de modifier ou supprimer ses informations personnelles et autorisations en se connectant sur son espace personnel.

La base des utilisateurs inscrits sur Marmiton a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (www.cnil.fr) numéro 664332.

Marmiton s'engage à ne transmettre des offres commerciales de ses partenaires qu'aux marmitonnaves inscrits qui ont exprimé explicitement le souhait de recevoir ces offres... et à limiter de toute façon le nombre de ces envois à un nombre raisonnable (nous n'aimons pas être spammés, vous non plus).

10) NOTRE MISSION : LA TRANSMISSION

Même si Marmiton est une société, depuis la création du site, en 1999, nous considérons que nous avons une « mission d'utilité publique » qui n'a pas changé depuis le début : permettre à chacun de...

Bénéficier d'une transmission culinaire que tout le monde n'a pas forcément eu la chance d'avoir de la part de sa famille

Gagner en confiance pour s'améliorer et « oser » de nouvelles choses en cuisine !

Faire et se faire chaque jour plus plaisir via la cuisine

11) NOTRE DEMARCHE : LA COLLABORATION

Marmiton évolue sans cesse, pour :

Améliorer son service de base

L'adapter sur tous supports (voire inventer de nouveaux supports, pourquoi pas !)

Trouver de meilleures manières de répondre aux besoins quotidiens de tous autour de la cuisine

Pour ce faire, nous vous écoutons énormément (tous les mois, vous pouvez nous rencontrer physiquement et échanger avec l'équipe) et nous proposons à nos internautes les plus assidus de tester nos concepts et nouveautés avant leur sortie (et le plus souvent, avant même de les développer).

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions et reproches ! (un reproche constructif est plus utile qu'une flatterie, pour peu qu'on sache l'écouter)

12) RESPECT ET COURTOISIE

Le respect et la courtoisie que nous vous devons, vous le devez aussi aux autres, et a fortiori aux autres internautes dans tous les échanges que vous pouvez avoir avec eux. En 2003, nous avons mis à disposition quelques règles de bonne conduite, qui sont toujours disponibles ici...

6. Devenir une entreprise verte : Interview avec Thierry Teyssier, représentant de la commission green

1- Comment le groupe auFeminin a-t-il progressé dans le domaine du développement durable en 2013 ?

Plusieurs actions ont été menées durant cette année 2013, sur 3 points, nos locaux, les collaborateurs et la culture.

- Au niveau de nos locaux, en premier lieu, nous avons fait établir un diagnostic « performance énergétique » qui s'est révélé plutôt bon pour un immeuble aussi ancien.

En effet l'indice « consommations énergétiques » est de 354,1kWhEP/m².an ce qui nous place dans la partie moyenne basse avec un indice F (la plage des indices s'étalant de l'indice A = bâtiment économe à l'indice I = bâtiment énergivore) et l'indice GES (émissions des gaz à effet de serre) est de 23,1 kgéqCO₂/m².an ce qui nous donne un indice D, pour la même plage d'indice (de A à I).

Ces indices sont obtenus grâce au bon équipement de base des locaux, car nous disposons d'ampoules soit à leds soit fluocompactes, de détecteurs de présence dans les parties communes (couloirs, toilettes...), de chasses d'eau à double réservoir, d'une bonne installation électrique...

Nous avons mené quand même quelques actions, comme le renforcement de l'isolation des fenêtres des 2^{ème} et 4^{ème} étages, des sèche-mains électriques ont été installés au RDC et des sèche-mains à tissu dans les étages.

Au niveau de l'entretien des locaux nous avons opté pour des produits de nettoyage écologiques en accord avec notre société de ménage Lusatec.

- Au niveau des collaborateurs, les changements ont été plus radicaux avec en premier lieu, la disparition des gobelets plastique en libre-service, ceux-ci ont été remplacés par des tasses, qui ont été distribuées à chaque salarié. Par ce simple geste nous économisons plus de 50 000 gobelets par an !

Nous avons aussi supprimé les sacs à poubelle et limité le nombre de corbeilles de « proximité » c'est à dire la corbeille que nous avons non loin de notre bureau, le but étant de n'y mettre plus que du papier ce qui évite que les femmes de ménages fasse le tri, ou pas, du contenu de celles-ci. A la place, de grosses corbeilles de tri sélectif ont été placées à divers endroits de l'établissement et nous avons, par la même occasion, gagné du temps de travail pour les femmes de ménages ce qui leur permet de faire d'autres tâches.

Plusieurs poubelles de tri sélectif ont donc été installées et en plus des poubelles de tri habituelles (jaune vert...), nous avons le recyclage des bouchons en plastiques et des capsules pour les machines à Café. Des affiches ont été réalisées afin d'identifier facilement chaque corbeille.

Nous avons installé des « pôle fumeur » (espèce de petite colonne) dans la cour afin de récolter les filtres de cigarettes.

Nous avons aussi réduit le nombre d'imprimantes et sensibilisé les collaborateurs à l'impression recto/verso. Toujours au niveau des imprimantes le papier utilisé est du papier recyclé, notre consommation annuelle est environ de 60 cartons de papier A4 et 10 ramettes de papier A3, ce qui est un très bon point au vu du nombre de collaborateurs.

La mise ne place d'un logiciel pour les congés, nous fait économiser aussi beaucoup de papier car avant chaque demande utilisé une feuille A4 (feuillé double exemplaires).

Nous nous efforçons aussi de sensibiliser chacun sur la « bonne utilisation » de la climatisation et du chauffage (comme les couper le soir en partant...) Nous avons aussi une action « spécial canicule » qui consiste à ouvrir les fenêtres le plus possible le matin temps que la température est encore agréable et de fermer par la suite toutes les fenêtres pour ne faire plus que fonctionner les climatiseurs. Nous avons de la chance d'avoir beaucoup de fenêtres il est important de savoir jouer avec les courants d'air pour ventiler/rafraichir les divers zones.

De même régulièrement nous sensibilisons les gens sur le fait d'éteindre les lumières en quittant une salle et d'éteindre tous les écrans (tv, moniteurs...).

Des gestes simples que nous faisons tous chez nous, mais que nous oublions au travail.

- Ensuite nous menons des actions plus « générales », en premier lieu pour une société comme la nôtre, le recyclage informatique (qui nous rapporte aussi un peu d'argent). Nous travaillons beaucoup sur le parc informatique, les « tours », grosses consommatrices d'électricité ont été remplacées par des iMac et les portables sont remplacés soit par des MacBook (Air ou Retina) soit par des Sony Vaio. Tous ces nouveaux ordinateurs sont beaucoup moins gourmands en électricité et ces deux marques, Apple et Sony, sont des marques qui s'engagent dans la défense de l'environnement.

De même nous avons vérifié que toutes les imprimantes se mettaient bien en veille après chaque travail d'impressions et que chaque toner soit bien recyclé. Toujours côté matériel, nous renouvelons régulièrement nos serveurs afin d'avoir des machines toujours plus performantes tout en étant moins consommatrices de courant. Beaucoup de « vieux » serveurs, peu ou pas utilisés, ont été aussi mis hors service totalement.

Nous organisons aussi des journées de « troc ou de l'échange » en interne afin de donner une deuxième vie à nos objets, et nous organisons 3 à 4 fois par an une demi-journée « grand nettoyage » dont le but est de vider nos bureaux, nos placards et de faire don le plus possible aux associations de tous nos goodies, objets, livres, CD/DVD (oui ça existe encore) que nous entassons...

Nous demandons aussi à regrouper le plus possible les demandes de coursiers afin de limiter les courses. Nous avons d'ailleurs, lancé un appel d'offre pour trouver des coursiers écologiques, de même pour les taxis, nous voulons privilégier les déplacements écologiques, pour l'instant deux sociétés sont vraiment sensibles aux déplacements « green » les taxis verts (société G7) et EcoCab (VTC), deux sociétés qui

utilisent essentiellement des voitures hybrides (Toyota Prius).

Des marques comme Marmiton se sont aussi bien engagées dans ces actions green, tout d'abord le magazine est imprimé sur du papier recyclé et ensuite toute l'équipe s'est mise à cuisiner les restes et les épluchures

(http://www.marmiton.org/magazine/tendances-gourmandes_miam-des-epluchures_1.aspx)

2- Pensez-vous que le développement durable soit intégré positivement par les collaborateurs et les clients du groupe ?

Je l'espère fortement... Mais non je sais bien que certaines actions sont plus difficiles à mener que d'autres, par exemple la suppression des gobelets et des sacs poubelles dans les corbeilles de bureau ont été sujet à de grandes discussions entre les membres de la commission green et la direction, mais au final nous avons tranché pour une action direct et franche. Il est évident que ce genre de chose ne passe pas toujours bien au premier abord mais au final le résultat est concluant.

Accepter de nouvelles contraintes, encore plus sur son lieu de travail, n'est pas chose facile mais quand on analyse nos actions, rien n'est fait pour aller à l'encontre du bien-être de la personne au contraire nous nous efforçons simplement de rappeler aux gens les gestes que nous faisons chez nous et qu'étrangement nous oublions de faire dès que nous sortons de notre appartement. Eteindre une lampe ou un moniteur/tv, laver sa tasse, ouvrir une fenêtre, trier ces déchets, recycler une feuille pour imprimer, utiliser l'une des deux chasses d'eau... sont des gestes que nous faisons tous les jours chez nous et que nous apprenons à nos enfants.

Par contre nous savons très bien qu'il y a des actions qui sont impossibles à réaliser comme par exemple débrancher le chargeur de son ordinateur portable quand on ne l'utilise pas et/ou respecter le cycle de charge et décharge des batteries de ces mêmes portables. Par contre débrancher le chargeur de piles une fois que celles-ci sont chargées n'est pas compliqué non plus.

Utiliser une voiture électrique ou hybride, n'a rien de contraignant non plus, au contraire c'est un vrai plaisir c'est silencieux et très agréable à conduire.

Mais nous devons plus communiquer, plus « chiffrer » nos actions, car ces actions en plus de l'impact sur l'environnement, font aussi gagner de l'argent à la société et alléger nos coûts de fonctionnement, c'est de l'argent qui est mieux réinjecté dans la société.

Au niveau des clients, de telles actions renforcent notre image de société dynamique, de société qui avance avec son temps. L'ajout d'une simple phrase « ne pas imprimer cet email... » est un détail mais ça se remarque. Là aussi nous devons plus communiquer sur nos actions et impliquer nos clients tout en relayant leurs actions aussi.

3- De quelle façon pensez-vous que le groupe aufeminin pourrait limiter son empreinte écologique ?

Nous avons réalisé en 2013 des actions « évidentes » et nous devons en premier lieu continuer à nous battre pour qu'elles soient respectées (partir le soir et voir tous les écrans éteints serait une grande victoire)... mais il y a encore beaucoup de choses à réaliser, beaucoup de projets sont encore sans réponse, sans action. La todo list est disponible sur l'intranet (<https://sites.google.com/a/aufeminin.com/intranet/home/commission-green>) et toutes les idées sont bonnes à prendre...

Au niveau du bâtiment on ne peut plus faire vraiment grande chose car l'immeuble étant classé, tout ce qui est mur végétal, ruches... sont des actions non réalisables. Par contre nous pouvons toujours diminuer notre consommation d'électricité, encore beaucoup trop de lampes sont allumées toute la journée pour rien surtout au rez-de-chaussée et au 2ème étage qui bénéficient de fenêtre gigantesques et magnifiques.

Il y a toujours ce projet de voiture électrique ou hybride que nous devons réaliser aussi, peut être un partenariat avec un constructeur ?

Nous devons aussi travailler avec le service comptabilité pour voir comment réduire la consommation de papier, ce n'est pas une tâche facile car nous ne pouvons pas être les seuls à faire cette démarche, c'est tout un système à revoir, mais nous devons déjà essayer de dialoguer avec nos clients, nos fournisseurs pour voir comment améliorer ce point, utiliser la signature numérique, multiplier les factures au format PDF sécurisé...

Ensuite nous devons engager plus le dialogue avec les data centers, d'énormes progrès sont fait dans ce domaine et il faut continuer car c'est quand même le plus gros consommateur d'électricité dans notre chaîne de production.

En 2014 nous devons plus nous ouvrir sur l'extérieur communiquer plus sur nos actions et se greffer sur des actions existantes.

Apple fait une campagne extraordinaire sur son engagement, (<http://www.apple.com/environment/> <https://www.youtube.com/watch?v=EdeVaT-zZt4>) ils modifient même leur logo en rajoutant du vert dans celui-ci, nous devons prendre exemple et dire déjà ce qu'on fait, est un point énorme.

Proposer des astuces, développer des idées green par l'intermédiaire de l'éditorial... Nous avons à disposition tous les éléments pour communiquer facilement sur nos engagements et aider les gens. Pourquoi ne pas proposer une application pour mobiles ?!....

En 2014 il faut aussi que nous poursuivions notre travail sur nos équipes locales, les sensibiliser aussi sur les consommations d'eau, d'électricité, avoir les bons réflexes... Nous sommes une société internationale notre action doit être répercutée dans tous nos bureaux.

7. Nos indicateurs RSE 2013

Indicateurs de gouvernance :

- Nombre des membres du conseil d'administration : 7
- Nombre de réunions du conseil d'administration : 6
- Nombre de membres indépendant au conseil d'administration : 2
- % de femmes dans le conseil d'administration : 42%
- Taux de présence au conseil d'administration: 80%
- Nombre de réunions du comité d'audit, de contrôle interne et des risques : 2
- Taux de présence du comité d'audit, de contrôle interne et des risques : 80%
- Nombre de membres du comité exécutif : 6
- Nombre de réunions du comité exécutif : 14
- Taux de présence aux réunions du comité exécutif: 100%
- % de femmes dans le comité exécutif : 33%
- Nombre de clients : 400
- Mécénat et dons : 41K

Indicateurs environnementaux :

- Consommation d'eau au siège social /personne/an : 4,5 m3
- Consommation d'électricité au siège social/personne/an : 1718 kWh
- Consommation de papier imprimable 100% recyclé (A4/A3) : 115.000 feuilles
- % de papier imprimable recyclé : 100%
- Serveurs en climatisation « cold corridor » : 100% vs 60% en 2012.
- Nombre de serveurs au siège social : 20
- Nombre de serveurs hébergés par des prestataires en France : 800
- Nombre de serveurs hébergés des prestataires au monde : 100

STAPLES Papier 100% recyclé A4, carton de 5 ramettes (boîte 5 ramettes) (5919557)



A4

80 g/m²

Agrandir l'image +

Commande minimale : 1
 Multiple de commande : 1
 Emballage : Carton
 Disponibilité : 5686

€ 14,18 / 1 Carton



Quantité

Commande(s) la(les) plus récente(s) »

[Ajouter au Panier](#)

[Comparer](#)

Mémo

STAPLES



Description

Informations sur le Produit

- Papier blanc 80 g constitué à 100% de fibres recyclées post consommation
- Idéal pour tous les travaux quotidiens de photocopies ou d'impressions internes
- Ramette de 500 feuilles
- Blancher : 150 CIE
- Certifié ISO 9706

eClass: 24260304

Description

Informations sur le Produit

Code produit : 5919557
 EAN code : 4045348083731
 Code OEM : 5397876
 Marque : STAPLES
 Disponibilité : 5686



Recycled

: Le produit est fabriqué à partir de matériau recyclé



Easy on the Planet

: Easy on the Planet – ce produit fait partie de notre gamme CSR (Corporate Social Responsibility) et répond à nos critères rigoureux en matière de respect de l'environnement.



FSC

: Ce produit est certifié FSC



Monochrome laserprinter : Ce produit convient à des imprimantes laser



Colour laserprinter : Ce produit convient à des imprimantes laser



Colour inkjet printer : Ce produit convient à des imprimantes jet d'encre

Indicateurs sociaux :

EFFECTIF

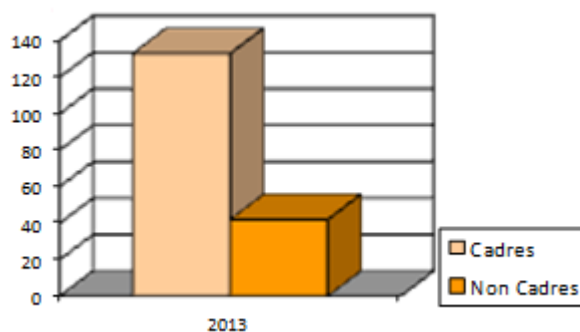
Effectif total (CDI/CDD) :

Société	12 2013
PERIMETRE France	182
PERIMETRE International	165
EFFECTIF GROUPE	347

Effectif France (hors alternants)

✓ Par CSP

Cadres	133
Non Cadres	42
TOTAL	175

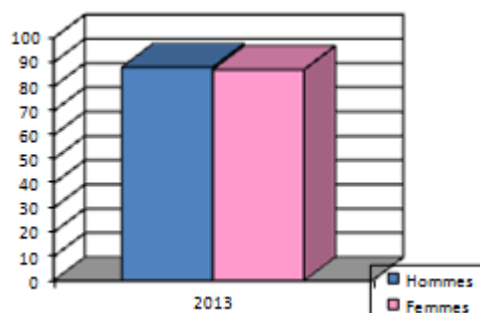


✓ % de CDI

CDI	94 %
CDD	6 %
TOTAL	100 %

✓ Par Sexe

Hommes	90
Femmes	85
TOTAL	175

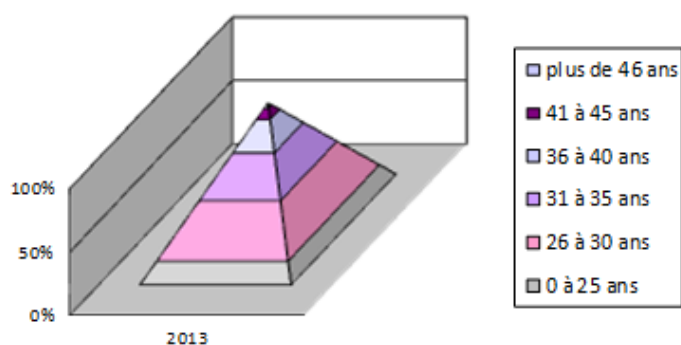


✓ % Temps complet / partiel

Temps complet	96,6%
Temps partiel	3,4 %
TOTAL	100 %

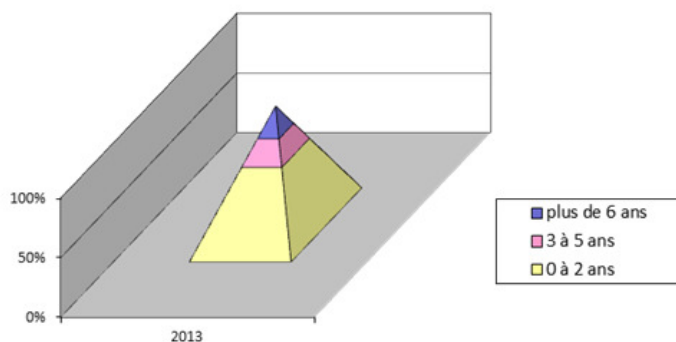
✓ Par Tranche d'âge

0 à 25 ans	23
De 26 à 30 ans	58
De 31 à 35 ans	46
De 36 à 40 ans	32
De 41 à 45 ans	11
Plus de 46 ans	5
TOTAL	175



✓ Par Tranche d'ancienneté

De 0 à 2 ans	106
De 3 à 5 ans	32
Plus de 6 ans	37
TOTAL	175



Effectif France

✓ Entrées/ Sorties (y compris alternants) :
Sur 2013, il y a eu 61 embauches et 43 sorties

✓ Nombre de stagiaires indemnisés :
Au 31/12/2013, nous avons 9 stagiaires

✓ Nombre d'alternants :
Au 31/12/2013, nous avons 5 contrats de professionnalisation et 2 contrats d'apprentissage. Soit 7 alternants au 31/12/2013.

✓ Intérimaire :
Aucun

- ✓ Handicap :

La Société a fait appel en 2013 à des organismes employant des travailleurs handicapés pour un montant de 7 948 euros.

ABSENCES – PERIMETRE FRANCE

- ✓ Absentéisme (y compris alternants)

Le nombre de jours d'absence pour maladie (hors maternité et paternité) s'est élevé à 463 jours soit un ratio de 2,54 jours par personne.

Les congés paternité et maternité ont représenté 537 jours.

- ✓ Accident de travail :

Aucun

- ✓ RTT 2013 :

13 jours par employé et par an

REMUNERATION – PERIMETRE FRANCE

- ✓ Augmentation générale 2013

Pour le budget 2013, l'enveloppe consacrée à l'augmentation de la masse salariale est de 2%:

- 0,9% de la MS au titre de l'augmentation collective
- 1,1 % de la MS au titre des augmentations individuelles

- ✓ Participation 2014 au titre de l'exercice 2013 :

La participation au titre de l'exercice 2013 est de 1 275 k€.

Un abondement de 500 000 € a été décidé par le conseil d'administration.

- ✓ Charges de personnel 2013

Les charges de personnel au titre de l'exercice 2013 sont de 23 066 k€.

FORMATION PROFESSIONNELLE – PERIMETRE FRANCE

- ✓ Versements au titre de la formation professionnelle continue

Plan de formation	Versement CIF CDI et professionnalisation	Versement CIF CDD	TOTAL HT
87 966 €	59 627 €	2 915 €	150 508 €

- ✓ Heures de formation professionnelle continue

Par Type formation	Nombres d'heures
Contrat de professionnalisation	2 770 H
Plan de formation	1 124 H
TOTAL	3 894 H

- ✓ Nombre de stagiaires de la formation professionnelle continue

CSP Sexe	Cadres	Non Cadres
Hommes	52	3
Femmes	29	5
TOTAL	81	8

RELATIONS SOCIALES ET ACCORDS

- ✓ Nombre d'élus et de réunions DUP
 - 7 titulaires dont 5 Collège Cadre et 2 Collège Non Cadre
 - 7 Suppléants dont 5 Collège Cadre et 2 Collège Non Cadre
 - le Président et la RRH

- Réunions DUP :

- Ordinaire : 12
- Extraordinaire : 2

- ✓ Nombre de Délégué Syndical

1 Délégué Syndical CFDT Bétor Pub

- ✓ Nombre d'accords 2013 :
 - Accord Collectif sur le temps de travail signé le 15/11/2013
 - Accord Collectif sur le Contrat de génération signé le 19/12/2013
 - Accord Collectif sur la mise en œuvre des astreintes signé le 04/04/2013

- ✓ Nombre de membres au CHSCT et de réunions
- 3 réunions

- Réunions CHSCT :
 - Ordinaire : 4
 - Extraordinaire : 2
- Nombre de membres : 3 et un Président

8. Notre devoir : La protection des données

La société auFeminin.com accorde la plus grande importance à la protection des informations que vous lui fournissez en ligne, ainsi qu'au respect de votre vie privée. Depuis son origine, le site auFeminin.com est déclaré à la CNIL sous le numéro 669631, et respecte l'ensemble des lois sur la protection des données individuelles.

La protection de la vie privée de nos internautes nous tient particulièrement à cœur, c'est pourquoi nous avons signé le 13 octobre 2010 la charte du droit à l'oubli, proposée par Nathalie Kosciusko-Morizet et nous militons dans ce sens.

Cette Charte constitue un engagement volontaire des signataires à appliquer les bonnes pratiques qu'elle décrit.

Elle concerne:

- la gestion des données publiées intentionnellement par des internautes, et la mise en œuvre pour ces données des droits constituant le « droit à l'oubli ». - Il s'agit de matérialiser les principes de finalité, de consentement, de droit à l'information, de droit d'accès, de rectification et d'opposition, prévus par la loi Informatique et Libertés¹ ou, le cas échéant par les autres textes ou traités internationaux en vigueur.

Afin de permettre une mise en œuvre effective de ces principes, la présente Charte vise à définir les bonnes pratiques à adopter par les sites collaboratifs (réseaux sociaux, blogs, forums, sites de publication de contenu, messagerie), ainsi que par les moteurs de recherche pour ce qui concerne les données publiées intentionnellement.

L'objectif est de mieux garantir le respect de la vie privée pour les internautes en leur permettant d'exercer simplement un meilleur contrôle sur les données qu'ils ont publiées. Ces pratiques contribueront ainsi à maintenir la confiance dans les réseaux sociaux et dans les sites collaboratifs.

Afin de pouvoir répondre aux questions des autorités compétentes en cas de fraude ou d'acte illicite commis par des personnes malveillantes, nous collectons à certaines occasions les adresses IP : lors de l'inscription, lors de l'envoi de messages ou de photos destinés à être publiés sur le site. En aucun cas, ces informations ne seront utilisées à d'autres fins qu'à la requête des autorités compétentes.

Nous appliquons par ailleurs depuis 2012 sur l'ensemble de nos sites en France la convention « alerte enlèvement ». Il s'agit d'un plan d'alerte de la population en cas d'enlèvement d'un mineur



9. Une entreprise citoyenne

100.000 entrepreneurs + IEJ + Supinternet+ stages

Nous sortons de notre entreprise pour aller à la rencontre de jeunes qui pourraient être motivés par des carrières numériques ... Et nous ouvrons les portes de notre entreprise aux jeunes afin de les former et de transmettre nos compétences soit par le biais de partenariats avec les écoles (Sciences Po, Supinternet et IEJ) soit par le biais de contrats d'alternance ou de stages.

- 100.000 entrepreneurs

Afin de créer des passerelles entre l'école et l'entreprise et de promouvoir la culture et l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes de 13 à 25 ans, aufeminin.com soutient l'action de l'association 100 000 entrepreneurs en partageant son aventure professionnelle avec les jeunes !

100 000 entrepreneurs est une association d'intérêt général qui organise des témoignages d'entrepreneurs bénévoles dans les établissements scolaires, de la 4ème à l'enseignement supérieur. Menées en étroite collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et ses représentants académiques, ces interventions ont pour objectifs de sensibiliser les élèves à l'acte d'entreprendre, de leur fournir des connaissances concrètes sur le monde professionnel et de leur montrer l'importance des matières enseignées dans leur cursus scolaire. Plus de 100.000 jeunes ont ainsi été sensibilisés depuis la création de l'association en 2007. Les actions sont menées au sein de 8 régions : Ile-de-France, Nord-pas-de Calais, Normandie, Rhône-Alpes, Paca, Pays de la Loire, Limousin et Aquitaine.

Sept collaborateurs d'aufeminin sont intervenus dans une classe, afin d'encourager l'entrepreneuriat et de montrer que les métiers techniques et informatiques sont également à la portée des jeunes filles.

- ❖ Christophe Duhamel Marmiton
- ❖ Ségolène Julian aufeminin
- ❖ Yaël Kusch-Stassart aufeminin
- ❖ Deborah Lepunski aufeminin
- ❖ Marie-Laure Sauty de Chalon aufeminin
- ❖ Violaine Truck Smart AdServer
- ❖ Hajar Zaroual Smart AdServer

- Accueil stagiaires

- IEJ Master féminin

En partenariat avec aufeminin.com, l'institut Européen de Journalisme de Paris (IEJ) propose un Mastère Médias Féminins pour former les jeunes journalistes aux nouveaux métiers SEO, JRI, production de contenus multidevices.

- Supinternet

Partenariat avec l'école Supinternet pour accueillir des stagiaires, pour former les étudiants aux métiers du groupe (Laurent Mirguet, Benjamin Smadja et ML Sauty de Chalon). Création d'une bourse de 6K sur la base d'un concours de

webdesign.

10. Une gouvernance transparente

Pour contrôler la mise en œuvre de sa démarche de RSE, et assurer la maîtrise des risques au quotidien, Aufeminin s'appuie sur des principes de gouvernance clairs et des processus de contrôle interne rigoureux.

Aufeminin adhère aux principes de gouvernement d'entreprise définis notamment par la loi de sécurité financière en France.

L'amélioration continue du contrôle interne au sein du Groupe s'appuie sur une organisation, des procédures et des contrôles, mis en œuvre par la Direction générale et l'ensemble du personnel sous la responsabilité de la Direction.

Le management des risques s'attache aux instruments du Groupe, et est mis en œuvre par l'ensemble des collaborateurs, à tous les niveaux de l'organisation.

Une gouvernance éthique et transparente

Tous les mois, un reporting est établi pour l'ensemble du Groupe Aufeminin, qui inclut toutes les sociétés françaises et à l'international. Ce reporting contient des informations financières et extra-financières, notamment un reporting pour le département des Ventes, le Traffic, ainsi que des données RH. Ces informations sont communiquées à la Direction du Groupe.

Une communication trimestrielle est également publiée. Elle contient essentiellement des informations financières, à destination de la Direction et des parties prenantes.

Un conseil d'administration qui suit la stratégie en continu

Détenu à 80,08 % par le groupe allemand Axel Springer, le groupe aufeminin.com est contrôlé par un conseil d'administration composé de sept membres :

- ❖ Mme Marie-Laure Sauty de Chalon
- ❖ Axel Springer AG (représentée par M. Mathias Döpfner)
- ❖ M. Andreas Wiele
- ❖ M. Julian Deutz
- ❖ M. Ralph Büchi
- ❖ Mme Marie Allavena
- ❖ Mme Karen Heumann

Deux représentants de la Délégation Unique du Personnel sont régulièrement convoqués aux réunions du conseil d'administration :

- ❖ Mme Hajar ZAROUL
- ❖ M. Alexandre FAU

Les deux commissaires aux comptes Ernst & Young (M. Franck Sebag) et Constantin Associés (M. Philippe Soumah) sont régulièrement convoqués aux réunions du conseil d'administration qui se tiennent habituellement chaque année en mars (clôture des comptes annuels de l'année précédente) et août (clôture des comptes fin juin).

En 2013 le conseil d'administration s'est réuni 6 fois :

- ❖ 07/03/2013
- ❖ 30/04/2013
- ❖ 28/06/2013
- ❖ 11/07/2013
- ❖ 29/08/2013
- ❖ 28/11/2013

Le contrôle financier est assuré par :

- ❖ Deux commissaires aux comptes : Ernst & Young (M. Franck Sebag) et Constantin Associés (M. Philippe Soumah)
- ❖ Un comité d'audit présidé et convoqué par Marie-Allavena, directrice générale des éditions Eyrolles.

La Direction Générale de la Société est assurée par le Président du Conseil qui cumule les deux fonctions. Mme Marie-Laure Sauty de Chalon a été nommée dans ses fonctions de Président Directeur Général le 1er juin 2010.

Mme Marie-Laure Sauty de Chalon est assistée de M. Christophe Decker en qualité de Directeur Général délégué.

L'élaboration et le suivi opérationnel de la stratégie du groupe sont assurés par le comité exécutif qui est composé de 6 membres :

- ❖ Marie-Laure Sauty de Chalon, Présidente du groupe aufeminin
- ❖ Christophe Decker, Directeur Général Technique et Innovation
- ❖ Marc Schmitz, Directeur Général International
- ❖ Agnès Alazard, Directrice Générale de la Régie
- ❖ Cyrille Geffray, Directeur Général Smart Adserver
- ❖ Florian Baier, Directeur Administratif Financier

Membres de la commission green

La commission green, composée par 16 membres permanents et représentée par Thierry Teyssier, fait avancer les idées de développement durable en interne.

Nous encourageons activement nos salariés à rejoindre ce groupe de travail et à prendre un projet en charge.

Le groupe green se donne trois objectifs :

1. Appliquer la Charte d'engagement écoresponsable (construire les indicateurs et établir des normes RSE exigées pour nos fournisseurs)
2. Etre responsable de la politique éditoriale et des actions de mobilisation internes et externes (trocs, affichettes, edito)
3. Former les équipes à être écoresponsables dans notre groupe (gobelets, déchets, électricité, etc....)

Les 16 membres de la commission green :

- ❖ Alice Poullier
- ❖ Anne de Kinkelin
- ❖ Anne-Laure Maire
- ❖ Aurélie MOULIN
- ❖ Catherine ROCHON
- ❖ Christophe Duhamel
- ❖ Clémentine FITAIRE
- ❖ Céline Poindron
- ❖ Elodie ROUSSEAU
- ❖ Julien Gomez
- ❖ Katiuzka Wormull
- ❖ Linda Chevreuil
- ❖ Marie DELARUE
- ❖ Marie-Laure Sauty de Chalon
- ❖ Philippe Lassalle
- ❖ Thierry TEYSSIER

Les projets réalisés par la commission green en 2013 ont été financés à hauteur de 4800 EUR HT par la direction.

11. Une entreprise qui favorise le dialogue social

Aufeminin engage une réflexion concertée sur les augmentations générales et individuelles depuis deux ans dans le cadre des NAO (négociation annuelle obligatoire).

L'entreprise a augmenté à 10% de son résultat net annuel sa participation et au vu des bons résultats, la PDG a attribué 50% de son bonus à long terme à la participation en 2013.

12. Prix pour la promotion des femmes

Aufeminin.com donne un coup de pouce aux femmes qui osent aller plus loin en lançant et en s'associant aux distinctions qui valorisent les projets des femmes.

Prix e-criture au féminin le 1er octobre 2013

Sur 654 textes, 140 présélectionnés, et après le vote des internautes sur le site aufeminin.com, 14 textes ont été soumis au jury présidé par Tatiana de Rosnay, qui s'est réuni pour élire 3 plumes qui verront peut-être s'ouvrir les portes des maisons d'édition ? Le prix E-criture aufeminin a été remis le 1er octobre 2013 aux 3 gagnantes :

1. **Sing Halléluiah- Elisabeth Brousse**
2. **Quand tu descendras du ciel - Raphaëlle Potinet**
3. **Touchée, coulée - Catherine Rastello**

Les rencontres aufeminin.com

Aude de Thuin, fondatrice du Women's Forum for Economy and Society et auteure du livre "Femmes si vous osiez, le monde s'en porterait mieux", et Marie-Laure Sauty de Chalon, PDG d'aufeminin.com, ont décidé d'œuvrer en faveur des femmes en organisant Les Rencontres aufeminin.com.

Le 19 novembre s'est ainsi tenue à Paris la rencontre « Femmes et réussite », autour de l'empowerment des femmes. Cette première Rencontre a été suivie à Toulouse par « Femmes, Sciences et Technologies » le 4 décembre et par « Femmes et Audace » à Lyon le 22 janvier 2014.

Face aux inégalités que subissent les femmes, il n'y aura point de cris, de jérémiades, de désespoir. Nous préférons l'action : donner la parole aux femmes, rendre visibles des expertes, véritables rôle modèles pour les jeunes filles, faire appel à l'histoire, à la sociologie, à la psychologie et à la biologie... pour comprendre pourquoi nous en sommes là aujourd'hui, et agir !

Oui, agir sur un plan collectif mais aussi individuel, dans le cadre d'ateliers de formation, pour que chaque femme puisse développer sa confiance en elle, s'extraire des stéréotypes de genre, affirmer ses ambitions, assumer son leadership, manager sa carrière et sa vie familiale, prendre la place qui lui revient dans la société. En deux mots, oser être soi, en pleine lumière, et tracer son propre chemin.

Et comme l'égalité hommes-femmes est une équation à deux composantes, inséparables à la manière du yin et du yang, nous ferons honneur aux hommes qui se sont engagés en faveur de la mixité, qu'ils soient PDG, entrepreneurs, philosophes,

artistes... Des hommes pro féministes, il y en a et leur parole est toujours bonne à entendre.

Les Rencontres aufeminin.com s'adressent ainsi à toutes et à tous, au monde de l'entreprise comme à la société civile. Elles sont le rendez-vous des femmes et des hommes qui ont fait leur la sagesse de Gandhi « be the change you want to see in the world ». Aux Rencontres aufeminin.com, nous prenons notre destin en main pour voir advenir le monde équilibré et harmonieux auquel nous aspirons.

PlaNet Finance :

aufeminin est partenaire de la Fondation PlaNet Finance pour les « International Microentrepreneurship Awards ». Parmi les 7 lauréats présents le 9 décembre 2013, les lecteurs d'aufeminin.com ont désigné le Microentrepreneur de l'Année en votant sur www.aufeminin.com. Pourquoi les microcrédits aident-ils les femmes à devenir plus autonomes ?

Les femmes : cibles privilégiées

> Ce sont elles qui subissent le plus de discriminations dans le monde. Elles effectuent 2/3 du nombre d'heures de travail, mais ne gagnent pour cela que 10% du revenu total, possèdent moins de 2% des terres et reçoivent moins de 5% des prêts bancaires.

> Les femmes font partie de la main d'œuvre disponible. Leur donner accès à des services financiers permet de les insérer sur le marché du travail et dans la vie économique du pays et donc de percevoir un revenu et ainsi pouvoir vivre décemment.

> Les femmes ont une plus grande capacité de remboursement, elles dépensent leurs prêts plus efficacement que les hommes. Par exemple, elles préféreront réinvestir l'argent qu'elles auront pu gagner grâce au microcrédit pour l'éducation de leurs enfants tandis que les pères le dépenseront davantage dans les plaisirs du quotidien.

Selon Jacques Attali, fondateur de PlaNet Finance "80 % des bénéficiaires du microcrédit sont des femmes, elles ont beaucoup plus la capacité à gérer une entreprise, puisque gérer une famille c'est déjà gérer une entreprise. Les hommes sont plus à la recherche de l'emploi de salarié ou de fonctionnaire, tandis que les femmes ont plus l'envie et le besoin de gérer, elles savent mieux ce que c'est qu'une entreprise."

"L'argent, quand il est utilisé par une femme dans un ménage, profite davantage à l'ensemble de la famille que lorsqu'il est utilisé par un homme". Extrait de "Vers un monde sans pauvreté", par Muhammad Yunus.

Les avantages du Microcrédit pour les femmes

> Un meilleur accès à la consommation et aux soins de santé. Lorsqu'une femme bénéficie d'un microcrédit, elle peut financer son activité productive et ainsi percevoir un revenu qui lui permettra de consommer davantage et de se soigner.

> Un meilleur accès à l'éducation. De la même façon, le revenu et l'éducation étant très liés, le supplément de revenu permis par le microcrédit permettra au bénéficiaire du prêt d'avoir accès à des services éducatifs de meilleure qualité.

> L'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes. Donner aux femmes l'accès aux services financiers leur permet de percevoir des revenus et donc de les rendre plus autonomes et de ce fait moins dépendantes de leur mari.

> Une amélioration de leur pouvoir de décision et de leur mobilité spatiale. Les femmes peuvent, grâce au microcrédit, percevoir des ressources financières qu'elles réinjecteront dans le foyer et seront donc plus susceptibles de prendre part aux décisions dans le foyer. En Afghanistan*, 74% des clientes de la micro finance participent aux décisions financières de leur famille, contre 53% parmi les non-clientes.

> Une meilleure insertion dans la vie économique du pays. Selon la Société Financière Internationale (SFI) plus de 60% des chefs de PME en Afrique sont des femmes. En 2008, le Bureau Indonésien des Statistiques recensait 60 à 80% des PME du pays dirigées par des femmes. Ces mêmes PME représentent 97,1% de la main d'œuvre du pays.

> Une réduction de la violence domestique.

En finançant des projets de micro finance, on aide les femmes à s'acheminer petit à petit vers plus d'autonomie et d'indépendance.

Chaque lauréat des International Microentrepreneurship Awards en est un bénéficiaire direct :

- **Francine APARECIDA PEDREIRA ROCHA – Prix Dignité et Droits des Femmes au Brésil**
- **Brigitte NANA NJIKE – Prix Education et Femmes au Cameroun**
- **Samir HABSI – Prix Entrepreneuriat Manuel en France**
- **Fethi HAKKAR – Prix Innovation & Entrepreneuriat en France**
- **Fatimata ABDULAI – Prix Agriculture Responsable au Ghana**
- **Marie-Claire TOMBOZANDRY – Prix Microassurance Santé à Madagascar**
- **Assiya GOURRA – Prix Femmes et Création Artisanale au Maroc**

13. Le Dialogue avec nos clients : L'exemple de Smart AdServer

Chez Smart AdServer, nous avons choisi de placer la relation client au centre de tout.

Nous développons nos produits et services dans l'optique de répondre aux attentes de nos clients, et les impliquons tout au long la phase de production afin de nous assurer leur satisfaction. Nous valorisons également une relation de proximité avec eux, afin de mieux comprendre les enjeux de chacun et pouvoir anticiper ou réagir plus rapidement face à certains besoins dans une industrie en perpétuel changement.

5 chiffres clé sur notre relation client :

- 30 personnes
- 10 pays et 7 langues
- 4 métiers: Agent Support, Technical Account Manager (TAM), Expert Technique, et Commercial
- Près de 15000 demandes traitées par le support en 2013
- 93% de nos clients ont indiqué être satisfaits de nos équipes support en 2013

Combien de personnes sont en contact direct avec les clients?

L'équipe TAM est composée de 15 agents, qui sont directement en contact avec un portefeuille de clients.

Deux canaux à double sens sont aujourd'hui disponibles pour interagir avec nos clients, l'email et le téléphone. Il est également possible pour le client de transmettre des commentaires lors des formations via un formulaire qui lui est alors remis.

L'équipe des commerciaux est composée de 10 personnes, implantés dans le monde entier et sur 4 continents

Un service client ou un conseiller dédié à chaque client? Combien d'heures d'appels?

Selon la taille du contrat qui lie un client à Smart AdServer, ou selon son importance stratégique, le client se verra attribuer un TAM qui l'accompagnera tout au long de ses projets. Un service de support technique est quant à lui disponible pour tous les clients. Plus de 95% des demandes sont formulées par email, le téléphone étant le plus souvent un canal complémentaire que primaire.

Comment se mesure la satisfaction de nos clients?

À la suite de chaque demande adressée au support, un message automatisé est envoyé demandant au client de noter et commenter la prestation de l'agent. Ces retours sont agrégés et étudiés avec attention pour identifier toute faille dans notre organisation.

Une fois par an nous mettons en place un grand questionnaire de satisfaction, afin de gérer la qualité des services proposés. Cette enquête de satisfaction est capitale car elle nous permet de:

- Suivre l'évolution de la satisfaction dans le temps et comprendre les attentes et les comportements des clients.
- Ecouter les clients.
- Identifier les attentes, les sujets de satisfaction et d'insatisfaction.
- Améliorer nos services et nos produits

Méthodologie :

Ce questionnaire est envoyé à 1500 personnes, dans 7 langues.







En 2013 nous avons eu 273 répondants en France, Allemagne, Argentine, Brésil Canada, Espagne, Italie, Mexique, Pologne, Royaume-Uni.

Satisfaction des clients Smart AdServer en 2013 :

- L'usabilité de Smart AdServer est surtout appréciée pour 2 caractéristiques: vitesse (79%) et facilité de la programmation (77%)
- 91% des répondants reconnaissent que Smart AdServer les a aidé à atteindre leur objectif professionnel
- 96% des répondants recommanderait ou pourrait recommander Smart AdServer
- Taux d'appréciation moyen de nos SDK mobile (Android & iOS) : 75%

Customer Day 2013

Nous organisons régulièrement des événements à destination de nos clients qui ont pour but d'accroître leurs connaissances de nos services, leur fournir des astuces pouvant améliorer leur efficacité, mais aussi permettre l'échange avec d'autres acteurs de leur industrie utilisant les mêmes technologies. Ces customer day ont été organisés en 2013 une fois par an dans nos principaux bureaux (France, Espagne, Allemagne) et nous prévoyons d'établir cette journée en 2014 en Pologne et Italie.

 <h3>Customer Day 2013</h3> <p>11 décembre 2013 - à partir de 8h30</p> <p>Smart AdServer vous convie au «Smart AdServer Customer Day 2013» de 8h30 à 14h30.</p> <p>Réservez dès à présent votre demi-journée, le nombre de place est limité! Pour vous inscrire, cliquez ici.</p> <p>RSVP avant le 13 novembre 2013.</p>  <p>8, rue Saint-Fiacre - 75002 Paris - M^o Grands Boulevards/Sentier</p> <p>Ce Customer Day, destiné aux utilisateurs réguliers de Smart AdServer (Traffic managers, Responsables traffic / tracking, Directeurs traffic / tracking), est une occasion unique pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Découvrir nos dernières innovations : web/mobile, vidéo, RTB... • Echanger entre vous sur nos solutions et vos best practices sous forme de workshops interactifs. • Dialoguer avec nos meilleurs experts autour d'un cocktail d'apéritif. <p>Quelques thèmes abordés lors des workshops :</p> <ul style="list-style-type: none"> • RTB - La solution programmatic intégrée à votre adserver • Les dernières nouveautés Rich Media • La solution Vidéo • Trucs et astuces pour optimiser l'utilisation quotidienne de la solution • Partage d'expériences <p>Si vous souhaitez aborder des sujets précis lors des workshops, n'hésitez pas à envoyer vos suggestions mohamed@smartadserver.com</p> <p>Le programme final avec les inscriptions aux différents workshops sera envoyé aux pré-inscrits mi-Novembre différents workshops s'adresseront à des utilisateurs ayant des niveaux d'expertise différents (débutant - expert)</p> <p>Pour toutes questions, merci de contacter : Marine - mohamed@smartadserver.com</p>	 <h3>Customer Day - 23 de Abril de 2013</h3> <p>9,30 a las 14,00</p> <p>Es un placer darles la bienvenida a nuestro primer « Smart AdServer Customer Day » en España el martes 23 de Abril entre las 09:30 y las 14:00.</p> <p>Reservate en la agenda este día, vamos a mostrarle nuestros avances en un marco incomparable y especial.</p> <p>Hotel ME Madrid Reina Victoria</p>  <p>Plaza de Santa Ana, 14 Madrid 28012</p> <p>Esperamos contar contigo entre nuestros invitados. Para nosotros es importante tu presencia y queremos que estés entre nuestros clientes invitados.</p> <p>Para confirmarnos tu presencia, te pedimos que rellenes este sencillo formulario. Cabe precisar, tenemos que confirmar el número de plazas, y son limitadas! Pulsa aquí</p> <p>Reserva por favor antes del 5 de Abril</p> <p>Este día, dedicado a nuestros principales clientes de Smart AdServer (Traffic Managers, Ad Operators Managers, etc), es una ocasión única para:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Descubrir nuestras últimas novedades (Web/Mobile) ✓ Descubrir sobre nuestras soluciones y sus "best practices" a través de mesas/redondeles interactivos. ✓ Desde París, tendrán nuestros mejores expertos a los que podrás consultar la evolución del mercado así como sugerirnos mejoras en nuestras soluciones <p>Algunos de los temas comentados durante los workshops :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Best practices sobre temas de Mobile • Best practices sobre temas de Video in-stream advertising • Trucos y trucos para optimizar el uso de nuestra solución • Su feedback sobre la herramienta <p>Si desea comentar sobre temas específicos durante los workshops, no dude en mandarnos sus sugerencias - ouad@smartadserver.com</p> <p>El programa final con las inscripciones a los diferentes workshops será enviado a mediados de Abril</p> <p>Si tiene alguna pregunta genérica, suelte contactar con Iliqur Lagune ilagune@smartadserver.com móvil: 647701040</p> <p>Para cancelar la suscripción, envíe un email a cancelacion@smartadserver.com</p>	 <h3>Einladung</h3> <p>Hallo Richard,</p> <p>hiermit laden wir Dich ganz herzlich zum diesjährigen Smart Kundentag am 13. Juni 2013 ab 10:00 Uhr in unsere Büroräume in den Mehringhöfen in Berlin ein.</p> <p>Wir möchten Euch über aktuelle und zukünftige Entwicklungen bei uns informieren und Euch die Möglichkeiten zum Erfahrungsaustausch geben.</p> <p>In Workshops werden wir Euer 'Smart Know-How' auf den neuesten Stand bringen und gerne Eure Fragen beantworten.</p> <p>Organisatorisches:</p> <p>Die Teilnahme am Smart Day ist für Euch natürlich kostenlos; auch für Euer teilnehmes wird natürlich gesorgt. Für die Übernachtung werden wir wieder ein Zimmerkontingent günstigen Konditionen für Euch bereit stellen; die Anreise bitte selbst organisieren.</p> <p>Freut Euch außerdem auf einen spannenden Abend in der pulsierendsten Stadt Deutschlands.</p> <p>Wir freuen uns über Deine Zusage direkt über die XING Eventseite https://www.xing.com/events/smart-day-2013-1218519 oder einfach per Mail an uns.</p> <p>Nach erfolgreicher Anmeldung erhält Ihr weiteres Informationen zur Agenda.</p> <p>Viele Grüße aus Berlin, Euer Smart AdServer-Team</p>  <h3>Let's talk</h3>
--	--	--

En 2014 nous prévoyons d'organiser des rendez-vous moins informels et très conviviaux, Les Smart Ad'pero qui nous permettent de rassembler nos clients autour d'un verre, en fin de journée pour échanger dans la convivialité et la détente.

14. Nos ambitions pour 2014

Nous ambitionnons de continuer à soutenir à la fois sur le plan éditorial et financier les associations, de continuer à favoriser l'épanouissement de nos collaborateurs dans un environnement de travail sain (mise en place d'un plan de prévention avec notre prestataire Lusatec), nous voulons développer une charte de fournisseur responsable qui engagerait nos partenaires également sur des valeurs communes.

Par ailleurs, nous voulons continuer à mettre en lumière des talents à faire émerger dans les domaines littéraire, webdesign, humour

Prix

- Webdesign 11 février 2014
<http://www.zonebourse.com/AUFEMININCOM-4736/actualite/AUFEMININCOM--lance-son-premier-concours-webdesign-afin-de-reveler-les-talents-de-demain-17628947/>
- Les Impertinentes : 8 avril 2014 Grand Point Virgule
<http://www.aufeminin.com/news-loisirs/les-impertinentes-qui-est-bouchra-benosmane-s379522.html>

❖ Annexe 1 : Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Aufeminin.com
Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

ERNST & YOUNG et Associés

Aufeminin.com

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société Aufeminin.com, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le chapitre « Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale » du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, composés des instructions de reporting RH et environnement (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure au chapitre « Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale » du rapport de gestion et disponibles sur demande.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de trois personnes au mois d'avril 2014 pour une durée d'environ trois semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁸.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 du Code de commerce et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du même code avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au chapitre « Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale » du rapport de gestion, notamment le fait que les informations présentées ne portent que sur le périmètre France.

Sur la base de ces travaux, et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené trois entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions générale et ressources humaines, en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

⁸ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes⁹:

au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion □ ;

au niveau du siège social, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 52 % des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

⁹ **Informations sociales** : l'emploi (l'effectif total et répartitions, les embauches et les licenciements, les rémunérations et leur évolution), l'organisation du temps de travail, l'absentéisme, les relations sociales (l'organisation du dialogue social), les conditions de santé et de sécurité au travail, les accidents du travail, ainsi que les maladies professionnelles, les politiques mises en œuvre en matière de formation, le nombre total d'heures de formation, la diversité et l'égalité des chances et de traitement (les mesures prises en matière d'égalité homme femme, l'emploi et l'insertion des personnes handicapées, la lutte contre les discriminations).

Informations environnementales et sociétales : la politique générale en matière d'environnement, la pollution et la gestion des déchets, l'utilisation durable des ressources et le changement climatique (la consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique), la consommation d'eau ; les relations avec les parties prenantes (les conditions de dialogue, les actions de partenariat ou de mécénat), l'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans la politique d'achat et les relations avec les fournisseurs et sous-traitants des enjeux sociaux et environnementaux, la loyauté des pratiques (les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs).

Paris-La Défense, le 30 avril 2014

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Christophe Schmeitzky
Associé Développement durable

Bruno Perrin
Associé

❖ Annexe 2 : Note méthodologique

Périmètre de reporting 2013

Périmètre

Le Groupe aufeminin.com se soumet à un de ses premiers exercices de reporting extra-financier en 2013. Les entités à l'étranger ayant une gestion RH indépendante, le périmètre de reporting a été limité pour cette année au périmètre France sur la plupart des thématiques sociales, sociétales et environnementales. Le périmètre de reporting sera progressivement étendu dans les prochains exercices de reporting aux filiales à l'étranger.

Reporting social et sociétal

Le reporting social et sociétal de l'année 2013 du Groupe aufeminin.com est exclusivement constitué du périmètre France. Les données sont extraites du système de gestion RH (Cegid).

Reporting environnemental

Le reporting environnemental du Groupe aufeminin.com pour l'année 2013 se limite aux données du siège social parisien. Le périmètre sera étendu l'an prochain.

Période de référence des données collectées et estimations

Les données présentées correspondent à l'année fiscale 2013. Les données de consommations d'énergie n'étaient disponibles que pour les mois de avril à décembre 2013, et ont donc dû être estimées pour les mois restants.

Principales définitions par type d'indicateurs

Indicateurs sociaux

- ⇒ Effectif total : sont comptabilisés dans l'effectif total les CDI, CDD et les alternants. Sont exclus de cette définition les stagiaires ainsi que les pigistes et les intermittents. E
- ⇒ Alternants : sont comptabilisés parmi les alternants les contrats aidés/contrats de professionnalisation et les contrats d'apprentissage. Les stagiaires sont exclus de cette définition. A
- ⇒ L'effectif France par CSP, sexe, % de CDI et % de temps partiel est calculé hors alternants. L
- ⇒ Les entrées et les sorties sur l'année 2013 sont comptabilisées alternants inclus. L
- ⇒ Absentéisme : A
 - Les motifs d'absence suivants sont reportés : maladie, mi-temps thérapeutique, congé maternité et congé paternité. I
 - L'effectif considéré pour effectuer des ratios à partir de ces jours d'absence est l'effectif total L

⇒		T
	anches d'âge ou d'ancienneté	
	•	I
	es tranches d'âge s'entendent par âge des personnes physiques au 31 décembre 2013.	
	•	I
	es tranches d'ancienneté s'entendent :	
	-	a
	vec une arrivée entre le 01/01/2011 et le 31/12/2013 inclus pour la tranche 0-2ans	
	-	a
	vec une arrivée entre le 01/01/2008 et le 31/12/2010 inclus pour la tranche 3-5ans	
	-	a
	vec une arrivée avant le 01/01/2008 (exclus) pour la tranche plus de 6 ans	
⇒	ormation : les alternants ne sont pas inclus dans les dépenses de formation	F

Indicateurs sociétaux

Indicateurs reportés :

- Nombre des membres du conseil d'administration : 7
- Nombre de réunions du conseil d'administration : 6
- Nombre de membres indépendant au conseil d'administration : 2
- % de femmes dans le conseil d'administration : 42%
- Taux de présence au conseil d'administration: 80%
- Nombre de réunions du comité d'audit, de contrôle interne et des risques : 2
- Taux de présence du comité d'audit, de contrôle interne et des risques : 80%
- Nombre de membres du comité exécutif : 6
- Nombre de réunions du comité exécutif : 14
- Taux de présence aux réunions du comité exécutif: 100%
- % de femmes dans le comité exécutif : 33%
- Nombre de clients : 400
- Mécénat et dons : 41K

Indicateurs environnementaux

Indicateurs reportés :

- Consommation d'eau au siège social /personne/an : 4,5 m3
- Consommation d'électricité au siège social/personne/an : 1718 kWh
- Consommation de papier imprimable 100% recyclé (A4/A3) : 115.000 feuilles
- % de papier imprimable recyclé : 100%
- Serveurs en climatisation « cold corridor » : 100% vs 60% en 2012.
- Nombre de serveurs au siège social : 20
- Nombre de serveurs hébergés par des prestataires en France : 800
- Nombre de serveurs hébergés des prestataires au monde : 100

Justifications d'exclusion

En tant que société cotée soumise aux obligations du Grenelle de l'Environnement, aufeminin.com doit reporter sur les 42 thématiques qui le composent ou justifier d'éventuelles exclusions.

Les activités de l'entreprise du Groupe aufeminin.com sont des services numériques virtuels, ce qui limite son empreinte environnementale et sociétale notamment et rendent non pertinente une communication sur certaines thématiques du Grenelle. Ainsi, les services délivrés par Aufeminin.com n'impliquent pas la possession d'équipements industriels ou d'usines susceptibles de créer des nuisances sonores ou d'avoir recours à une main d'œuvre mineure ou au travail forcé. La majeure partie de l'activité est localisée en France où l'entreprise est soumise au respect des conventions de l'OIT. Elle applique également ses conventions dans les 11 autres pays où elle est implantée.

La nature des services numériques, virtuels délivrés par le Groupe aufeminin.com ne présente pas réellement de risques directs sur l'environnement. Le levier d'action pour limiter l'empreinte environnementale du groupe est donc relativement limité. Ceci justifie donc les exclusions suivantes:

- La promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ; à l'élimination du travail forcé ou obligatoire ; à l'abolition effective du travail des enfants
- Les autres actions engagées en faveur des droits de l'homme
- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours
- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité
- L'utilisation des sols
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique
- Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

1.2 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTROLE INTERNE

Ce rapport a été établi par le Président du Conseil d'administration et approuvé par le Conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce lors de sa réunion du 12 mars 2014. Il a pour objectif de rendre compte de la composition du Conseil et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du directeur général, ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux. Il vous est présenté en complément du rapport de gestion contenu dans le document de référence de la Société pour l'exercice 2013 (le « Document de Référence 2013 ») dans lequel figurent notamment les informations prévues à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

En matière de gouvernement d'entreprise, la Société suit les recommandations du « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de l'AFEP-MEDEF d'avril 2010 (ci-après le « Code »), disponible sur le site Internet du MEDEF (www.medef.fr), étant précisé toutefois que la Société considère que certaines dispositions du Code ne sont pas adaptées pour elle, étant donnée d'une part que la Société est contrôlée à 80% par une autre société et d'autre part la taille de la Société. Les dispositions du Code que la Société n'applique pas font l'objet d'une mention spécifique dans le présent rapport.

Pour l'élaboration, la mise en œuvre et la description de son système de contrôle interne et de gestion des risques, la Société s'est inspirée du cadre de référence proposé par l'Autorité des marchés financiers pour les valeurs petites et moyennes.

1. Gouvernement d'entreprise

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Conseil d'administration se compose actuellement de sept membres :

- Madame Marie-Laure Sauty de Chalon (cooptée lors du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2010 en remplacement de Monsieur Bertrand Stephann) ;
- La Société Axel Springer AG, représentée par Monsieur Mathias Döpfner (coopté lors du Conseil d'administration du 20 août 2009 en remplacement de Monsieur Mathias Döpfner) ;
- Monsieur Andreas Wiele (nommé lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 6 mars 2009) ;
- Monsieur Julian Deutz (nommé lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 6 mars 2009) ;
- Madame Marie Pic-Paris Allavena (cooptée lors du Conseil d'administration du 20 août 2009 en remplacement de M. Harck-Oluf Nissen) ;
- Madame Karen Heumann (cooptée lors du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2011 en remplacement de Monsieur Colin Tenwick)
- Monsieur Ralph Buechi (coopté lors du Conseil d'administration du 24 novembre 2011 en remplacement de Monsieur Roland Puhler).

Des informations complémentaires sur les administrateurs, notamment leur parcours professionnel et les fonctions et mandats qu'ils exercent, figurent dans le rapport de gestion.

Le mandat des administrateurs est d'une durée de 6 ans, conformément aux statuts de la Société. Les mandats de tous les administrateurs sont renouvelables, la même année, en 2015.

Le Code recommande à la fois un échelonnement des mandats et une durée maximale de mandat de 4 ans. Le Conseil d'administration a décidé de ne pas modifier pour le moment ces deux points compte tenu à la fois de la composition du Conseil et de l'actionnariat de la Société et de les réexaminer à l'occasion du prochain renouvellement de mandat.

Le Code recommande que dans les sociétés cotées, chaque conseil atteigne puis maintienne un pourcentage d'au moins 20% de femmes dans un délai de trois ans et d'au moins 40% de femmes dans un délai de six ans, à compter de la publication de la recommandation de l'AFEP-MEDEF publiée en avril 2010.

La loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle fait désormais obligation aux sociétés cotées d'atteindre une proportion d'administrateur de chaque sexe au moins égale à 40% dans leur conseil d'administration au plus tard à compter de la première assemblée générale ordinaire qui suit le 1^{er} janvier 2017.

Afin d'inciter les sociétés cotées à atteindre cette proportion de façon progressive, les sociétés cotées devront avoir atteint une proportion d'administrateurs de chaque sexe dans leur conseil d'administration au moins égale à 20% au plus tard à l'issue de leur première assemblée générale ordinaire qui suit le 1^{er} janvier 2014.

En 2010, le Conseil a réexaminé sa composition et a coopté deux nouveaux administrateurs femmes. Le Conseil étant désormais composé d'une personne morale dont le représentant permanent est un homme, 3 hommes et 3 femmes, soit 43 % de femmes et 47% d'hommes, sa composition anticipe l'application des préconisations du Code et des prescriptions légales en la matière.

Le Code recommande que dans les sociétés contrôlées, le tiers des membres du Conseil soit indépendants. Le Conseil avait jusqu'ici estimé que la présence d'administrateurs indépendants n'était pas nécessaire pour assurer la qualité des délibérations. En 2009, le Conseil a réexaminé sa composition et a coopté un nouvel administrateur en août 2009, Mme Marie Pic-Pâris Allavena, en remplacement d'un administrateur démissionnaire. Le Conseil estime que Madame Marie Pic-Pâris Allavena doit être considérée comme un administrateur indépendant au sens des critères du Code, à savoir :

Ne pas être salarié ou mandataire social d'auFeminin.com, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.

Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle auFeminin.com détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social d'auFeminin.com (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.

Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :

significatif d'auFeminin.com ou de son Groupe,

ou pour lequel auFeminin.com ou son Groupe représente une part significative de l'activité.

Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.

Ne pas avoir été auditeur d'auFeminin.com au cours des cinq années précédentes.

Ne pas être administrateur d'auFeminin.com depuis plus de douze ans.

Le Conseil considère que les six autres administrateurs ne peuvent pas être qualifiés d'indépendants au sens des critères précités. La proportion d'administrateurs indépendants au sein du Conseil est par conséquent inférieure au tiers préconisé par le Code. Le Conseil estime toutefois que sa composition actuelle est adaptée à la taille et à l'actionnariat de la Société. Il réexaminera cependant régulièrement ce point.

En août 2009, le Conseil a décidé la création d'un Comité d'audit. Ce Comité comprend actuellement trois membres, Mme Marie Pic-Pâris Allavena, Présidente, MM. Julian Deutz et Andreas Wiele. Conformément aux

dispositions légales applicables, le Comité d'audit comprend au moins un membre qualifié d'indépendant, Mme Marie Pic-Pâris Allavena. La proportion d'administrateurs indépendants au sein du Comité d'audit (un tiers) est inférieure à celle que préconise le Code (deux tiers) mais pour les motifs indiqués s'agissant de la composition du Conseil d'administration, le Conseil considère que le Comité ainsi composé répond aux besoins de la Société. Le Conseil considère en outre que tous les membres du Comité ont des compétences particulières en matière financière ou comptable au sens de l'article L. 823-19 du Code de commerce.

Le Conseil d'administration, lors de la création du Comité d'audit a adopté un règlement interne pour ce Comité précisant ses attributions et ses modalités de fonctionnement.

Le Conseil d'administration, le 8 mars 2010, a également modifié l'alinéa 5 de l'article III du règlement intérieur « Organisation des travaux » du Comité dont les principales attributions sont les suivantes :

assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;

assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et en particulier :

évaluer les procédures de contrôle interne ainsi que toutes mesures adoptées en vue de remédier aux éventuels dysfonctionnements significatifs en matière de contrôle interne ;

évaluer la pertinence de la procédure de suivi des risques ;

assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes et en particulier :

examiner les hypothèses retenues pour les arrêtés de comptes, étudier les comptes sociaux de la société et les comptes consolidés annuels, semestriels et, le cas échéant, trimestriels avant leur examen par le Conseil, en ayant pris connaissance régulièrement de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la Société, notamment hors-bilan ;

évaluer, en consultation avec les Commissaires aux Comptes, la pertinence et la permanence des principes et méthodes comptables retenus ;

examiner les opérations importantes à l'occasion desquelles aurait pu se produire un conflit d'intérêts ;

assurer le suivi de l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;

émettre une recommandation sur les Commissaires aux Comptes et en particulier :

piloter la procédure de sélection des commissaires aux comptes ;

autoriser tout recours aux Commissaires aux Comptes pour des travaux autres que le contrôle des comptes.

Le Comité s'est réuni quatre fois en 2013. Le taux de présence à ces réunions était de 100 %.

Le Conseil d'administration n'a pas institué d'autres comités et notamment pas de comités des rémunérations et des nominations contrairement aux recommandations du Code, le Conseil considérant qu'il est à même de remplir en formation plénière les fonctions attribuées à de tels comités.

Le Conseil d'administration est informé mensuellement de l'évolution de l'activité de la Société via un « reporting mensuel » transmis par le Président par courrier électronique. Ce reporting porte d'une part sur l'évolution des audiences de sites du groupe et d'autre part sur le compte de résultats par société et consolidé ainsi que la trésorerie du groupe.

Préalablement à chacune de ses réunions, le Conseil d'administration reçoit un ordre du jour détaillé par courrier électronique environ une semaine avant la séance. Les points à aborder font l'objet d'une préparation en amont, les documents nécessaires à cette préparation étant transmis par le Président. Le Président prépare pour chaque séance du Conseil d'administration une présentation détaillée qui est transmise à chaque membre par courrier électronique après la séance.

Le Conseil d'administration se réunit plusieurs fois par an, en fonction des besoins, avec un minimum de deux réunions pour l'arrêté des comptes annuels et des comptes semestriels.

Lors de l'exercice 2013, le Conseil d'administration s'est réuni six fois, avec un taux de présence moyen des administrateurs de 95 %.

Lors de l'exercice 2013, en sus des points relevant de sa compétence ordinaire (notamment approbation des comptes, établissement du rapport de gestion annuel, convocation de l'assemblée générale des actionnaires), le Conseil d'administration a été appelé à intervenir principalement dans les domaines suivants :

- Revue de l'activité ;
- Fixation du budget et de la stratégie de la Société ;
- Discussion et approbation de projet d'acquisition de sociétés ;
- Fixation d'objectifs au Président

Le Conseil a débattu de son fonctionnement lors de ses séances de l'année 2013. Le fonctionnement du Conseil est considéré comme satisfaisant par ses membres.

Le Conseil d'administration a adopté, en 2009, un règlement intérieur qui a pour seul objet de permettre au Conseil de se réunir par voie de visioconférence ou autres moyens de télécommunication. L'adoption d'un règlement intérieur plus détaillé n'a pas été débattue par le Conseil en 2013, le besoin de formaliser des règles supplémentaires ne s'étant pas fait sentir. Ce point sera le cas échéant réévalué par le Conseil en 2014.

Nous vous exposons ci-après les motivations et justifications du choix opéré par notre société entre la formule duale (directoire / Conseil de Surveillance) et la formule monale (Conseil d'Administration) :

La société est organisée sous la forme monale car il ne lui est pas apparu nécessaire de mettre en place un conseil de surveillance distinct des dirigeants opérationnels de la société.

Il est précisé que le Conseil d'Administration comporte un administrateur indépendant.

Par ailleurs en ce qui concerne la diversification en termes de nationalité ou d'expérience internationale des membres du Conseil nous vous précisons que le conseil d'administration de notre société comporte des membres de nationalité française, monégasque, allemande et suisse disposant d'une expérience internationale.

Direction Générale

La direction générale de la société est actuellement assurée par un Président Directeur Général, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société.

Le Conseil d'administration peut nommer, sur proposition du Directeur Général, un nombre maximum de cinq Directeurs Généraux Délégués, administrateurs ou non, chargés d'assister le Directeur Général. Ces Directeurs Généraux Délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général.

Les limitations des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué décidés par le Conseil d'administration sont les suivants :

- le Président Directeur général doit soumettre à l'approbation préalable du Conseil d'administration toute opération d'un montant supérieur à 100.000 (cent mille) euros et non prévue au budget annuel voté par le Conseil d'administration ;
- le Directeur Général Délégué ne peut engager la Société que conjointement avec le Président Directeur Général ou le cas échéant avec un autre Directeur Général Délégué pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 (trente mille) euros ;
- chaque Directeur Général Délégué ne peut engager la Société que conjointement avec le Président Directeur Général pour tout montant supérieur à 30.000 (trente mille) euros.

Considérant l'unicité des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général en vigueur au sein de notre société, il a été pris les mesures suivantes afin d'assurer un équilibre des pouvoirs au sein du conseil:

Le conseil d'administration a procédé à la nomination du Président Directeur Général par délibération du 1 er juin

2010, il est rappelé qu'à cette occasion il a été décidé de limiter les pouvoirs du Directeur Général qui doit obtenir l'autorisation du Conseil d'Administration pour toute dépense supérieure à 100.000 euros non prévue au budget.

Principes et règles arrêtés pour les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux sont les suivants :

- comparaison avec les rémunérations des dirigeants de sociétés de taille comparable dans des secteurs d'activité similaire ;
- compétences et ancienneté des dirigeants concernés ;
- fonctions et responsabilités des dirigeants concernés.

La rémunération annuelle du Président Directeur Général se compose de deux parties – une partie fixe et une partie variable. La part variable de cette rémunération peut représenter une part significative (*jusqu'à la moitié (cf. 100% ci-dessus)*) de la rémunération totale si les objectifs annuellement fixés sont atteints, voire dépassés. Les objectifs sont revus par le Conseil d'administration tous les ans pour être alignés sur les orientations stratégiques de la Société et incluent également des objectifs spécifiques.

Pour le Président Directeur Général, le variable peut représenter 100% du fixe en fonction de l'atteinte de ses objectifs. Il est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel de la Société.

S'agissant du Directeur Général Délégué, sa rémunération est fixée par le Conseil d'administration, en accord avec le Président Directeur Général, celui-ci ayant par ailleurs conservé ses fonctions techniques et étant salarié de la Société à ce titre, aucune rémunération ne lui est versée au titre de son mandat.

Le Directeur Général Délégué bénéficie, au même titre que l'ensemble des collaborateurs de la Société, de l'intéressement et de la participation résultant des accords d'entreprise. Ce n'est pas le cas du Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général bénéficie de la mutuelle et de la prévoyance ainsi que d'une voiture de fonction. Le Directeur Général Délégué bénéficie de la couverture sociale dans le cadre de leurs fonctions salariées.

Le Président Directeur Général bénéficie d'un engagement d'indemnité en cas de départ contraint dont les modalités ont été fixées par le Conseil d'administration en date du 1^{er} juin 2010 en conformité avec les dispositions du Code. Il a également un engagement de non-concurrence. Le cumul des montants dus au titre de des deux engagements a été limité par le Conseil pour ne dépasser en aucun cas un montant équivalent à deux ans de rémunération (fixe et variable) du Président Directeur Général.

Par ailleurs, les mandataires sociaux dirigeants bénéficient, comme les autres cadres dirigeants et certains collaborateurs, de plans d'association au capital de la Société sous forme d'allocation d'options de souscription ou achat d'actions et d'actions gratuites.

Des informations détaillées sur la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2012, y compris la description des engagements pris au bénéfice du Président en cas de départ, figurent dans le rapport de gestion.

Participation des actionnaires à l'assemblée générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales d'actionnaires de la Société s'effectuent dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la Société, notamment à l'article 4.3.

2. Contrôle interne et gestion des risques

Le rapport de contrôle interne couvre la Société et ses filiales.

La Société met en œuvre les moyens suivants afin d'assurer le contrôle interne de ses opérations :

- **Achats, dépenses et engagements :**

- o pour la Société et pour ses filiales auFeminin.com Productions SARL et Marmiton.org SAS, toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.
- o pour la filiale SmartAdServer SAS, toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général, qui est aussi Président de cette filiale, pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué, ou le Directeur Général de la filiale pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.
- o pour les filiales allemande goFeminin.de et espagnole enFemenino.com , toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général, qui est aussi gérant de ces filiales, pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général ou l'autre gérant de la filiale pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.
- o pour la filiale anglaise soFeminine.co.uk Ltd., toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé le Directeur International quel qu'en soit le montant et par le Président Directeur Général, qui est aussi gérant de cette filiale, pour les dépenses de plus de 30 000 euros.
- o pour la filiale SmartAdServer GmbH, toute dépense, achat ou engagement doit être formalisé au travers d'un bon de commande ou contrat signé par le Président Directeur Général, pour tout montant supérieur à 30.000 euros, et par le Président Directeur Général ou gérant de la filiale pour tout montant inférieur ou égal à 30.000 euros.

- **Trésorerie :**

- o pour la Société et pour ses filiales auFeminin.com Productions SARL et Marmiton.org SAS tout paiement doit être avalisé par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué. Le mandataire social signant un paiement est obligatoirement différent de celui ayant approuvé la dépense, l'achat ou l'engagement correspondant.
- o pour la filiale SmartAdServer SAS, tout paiement doit être avalisé par le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué, ou le Directeur Général de la filiale, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Président Directeur Général ou le Directeur Général Délégué. Le mandataire social signant un paiement est obligatoirement différent de la personne ayant approuvé la dépense, l'achat ou l'engagement correspondant.
- o pour les filiales allemandes goFeminin.de et SmartAdServer GmbH, et pour la filiale espagnole enFemenino auFeminin SA, tout paiement doit être avalisé par le gérant de la filiale, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le responsable comptable d'Axel Springer AG, qui intervient en tant que prestataire de services comptables.
- o pour la filiale anglaise soFeminine.co.uk Ltd., tout paiement doit être avalisé par le Directeur International et par le Président Directeur Général si le montant dépasse 30 000 euros, après rapprochement des factures et bons de commandes. Les paiements sont signés par le Directeur International et par le Président Directeur Général si le montant dépasse 30 000 euros .

- **Facturation :** la société dispose d'un suivi centralisé dans un plan des ventes et des échanges permettant le rapprochement des commandes signées et des factures émises. Par ailleurs, les quantités de publicités délivrées sont contrôlées par l'adserver SmartAdServer. Ce suivi et ces contrôles doivent être effectués par un responsable de la gestion des campagnes publicitaires (mise en place des publicités) et par le responsable comptable.

- **Echanges** : les volumes de publicités échangées sont suivis au moyen du logiciel de gestion de la publicité SmartAdServer (pour les volumes achetés et pour les volumes vendus) et sont comparés aux volumes de publicités similaires payantes. De même, la valorisation des échanges est rapprochée par rapport au prix moyen net des contrats payants de publicité. Les contrôles sont effectués par le responsable comptable.

Le contrôle interne nécessite d'être renforcé en particulier dans le cadre de la forte croissance de l'activité de la société / groupe notamment sur les aspects suivant :

-Ségrégation des tâches

-Revue et analyse des traitements comptables des contrats et sujets significatifs

- Contrôle des principales transactions

Les principaux risques pouvant impacter la performance de l'entreprise sont identifiés, évalués et régulièrement revus par la direction générale de la Société. Ces risques sont décrits dans le paragraphe 4 du rapport de gestion. Sont indiquées dans ce paragraphe les mesures prises par la Société pour gérer ces risques.

À la demande du conseil d'administration et sur la recommandation du comité d'audit, un audit interne a été mené chez aufeminin.com en mettant l'accent sur la mise en place et l'efficacité opérationnelle des process et des contrôles. En particulier, entre autres, les domaines suivants ont été étudiés dans l'audit interne: système de conformité de gestion, système de gestion des risques, et de reconnaissance du chiffre d'affaires, processus d'achat, ressources humaines, contrôles IT généraux et fonctionnements internes. Cette vérification a été achevée en Février 2013.

Cet audit a mis en évidence, en particulier, que les activités de contrôle interne, le système de gestion des risques et la documentation des process et des activités de contrôle de aufeminin.com doivent être améliorés afin d'être adaptés à la taille de l'entreprise et à son statut. Le comité d'audit et le conseil d'administration ont examiné les résultats de cette vérification. Le conseil d'administration a approuvé le plan d'action proposé par la direction financière d'aufeminin.com détaillant les étapes et le calendrier de mise en œuvre. Le conseil d'administration et le comité d'audit suivront les progrès de la mise en œuvre de ce plan d'action. Durant toute l'année 2013, le plan d'action et l'état d'avancement ont été présentés à chaque conseil d'administration et un audit de fin de mission sera effectué début Juin 2014.

En ce qui concerne l'élaboration et le traitement de l'information financière, le reporting mensuel consolidé et par filiale (incluant un compte de résultat, un tableau de flux de trésorerie et un bilan résumé), après travaux d'arrêté notamment en termes de chiffre d'affaires et de frais généraux, est revu par le Président Directeur Général.

En outre, la Société, société contrôlée par le groupe Axel Springer, lui transmet mensuellement les comptes de résultats et bilans de chaque filiale, ainsi que le compte de résultat et le bilan consolidés. Cette transmission est effectuée 2 jours ouvrés après la fin de chaque mois.

Lors des clôtures semestrielle et annuelle, le cumul des reportings est comparé aux comptes consolidés préparés par un expert-comptable. Le Président Directeur Général revoit l'ensemble de l'information financière soumise au Conseil, prépare le document de référence avec l'appui du Responsable Financier et supervise l'ensemble des communications au public au titre des obligations d'information périodique et permanente.

Fait à Paris, le 12 mars 2014

Le Président Directeur Général

1.3 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Aufeminin.com S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société AUFEMININ.COM et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La-Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2014

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

CONSTANTIN ASSOCIES

Franck SEBAG

Philippe SOUMAH

1.4 COMPTES CONSOLIDES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société AuFeminin.com, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre groupe a procédé à des tests de valeur des écarts d'acquisition et des actifs long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.6 de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et avons vérifié que cette note de l'annexe aux états financiers consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 30 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

CONSTANTIN ASSOCIES
Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

ERNST & YOUNG et Autres

Philippe Soumah

Franck Sebag

I - BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013 (en K€)

ACTIF	Note	Au 31/12/13	Au 31/12/12
		Normes IFRS	Normes IFRS
Ecart d'acquisition	4.1	16 295	16 439
Fonds de commerce	4.1	409	409
Logiciels, licences et marques		10 183	11 191
Immobilisations en cours		668	0
Immobilisations incorporelles	4.1	27 555	28 039
Installations, matériel et outillage		154	144
Mobilier, mat. bureau et informatique		782	992
Immobilisations corporelles	4.1	936	1 136
Participation par mise en équivalence		163	141
Dépôts et cautionnements		344	401
Actifs financiers	4.1	506	542
Actifs d'impôt différé	4.1	1 092	523
TOTAL ACTIF NON COURANT		30 089	30 240
Avances, acomptes sur commandes	4.2	72	77
Clients et comptes rattachés	4.2	29 837	31 237
Autres créances	4.2	2 804	2 355
Capital souscrit et appelé non versé	4.2	3	0
Charges constatées d'avance	4.2	560	202
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.3	56 006	40 297
TOTAL ACTIF COURANT		89 282	74 168
Ecart de conversion		0	0
TOTAL DE L'ACTIF		119 371	104 408

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

Passif	Note	Au 31/12/13	Au 31/12/12
		Normes IFRS	Normes IFRS
Capital social	5.1	1 829	1 796
Prime d'émission		6 457	4 409
Réserves et report à nouveau		64 501	53 323
Actions propres		4 813	4 813
Résultat net part du groupe		12 978	11 083
Capitaux propres groupe		90 578	75 423
Intérêts hors-groupe		-243	-197
Ecart de conversion hors groupe		3	-1
Résultat hors-groupe		-13	-46
Intérêts minoritaires		-252	-244
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		90 326	75 179
Provisions	5.2	116	166
Impôts différés passifs		2 899	2 829
Passif non courant		3 015	2 995
Dettes financières à court terme	5.3	569	182
Emprunts et dettes financières diverses	5.3	351	256
Avances et acomptes reçus sur commandes	5.3	84	204
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.3	7 944	7 102
Dettes fiscales et sociales	5.3	13 648	12 055
Dettes sur immobilisations	5.3	127	121
Autres dettes	5.3	2 745	5 651
Produits constatés d'avance	5.3	561	661
Passif courant		26 030	26 233
TOTAL DU PASSIF		119 371	104 408

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

II - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (en K€)

Rubriques	Note	31/12/13	31/12/12
		Normes IFRS	Normes IFRS
		12 mois	12 mois
Ventes d'espaces publicitaires		45 525	41 974
Opérations d'échanges		809	854
Autres services		13 727	12 202
Produits	6.1	60 060	55 030
Autres produits opérationnels	6.2	641	295
Opérations d'échanges		-803	-854
Autres achats et charges externes	6.3	-14 374	-13 083
Impôts, taxes et versements assimilés		-972	-904
Charges de personnel	6.4 et 7.1	-22 398	-21 128
Dotations amortissements immobilisations		-1 695	-1 980
Dotations et reprises de provisions		-1 065	-1 129
Autres charges opérationnelles	6.2	-388	-403
RESULTAT OPERATIONNEL		19 006	15 845
Produits financiers		443	496
Charges financières		-325	-159
RESULTAT FINANCIER	6.5	118	337
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		19 124	16 181
Impôt sur les bénéfices	6.6	-6 634	-5 382
(Charge) / Produit d'impôts différés	6.6	458	253
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		12 948	11 053
Résultat des sociétés mises en équivalence		17	-16
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE		12 965	11 036
RESULTAT NET PART DU GROUPE		12 978	11 083
RESULTAT NET HORS GROUPE		-13	-46
Résultat par action	6.7	1,44	1,23
Résultat dilué par action	6.7	1,39	1,18

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

III - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (en K€)

Note		
Rubriques	31/12/13	31/12/12
	Normes IFRS	Normes IFRS
	12 mois	12 mois
Résultat net consolidé	12 965	11 036
Eléments non liés à l'activité	-118	-337
Amortissements et provisions et plus ou moins values de cession (2)	1 645	2 171
Variation des impôts différés	-458	-253
Plus-values de cession, nettes d'impôt		0
Impôts sur les sociétés sur Attributions gratuites IS		0
Résultat sociétés mises en équivalence	-17	16
Résultat lié aux paiements en actions	89	205
Marge brute d'autofinancement	14 106	12 838
(Aug) dim des créances clients	1 758	-7 806
(Aug) dim des autres créances d'exploitation	-805	715
Aug (dim) des dettes fournisseurs	842	935
Aug (dim) des dettes fiscales et sociales	1 593	2 401
Aug (dim) des autres dettes d'exploitation	-3 125	-551
Variation du besoin en fonds de roulement	263	-4 307
TRESORERIE PROVENANT DE L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	14 370	8 531
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 320	-724
Dépôts reçus / versés	57	-233
Acquisition d'autres immobilisations financières		0
Augmentation capital sociétés mises en équivalence	-5	0
Acquisition de titres consolidés net (1)		-1 471
Aug (dim) des dettes fournisseurs d'immobilisations	6	8
Cession d'actif		0
Plus value nette de cession des actions d'autocontrôle		0
Investissements non financiers	-1 262	-2 420
Intérêts / produits financiers	118	337
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX INVESTISSEMENTS	-1 144	-2 083
Augmentations ou diminution de capital en numéraire	2 080	0
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires		0
Remboursement des dettes financières / Dépôt reçu	481	282
FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT	2 561	282
Incidence de variation des cours de devises	-78	42
FLUX DE TRESORERIE	15 709	6 772
Trésorerie d'ouverture (3)	40 297	33 524
Trésorerie de clôture (3)	56 006	40 297
Ecart	15 709	6 772

(1) L'acquisition d'Etoile Casting s'est faite pour 1 826 K€ en numéraire, la position de trésorerie d'Etoile Casting est de 355 K€

(2) A l'exclusion des dépréciations sur actif circulant

(3) Trésorerie nette des dettes financières à court terme et des provisions sur valeurs de placements et hors actions propres

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

IV – CAPITAUX PROPRES DU GROUPE (en K€)

	Capital	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves et Report à nouveau	Ecart de conversion	Titres en autocontrôle	Total Groupe	Minoritaire	Totaux capitaux propres
Situation au 01 / 01 / 2012	1 796	4 409	9 725	42 677	745	4 813	64 165	-180	63 985
Autres							0		0
Résultat de la période			11082				11082	-46	11036
Autre élément du résultat global				-9	-20		-29	-18	-47
<i>Resultat global</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>11082</i>	<i>-9</i>	<i>-20</i>	<i>0</i>	<i>11053</i>	<i>-64</i>	<i>10 989</i>
Affectation résultat 2011			-9 725	9 725			0		0
Acquisition / cession actions propres							0		0
Création d'actions nouvelles							0		0
Réserve indisponible							0		0
Paiement en actions				205			205		205
Situation au 31 / 12 / 2012	1 796	4 409	11 082	52 598	725	4 813	75 423	-244	75 179
							0		0
							0		0
Situation au 01 / 01 / 2013	1 796	4 409	11 082	52 598	725	4 813	75 423	-244	75 179
Résultat de la période			12 978				12 978	-13	12 965
Autre élément du résultat global					7		7	5	11
<i>Resultat global</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>12 978</i>	<i>0</i>	<i>7</i>	<i>0</i>	<i>12 985</i>	<i>-8</i>	<i>12 977</i>
Affectation résultat 2012			-11082	11082			0		0
Création d'actions nouvelles	33	2 048					2 081		2 081
Réserve indisponible							0		0
Paiement en actions				89			89		89
Situation au 31 / 12 / 2013	1 828	6 457	12 978	63 770	732	4 813	90 578	-252	90 326

Dans les comptes consolidés, le poste d'actions propres inscrit en titres immobilisés dans les comptes sociaux est imputé sur les capitaux propres.

Le nombre de titres acquis au cours de l'exercice 2013 s'élève à 0 et le nombre de titres cédés est de 0. Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions propres est de 34.768 pour une valeur comptable de 122 K€ dans les comptes sociaux.

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

V – RESULTAT GLOBAL

Rubriques	31/12/13	31/12/12
	Normes IFRS 12 mois	Normes IFRS 12 mois
Résultat net consolidé de l'exercice	12 978	11 083
Ecart de conversion	7	-20
Total des éléments sujet à reclassement en résultat	7	-20
Autres éléments comptabilisés directement en capitaux propres	0	-3
Impôts sur les éléments non sujets à reclassement en résultat	0	1
Total des éléments non sujet à reclassement en résultat	0	-2
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	-3

VI - ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Déclaration de conformité et bases de préparation

Les comptes du Groupe, qui intègrent les comptes d'auFeminin.com et de ses filiales, au 31 décembre 2013 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté par l'Union européenne (règlement 1606/2002 du 19 juillet 2002).

Ils sont présentés en milliers d'euros arrondis à l'entier le plus proche.

Principes comptables significatifs

Les principes comptables appliqués sont identiques à ceux qui ont été retenus pour la préparation des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2013, décrits dans le Rapport Financier annuel déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2014, à l'exception des normes et interprétations nouvellement adoptées

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, auFeminin.com présente ses états financiers consolidés selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne.

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2013 et des comptes comparatifs au 31 décembre 2012 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2013 et qui sont d'application obligatoire au 31 décembre 2013.

Ces normes sont disponibles sur le site Internet de l'Union Européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

RECAPITULATIF DES NOUVELLES NORMES, INTERPRETATIONS ET AMENDEMENTS AUX NORMES PUBLIEES

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes d'application obligatoire en 2013 :

IAS 1 Présentation des états financiers
Amendement IAS 1 Présentation des postes des autres éléments du résultat global
Amendements IAS 12 Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents et suppression corrélative de SIC 21 - recouvrement des actifs non amortissables réévalués
IAS 16 Immobilisations corporelles
Amendements IAS 19 Avantages du personnel
IAS 32 Instruments financiers : présentation
IAS 34 Information financière intermédiaire
Amendements IFRS 1 Hyperinflation sévère et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants
Amendements IFRS 7 Informations à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers
IFRS 13 Evaluation à la juste valeur
IFRIC 20 Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert

Normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables par anticipation aux comptes de 2013 :

IFRS 10 Etats financiers consolidés
IFRS 11 Partenariats
IFRS 12 Informations sur les participations dans d'autres entités
Amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, 11 et 12

Amendement IAS 27 Etats financiers individuels
Amendement IAS 28 Participations dans les entités associées et joint-ventures
Amendements IAS 32 Compensation des actifs et passifs financiers
Amendement IAS 36 Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
Amendements IAS 39 Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

L'application de ces textes n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation des états financiers consolidés.

L'application de ces normes, amendements de normes et interprétations ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Le processus de détermination par AuFeminin.com des impacts potentiels sur les comptes consolidés du groupe est en cours. AuFeminin.com n'anticipe pas, à ce stade de l'analyse, d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

Saisonnalité

La saisonnalité des activités du Groupe liées aux ventes d'espaces publicitaires est difficilement appréciable du fait de la croissance continue du chiffre d'affaires observée sur les précédents semestres ; d'une manière générale, l'activité la plus soutenue est constatée sur les mois de novembre et décembre. Le niveau d'activité le plus faible s'observe plutôt sur les mois de janvier / février et sur les mois d'été.

Les autres activités du Groupe sont généralement moins affectées par des effets de saisonnalité.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au 1^{er} semestre 2013 :

Lancement de wewomen.com

Lancement de la plateforme RTB pour SmartAdserver

Au 2^{ème} semestre 2013 :

Lancement des Rencontres auFeminin

Lancement de la première brand channel Sochoco sur Youtube

Lancement taofeminino au Brésil

1.1 Acquisitions d'activités

Néant

Coûts connexes

Les coûts connexes liés à l'acquisition de My Little Paris ont été comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique Autres charges externes pour un montant de 146 K€.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

auFeminin.com est une entreprise domiciliée en France.

Les états financiers consolidés d'auFeminin.com au 31 décembre 2013 comprennent la société auFeminin.com et ses filiales.

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 12 mars 2014.

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponible sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

2.1 Description des états financiers

Les actifs courants sont principalement constitués par :

- les actifs destinés à être cédés ou consommés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ;
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie ; et
- les actifs détenus essentiellement en vue d'être négociés.

Tous les autres actifs sont non courants.

Les actifs financiers comprennent :

- des actifs financiers non courants : des actifs financiers courants incluant des instruments financiers dérivés court terme, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement)

Les passifs courants sont constitués principalement par :

- les passifs destinés à être réglés dans le cadre du cycle normal d'exploitation du Groupe ;
- les passifs destinés à être réglés dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Les autres passifs sont non courants.

Détermination du résultat opérationnel courant

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel contient tous les éléments d'opérations courantes. Sont exclus les produits et charges qui présentent un caractère inhabituel ou rare dans leur survenue, à savoir :

- les dépréciations d'écarts d'acquisition et d'immobilisations constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36,
- les charges de restructuration ou liées à des mesures d'adaptation des effectifs de montants significatifs, concernant des événements ou des décisions d'envergure,
- les plus-values ou moins-values de cessions,
- les charges et produits qui résulteraient d'un litige d'un montant significatif, d'opérations de déploiement ou de capital majeures (frais d'intégration d'une nouvelle activité...)

2.2 Méthode de consolidation :

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

La méthode de l'intégration globale est appliquée à l'ensemble des filiales d'auFeminin.com à l'exception de Vina Woman et les Rencontres auFeminin mises en équivalence.

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêts du Groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Intérêts minoritaires : Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

2.3 Utilisation d'estimations :

La préparation de comptes consolidés conformes aux principes IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les actifs et les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptables est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période de changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

2.4 Immobilisations incorporelles :

Écarts d'acquisition (IAS 36, 38 et IFRS 3R). - Lors d'une acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels de la filiale sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition, sauf exceptions. Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si l'ajustement est comptabilisé selon IAS 39, il donnera lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, dont les variations ultérieures de juste valeur seront comptabilisées en résultat ou en résultat global, selon les normes applicables. Si l'ajustement est comptabilisé en capitaux propres, il ne sera pas réévalué.

Conformément aux normes IFRS 3R et IAS 36, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Autres immobilisations incorporelles (IAS 38). - Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, les marques, les logiciels et les frais de développement.

Les marques acquises sont traitées comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie du fait de leur notoriété. Elles sont donc non amorties et soumises systématiquement à des tests de dépréciation annuels, ainsi que ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

Les brevets et les logiciels acquis sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur une période de trois ans en mode linéaire.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement qui remplissent les critères d'inscription à l'actif de la norme IAS 38 sont inclus dans les immobilisations incorporelles.

2.5 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.

La valeur des immobilisations ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants et de leurs durées d'utilité effectives.

Matériel	5 ans
Installations générales	10 ans
Matériel de transport (occasion)	2 ans
Matériels de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	10 ans

2.6 Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Dépréciation des actifs (IAS 36). - Le groupe réalise régulièrement des tests de valeur de ses actifs : immobilisations corporelles, écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur juste valeur nette des frais de cession et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations corporelles, ce test de valeur est réalisé lorsqu'il existe des indices internes ou externes de perte de valeurs.

Pour les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, un test de valeur est systématiquement effectué chaque année calendaire ainsi qu'en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

La méthode retenue pour ces tests de valeur consiste à comparer la valeur comptable des immobilisations avec un multiple de résultat opérationnel.

Il est considéré, qu'il convient de déprécier les actifs sur les filiales lorsque le multiple obtenu devient supérieur au multiple constaté sur le Groupe et au regard de la capitalisation boursière :

Capitalisation boursière d'auFeminin : 16 fois le résultat opérationnel

Multiple Marmiton : 4 fois le résultat opérationnel.

Multiple Netmums : 2 fois le résultat opérationnel.

Multiple Onmeda : 1 fois le résultat opérationnel.

Dans le cas d'une variation de +/- 10 %, il n'y aurait pas de dépréciation à constater.

Dans le cas où le test de valeur annuel révèle une juste valeur inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée pour ramener la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition à sa juste valeur.

Compte tenu de leur valeur d'utilité, la direction estime qu'il n'existe aucun changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé qui pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'immobilisation ou de l'écart d'acquisition excède sa valeur recouvrable.

Lorsque des éléments internes ou externes démontrent que la perte de valeur d'une immobilisation incorporelle (hors écarts d'acquisition) ou corporelle n'est plus justifiée et que la valeur recouvrable excède la valeur comptable de l'actif, les éventuelles pertes de valeur constatées lors d'exercices précédents sont reprises en résultat.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition ne sont jamais reprises en résultat.

2.7 Créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation comprennent principalement des créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, diminuée du montant des pertes de valeur liées au risque de non recouvrabilité partielle ou totale de la créance.

2.8 Placement à court terme :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à très court terme et dont les sous-jacents ne présentent pas de risques de fluctuations significatifs.

Les VMP sont considérées par le Groupe comme des placements à court terme et sont classées en tant que placements détenus à des fins de transaction. Ils sont donc reconnus au bilan à leur juste valeur à la date d'établissement des comptes. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat.

2.9 Actions propres :

Lorsque le groupe rachète ses propres actions, le montant de la contre-partie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres.

En cas de vente, le montant de la plus value est comptabilisé en variation des capitaux propres.

2.10 BSCPCE et options accordés au personnel :

Des options et bons de souscription d'actions sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des options attribuées est évaluée à la date d'attribution et est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation de capitaux propres, sur la période pendant laquelle les salariés acquièrent leurs droits.

Le groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'attribution sont sans incidence sur cette évaluation initiale. Ces attributions sont rémunérées en actions exclusivement.

Conformément à la norme IFRS 2, seules les attributions accordées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1^{er} janvier 2005 sont évaluées et comptabilisées en charges de personnel par le crédit des réserves de stock options dans les capitaux propres. Les attributions antérieures au 7 novembre 2002 ne sont pas évaluées et restent non comptabilisées.

2.11 Provisions :

Provisions pour risques et charges (IAS 37). - Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Si le montant ou l'échéance ne peuvent être estimés avec suffisamment de fiabilité, alors il s'agit d'un passif éventuel qui constitue un engagement hors bilan.

En application de la norme IAS 37, lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs.

2.12 Prestations de retraite :

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuaire indépendant, suivant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

2.13 Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires :

Comptabilisation du chiffre d'affaires (IAS 18). - Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires de la société se compose des éléments suivants :

(i) Les contrats de vente ou d'échange d'espace publicitaire :

- Pour les contrats de vente terminés à la clôture :
Ces contrats prévoient la diffusion de bannières publicitaires sur un ou plusieurs sites, sur une période déterminée. La valeur des contrats dépend du nombre de pages vues demandé par l'annonceur. Le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond :
 - soit à la valeur du contrat lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat est atteint ;
 - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les deux parties n'est pas atteint.
- Pour les contrats de vente en cours à la clôture :
 - soit à la valeur du contrat prorata temporis lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat pour la période considérée est atteint ou supérieur;
 - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les parties n'est pas atteint.
- Au cours de son activité, auFeminin.com réalise des échanges avec d'autres sociétés Internet, notamment des liens publicitaires pouvant renvoyer d'un site d'une société à celui d'auFeminin.com et réciproquement. Ces éléments sont compensés au compte de résultat, s'agissant de prestations équivalentes. De même, auFeminin.com réalise des échanges avec des sociétés lui fournissant des biens en contre partie de liens publicitaires, auquel cas les prestations d'achats et de ventes sont enregistrées au compte de résultat. Le revenu des opérations d'échange qui respectent cette condition est reconnu selon le même principe que les contrats de vente mentionnés ci dessus.

(ii) Les contrats de marketing direct : le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi d'informations promotionnelles aux internautes référencés dans la base de données d'auFeminin.com.

(iii) les autres services, dont les services payants (Audiotel,...), le shopping et les prestations vendues au titre du logiciel SmartAdServer (technologie de gestion de publicité).

Le chiffre d'affaire SmartAdServer, facturé aux clients à la valeur du CPM (coût pour mille) est reconnu d'après l'utilisation du logiciel par le client (nombre d'impressions publicitaires délivrées au cours d'un mois donné).

2.14 Résultat financier :

Résultat financier (IAS 16 et 23). - Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier brut, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers.

Toutes les charges d'intérêts sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues. En application des normes IAS 16 et IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés en charges financières et ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

2.15 Impôts sur les résultats :

Impôts sur les résultats (IAS 12) –

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés actifs et passifs sont calculés selon la méthode du report variable à partir des différences temporaires existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs figurant au bilan. Les taux d'impôt applicables pour les périodes futures sont retenus pour déterminer les montants d'impôts différés à la clôture.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges ou en profits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres.

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible.

Il n'est pas tenu compte du solde net d'impôts différés actifs issu des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et des passifs des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

2.16 Résultat par action :

Résultat par action (IAS 33). - Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le groupe.

Le résultat dilué par action est calculé en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de ces bons.

2.17 Flux de trésorerie :

Tableau des flux de trésorerie (IAS 7). - La marge brute d'autofinancement figurant au tableau des flux de trésorerie consolidée correspond à la trésorerie nette dégagée par les activités opérationnelles à l'exclusion de celle provenant des variations du besoin en fonds de roulement.

2.18 Information sectorielle :

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits ou de services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Le premier et seul niveau d'information sectorielle du Groupe est le « secteur d'activité ».

En effet, et à l'exception de la technologie de gestion de la publicité, l'activité des sites étrangers étant non significative au regard du groupe (inférieure à 15% du chiffre d'affaires consolidé), la présentation par zone géographique n'est pas pertinente à ce jour.

L'organisation par activité est la suivante :

- Ventes de publicité et autres services;
- Technologie de gestion de publicité

Cette répartition répond aux critères d'IFRS 8 « Information sectorielle », les risques et rentabilités étant différents selon les secteurs précités.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants. Ces actifs sont regroupés dans la ligne « actifs non alloués ».

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs. Ces passifs sont regroupés dans la ligne « passifs non alloués ».

La note 8 présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits et les résultats ainsi que certaines informations relatives aux actifs et aux passifs et aux investissements.

2.19 Description de l'activité du Groupe :

Aufeminin Publishing a accéléré son déploiement multi-devices et compte désormais en plus de son audience web de 44,1 millions de visiteurs uniques dans le monde⁽¹⁾, 33,5 millions de visiteurs mobiles⁽²⁾, soit deux fois plus qu'en décembre 2012 (15,2 millions) et cinq fois plus qu'en décembre 2011 (6,1 millions).

L'exercice a également été marqué par la montée en puissance de la vidéo. Avec 6,9 millions de vidéonautes uniques par mois en France en décembre 2013⁽³⁾, en croissance de 60% sur un an, aufeminin se hisse à la quatrième place des brand players en France, derrière YouTube, Dailymotion et TF1. Les 6 chaînes éditées sur YouTube (marmiton, aufeminin Beauté, La Tribu, Teemix, aufeminin TV et netmums) comptabilisent 49 millions de vidéos vues.

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires du groupe est en croissance organique de 9% et s'élève à 60,1 M€.

Les activités d'auFeminin Publishing (78% du chiffre d'affaires groupe) et de SmartAdServer (22% du chiffre d'affaires) ont progressé au même rythme, avec des taux de croissance respectifs de 9% et de 10% sur l'exercice.

La croissance a été portée par le dynamisme de l'activité à l'international qui affiche une croissance de 21% sur l'année et qui représente désormais 56% du chiffre d'affaires du groupe.

Ces chiffres n'intègrent pas le chiffre d'affaires de MyLittleParis dont aufeminin a annoncé l'acquisition en novembre dernier et qui ne sera consolidé dans les comptes du groupe qu'à compter du 1^{er} janvier 2014.

⁽¹⁾ Source Comscore, décembre 2013

⁽²⁾ Source Smart + Xiti, janvier 2014

⁽³⁾ Source : Mediamétrie Netratings

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Variations de périmètre au cours de la période :

Entrée des sociétés Benfemenino, Les Rencontres auFeminin SmartAdServer Pologne, SmartAdServer US, et Wewomen.

3.2 Liste des sociétés du périmètre de consolidation :

La liste des sociétés consolidées est la suivante :

Sociétés	Adresse du siège social	% contrôle	Méthode de consolidation
auFeminin.com	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	Société Mère	IG
aIFemminile.com	Via Natale Battaglia,8 - 20127 Milan	100,00%	IG
enFemenino.com	Calle conde de Penalver 38, 4 planta - 28006 Madrid	99,99%	IG
auFeminin.com Productions	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
SmartAdServer	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
Marmiton	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
SmartAdServer Limited	110 New Cavendish Street London, W1W 6XR	100,00%	IG
soFeminine.co.uk	110 New Cavendish Street London, W1W 6XR	100,00%	IG
goFeminin.de	Axel Springer Strasse 65 - 10969 Berlin	100,00%	IG
SmartAdServer Gmbh	Axel Springer Strasse 65 - 10969 Berlin	100,00%	IG
Netmums Limited	CP House Otterspool Way Watford WD25 8HR	100,00%	IG
Vina Woman UK Limited	3rd Floor, River House 143 - 145 Farringdon Road EC1R 3AB London	30,00%	EQ
oFeminin.pl SP. Z O.O.	Ul. Domomaniewska 52 02-672 Varsovie	51,00%	IG
Etoile Casting SAS	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	100,00%	IG
SmartAdServer Italie	Via Natale Battaglia,8 - 20127 Milan	100,00%	IG
SmartAdServer Espagne	Calle conde de Penalver 38, 4 planta - 28006 Madrid	100,00%	IG
SmartAdServer Brésil	568 Avenue Paulista - Sao Paulo	99,99%	IG
SmartAdServer Canada	2270, ave Bennett, Montréal, Québec, Canada	100,00%	IG
Benfemenino	na Alameda Jaù, n01177, 5° andar, Jardim Paulista , SAO PAULO	100,00%	IG
Les Rencontres aufeminin	8, rue Saint Fiacre - 75002 Paris	50,00%	EQ
SmartAdServer Pologne	ul. Domaniewska 52 - 02-672 Warszawa	100,00%	IG
SmartAdserver US	222 Broadway - NY 10038 New York	100,00%	IG
Wewomen	222 Broadway - NY 10038 New York	100,00%	IG

4. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

4.1 Actif immobilisé = 30 089 K€

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

4.1.1 Ecart d'acquisition = 16 295 K€

AuFeminin.com a acquis 100% des titres de la société Etoile Casting. le 1^{er} août 2012.
Etoile Casting est un site de casting français qui met en relation des artistes et plus de 2 000 partenaires professionnels et directeurs de casting. Chaque abonné dispose d'un profil en ligne comprenant un book photos, un CV artistique et des maquettes audio, et a accès à tous les castings mis en ligne quotidiennement.

Total prix d'acquisition	1 826
Situation nette au 31/07/2012	682
Actifs identifiables	-863
Impôts différés	297
Ecart d'acquisition	577

AuFeminin.com a acquis 100% des titres de la société Netmums Limited. le 1^{er} août 2011.
Netmums.com, est un site communautaire britannique à destination des mères de famille. Créé en 2000, Netmums.com est un site conçu « par les mères pour des mères », avec une place prépondérante accordée au contenu éditorial, aux forums et aux chats

Total prix d'acquisition	7 679
Situation nette au 31/07/2011	1 574
Earn Out	5 804
Actifs identifiables	-7 754
Impôts différés	2 016
Ecart de conversion 31/12/2013	356
Ecart d'acquisition	6 526

AuFeminin.com a conclu un accord concernant l'acquisition des actifs d'Onmeda (portail santé d'Onvista AG) au travers de sa filiale allemande goFeminin pour un montant de 5 569 K€ le 1^{er} juillet 2008.

La valorisation de l'écart d'acquisition, constaté suite à l'acquisition des actifs d'Onmeda, se décompose comme suit :

Total prix d'acquisition	5 569
Marque	1 675
Immobilisations incorporelles et corporelles	1 895
Ecart d'acquisition	1 999

Un montant de 1 675 K€ a été alloué à la marque Onmeda. Etant donné la volonté du groupe de conserver cette marque pour une période indéfinie, elle est considérée comme actif incorporel à durée de vie indéfinie, et ne fait pas l'objet d'amortissement.

AuFeminin.com a acquis 100% des titres de la société Marmiton S.A.S. le 15 décembre 2006. Marmiton est le 1^{er} site francophone de gastronomie. Créé il y a 10 ans, ce site bénéficie d'une large audience. Cette acquisition permet de bénéficier du savoir-faire des équipes sur le développement de sites thématiques et communautaires.

La valorisation de l'écart d'acquisition, constaté suite à l'acquisition de Marmiton, se décompose comme suit :

Total prix d'acquisition	7 591
Situation nette au 31/12/2006	262
Activation des reports déficitaires	1
Situation nette réévaluée	263
Marque	520
Impôt différé sur allocation de la marque	179
Ecart d'acquisition	6 987

Un montant de 520 K€ a été alloué à la marque Marmiton. Etant donné la volonté du groupe de conserver cette marque pour une période indéfinie, elle est considérée comme actif incorporel à durée de vie indéfinie, et ne fait pas l'objet d'amortissement. Un impôt différé de 179 k€ a été reconnu sur cette allocation.

Ce poste comprend également l'écart d'acquisition relatif à l'acquisition de la société Tiboo le 1^{er} février 2007. Le prix d'achat total de cette société s'élève à 220 K€, pour une situation nette de 14 K€, soit un écart d'acquisition de 206 K€.

Cette acquisition permet à auFeminin.com d'étendre son offre sur l'univers des jeunes mamans.

4.1.2 Immobilisations brutes = 21 985 K€

Actif immobilisé : mouvements 2013	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds de commerce	409			409
Logiciels, licences et marques	15 015	804	-140	15 679
Total immobilisations incorporelles	15 424	804	-140	16 088
Installations, matériel et outillage	187	37		223
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	4 788	427	-47	5 167
Total immobilisations corporelles	4 974	464	-47	5 391
Participation par mise en équivalence	141	22		163
Dépôts et cautionnements	401	21	-78	344
Autres immobilisations financières	542	43	-78	506
TOTAL	20 940	1 311	-266	21 985

Actif immobilisé : mouvements 2012	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds de commerce	113	296		409
Logiciels, licences et marques	13 349	1 667	-2	15 015
Total immobilisations incorporelles	13 463	1 963	-2	15 424
Installations, matériel et outillage	323	107	-243	187
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	4 410	382	-5	4 788
Total immobilisations corporelles	4 733	489	-248	4 974
Participation par mise en équivalence	156		-16	141
Dépôts et cautionnements	168	266	-33	401
Autres immobilisations financières	324	266	-48	542
TOTAL	18 520	2 718	-298	20 940

4.1.3 Amortissements et provisions sur actif immobilisé = 9 283 K€

Amortissements et provisions : mouvements 2013	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels, licences et marques	3 823	1 005		4 828
Total amortissements incorporels	3 823	1 005	0	4 828
Installations, matériel et outillage	42	27		69
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	3 795	631	-41	4 386
Total amortissements corporels	3 838	658	-41	4 454
TOTAL	7 661	1 663	-41	9 283

Amortissements et provisions : mouvements 2012	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels, licences et marques	2 712	1 119	-9	3 823
Total amortissements incorporels	2 712	1 119	-9	3 823
Installations, matériel et outillage	61	26	-44	42
Matériel bureau, transport, info et mobiliers	2 945	856	-5	3 795
Total amortissements corporels	3 005	882	-49	3 837
TOTAL	5 717	2 001	-58	7 661

4.2 Etat des clients et autres débiteurs = 37 255 K€ (valeur brute)

ETAT DES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	MONTANT BRUT MONTANT BRUT	
	31/12/2012	31/12/2013
Avances et acomptes	77	72
Clients et comptes rattachés	34 101	33 816
Etat impôts et taxes	1 868	2 025
Actionnaires capital souscrit appelé non versé		3
Autres actifs circulants et charges constatées d'avance	689	1 339
TOTAL	36 735	37 255

Des créances clients sont compensables contractuellement à hauteur de 3 078 K€ au 31.12.2013 contre 3 151 K€ au 31.12.2012 avec des prestations rendues ou à rendre et non encore facturées par les fournisseurs dont le total s'élève à 3 036 K€ au 31.12.2013 contre 3 164 K€ au 31.12.2012. La différence entre les créances et dettes compensables s'explique par le fait qu'auFeminin n'a pas réalisé au 31.12.2013 toutes les publicités commandées. Il existe donc un écart entre les créances et les dettes.

L'ensemble des créances est à échéance de moins d'un an.

Dépréciation d'actif courant = 3 979 K€

Dépréciations	Montant 2012	Montant 2013
Dépréciation des comptes clients	2 864	3 979
TOTAL	2 864	3 979

Les créances clients en France dont le risque de non-recouvrement est probable, ont été dépréciées à 100% au 31 décembre 2013.

Charges constatées d'avance = 560 K€

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires et notamment de factures de frais généraux non encore consommés à la clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée sur la période ultérieure.

Charges constatées d'avance	Montant 31/12/2012	Montant 31/12/2013
Charges constatées d'avance sur frais généraux	202	560
TOTAL	202	560

4.3 Trésorerie et équivalent de trésorerie = 56 006 K€ (valeur brute)

Éléments	Montant	Montant
	31/12/2012	31/12/2013
Valeurs mobilières de placement	5 925	7 058
Placement court terme (1)	26 147	40 697
Disponibilités	8 225	8 251
TOTAL	40 297	56 006

(1) Placement rémunéré à l'EURIBOR 6 mois (auprès d'Axel Springer AG) et cash pooling

Le détail de valeurs mobilières de placement est le suivant :

Eléments	Valeur	
	Valeur brute	d'inventaire
BMTN et comptes à terme	6 345	6 345
Sicav	233	254
Intérêts courus sur BMTN et compte à terme	4	4
TOTAL	6 582	6 604

5. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

5.1 Capital social = 1 828 680,40 €

Le capital social de la société, au 31 décembre 2013 est de 1 828 680,40 euros, divisé en 9 143 402 actions d'un nominal de 0.20 euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

La variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 a été détaillée en IV.

BSPCE , Stocks options et actions gratuites

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Le nombre de BSPCE, stocks options et actions gratuites attribués et non encore exercés au 31 décembre 2013 s'élève à 608 500, soit une dilution maximale de 6,24 % du capital.

a) BSPCE

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5
Date de l'assemblée générale	31.03.00	12.05.00	26.06.00	17.05.01	25.04.02
Quantité autorisée	30 759	21 724	75 117	21 263	133 500 (a) 128 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	30 759	21 724	75 117	21 263	261 500
Date d'émission	31.03.00	12.05.00	26.06.00 07.11.00 20.12.00 09.02.01	17.05.01	11.09.02
Total de BSPCE attribués	30 759	21 724	75 117	21 263	126 545
Date d'échéance des BSPCE	31.03.05	12.05.05	60 mois après émission	17.05.06	31.03.2005
Prix de souscription des actions	2,33 euros	2,33 euros	7,60 euros	7,60 euros	0,89 euros
BSPCE à l'ouverture	0	0	0	0	0
BSPCE levés	0	0	0	0	0
BSPCE annulés	0	0	0	0	0
BSPCE attribués restant à exercer	0	0	0	0	0

	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8
Date de l'assemblée générale	25/04/2003	29/06/2004	27/05/2005
Quantité autorisée	400 000	500 000	500 000
	250 000 (b)		
Nombre d'actions pouvant être souscrites	650 000	500 000	500 000
Date d'émission	11.09.2003 350 000 22.04.2004 48 500	08/12/2004 9000	06/10/2005 20 000
Total de BSPCE attribués	398 500	9 000	20 000
Date d'échéance des BSPCE	60 mois après émission	28.06.09	26.05.10
Prix de souscription des actions	2,63 euros le 11.09.2003	7,06 euros le 08/12/2004	18,15 euros
Prix de souscription des actions	4,49 euros le 22.04.2004		
BSPCE à l'ouverture	0	0	20 000
BSPCE levés	0	0	0
BSPCE annulés	0	0	20 000
BSCE attribués restant à exercer	0	0	0

(a) L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 25 avril 2002 a autorisé le conseil d'administration à émettre à titre gratuit 133.500 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, destinés à remplacer 70.994 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise précédemment émis par la société entre le 31 mars 2000 et le 17 mai 2001.

(b) L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 25 avril 2003 a autorisé le conseil d'administration à émettre à titre gratuit 250.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise destinés à remplacer 34.508 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise précédemment émis par la société entre le 31 mars 2000 et le 17 mai 2001.

Il n'y a plus d'autorisations d'attribution sur les plans présentés ci-dessus.

b) Options de souscription

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	31.03.00	17.05.01	25.04.2002	22.06.2006
Quantité autorisée	200 000	180 000	62 222	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	200 000	180 000	62 222	500 000
Date d'émission	11.04.00 32 730 03.05.00 32 730 26.06.00 6 026 28.08.00 3 876 07.11.00 41 356 20.12.00 3 926 26.04.01 7 852	27.06.01 5 889 14.09.01 1 963		04.07.2006 64 000 20.12.2006 10 000 28.04.2008 99 000
Total d'options attribuées	128 496	7 852	0	173 000
Date d'échéance des options	10 ans après émission	10 ans après émission	10 ans après émission	8 ans après émission
Prix de souscription des actions	2,33 (11.04.00 et 03.05.00) puis 7,60 euros	7,60 euros	NA	18,60 le 04.07.06 21,21 le 20.12.06 20,46 le 28.04.08
options à l'ouverture	0	0	0	111 000
options émises en 2013				0
options levées en 2013	0	0	0	60 500
options annulées en 2013	0	0	0	5 000
options attribuées restant à exercer	0	0	0	45 500

	Plan n°5
Date de l'assemblée générale	27.04.09
Quantité autorisée	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000
Date d'émission	22.06.09 300 000
Total d'options attribuées	300 000
Date d'échéance des options	6 ans après émission

	Plan n°1	Prix de souscription des actions	8,94 euros le 22.06.06
Date de l'assemblée générale	22.06.2006	options à l'ouverture	154 000
Quantité autorisée	150 000	options émises en 2013	0
Nombre d'actions pouvant être souscrites	150 000	options levées en 2013	102 000
Date d'émission	04.07.2006 10 000 18.01.2007 17 000 03.05.2007 5 000 24.09.2007 5 000 21.02.2008 60 000 28.04.2008 53 000	options annulées en 2013	0
Total d'actions attribuées	150 000	options attribuées restant à exercer	52 000

c) Actions gratuites

Date d'échéance des actions	au minimum 2 ans après la date d'attribution
Prix de souscription des actions	
actions à l'ouverture	0
actions émises en 2012	0
actions levées en 2012	0
actions annulées en 2012	0
actions attribuées restant à exercer	0

En application de IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions*, ces attributions ont fait l'objet d'une évaluation à leur juste valeur à la date d'octroi. La juste valeur des attributions d'options sur l'exercice 2013 a été appréciée sur la base du modèle Black & Scholes.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la charge sont les suivantes :

- Volatilité annuelle attendue du prix de l'option : 40%
- Taux de turnover ou d'annulation d'options : 15% par an
- Durée de vie de l'option : 6 ans

Il en résulte un impact de 89 K€ dans le compte de résultat au 31 décembre 2013 sur la ligne « charge de personnel ».

5.2 Provisions = 116 K€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprise suite à utilisation	Reprise sans utilisation	A la clôture
- Réclamations contentieuses	110	37	-2	-88	57
- Charges en cours sur litiges sociaux France	0				0
- Engagements de retraite	56	3			59
TOTAL	166	40	-2	-88	116

5.3 Etat du passif courant = 26 030 K€

Etat des dettes	Montant total 31/12/2012	Montant total 31/12/2013
Etablissements de crédit	182	569
Emprunts et dettes fi diverses	256	351
Avances et acomptes reçus	204	84
Fournisseurs	7 102	7 944
Dettes fiscales et sociales	12 055	13 648
Dettes sur immobilisations	121	127
Autres dettes	5 651	2 745
Produits constatés d'avance	661	561
TOTAL	26 233	26 030

L'ensemble du passif courant est à moins d'un an.

Des dettes fournisseurs sont compensables contractuellement à hauteur de 3 036 K€ au 31.12.2013 contre 3 3164 K€ au 31.12.2012 avec des prestations rendues ou à rendre et facturées aux clients (voir créances clients).

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

L'ensemble des montants sont présentés en milliers d'euros.

6.1 Ventilation du chiffre d'affaires = 60 060 K€

Le chiffre d'affaires de la période se décompose par nature de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 31/12/12 12 mois	Taux	Montant HT 31/12/13 12 mois	Taux
Ventes de publicité	41 974	76,28%	45 525	75,79%
Opérations d'échanges	854	1,55%	809	1,35%
Autres services	12 202	22,17%	13 727	22,86%
TOTAL	55 030	100%	60 060	100%

La ligne autres services comprend principalement le chiffre d'affaires relatif au logiciel de gestion de la publicité.

6.2 Autres charges et produits opérationnels

	Montant HT 31/12/2012 12 mois	Montant HT 31/12/2013 12 mois
Plus ou moins values de cessions d'actifs courants	-199	
Contrôle fiscal - Amendes et pénalités	0	-7
Jetons de présence	-7	-8
Autres charges opérationnelles	-198	-374
TOTAL AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES	-403	-388
Remboursement IS	0	0
Autres produits opérationnels	295	641
TOTAL AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS	295	641

6.3 Autres achats et charges externes = 14 374K€

Nature des charges	Montant HT 31/12/2012 12 mois	Montant HT 31/12/2013 12 mois
Autres achats et charges externes	13 083	14 374
TOTAL	13 083	14 374

6.4 Charges de personnel = 22 398 K€

Nature des charges	Montant HT 31/12/2013 12 mois	Montant HT 31/12/2012 12 mois
Charges de personnel	22 398	21 128
TOTAL	22 398	21 128

6.5 Résultat financier = 118 K€

Détail du résultat financier	Montant 31/12/12 12 mois	Montant 31/12/13 12 mois
Intérêts des placements en BMTN et autres prêts	425	349
Produits de placements de Sicav MONEPLUS	1	0
Produits financiers	70	94
Charges financières	-159	-325
Charges nettes sur cession de VMP		
RESULTAT FINANCIER	337	118

6.6 Impôt sur le résultat = 6 176 K€

Les SAS Marmiton et SmartAdServer ainsi que la SARL auFeminin.com Productions sont intégrées fiscalement.

Les principaux composants de l'impôt sur les bénéfices sont les suivants, au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 :

En KE	31/12/2012	31/12/2013
Impôt exigible	(5 382)	(6 634)
Impôt différé	253	458
Impôt sur le résultat	(5 129)	(6 176)

Le taux d'impôt utilisé est de 33,33% + 3.3 % de contribution sociale.

Le rapprochement entre la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt en vigueur au résultat avant impôt et la charge d'impôt obtenue en appliquant le taux d'impôt réel du Groupe est le suivant :

	31/12/2013
Résultat courant avant impôt	19 124
Taux d'IS	33,33%
Contribution	3,30%
IS de base	6 374
Contribution	185
Impôt théorique	6 559
Impôt sur les bénéfices	6 634
Impôts différés	(458)
Impôt réel	6 176
Ecart	(384)
Différences permanentes (IFRS 2)	31
Différences taux	(421)
Total	(390)
Ecart résiduel	(6)

Au 31 décembre 2013, l'impôt différé actif s'élève à 1 092 K€ et l'impôt différé passif s'élève à 2 899 K€.

6.7 Résultat par action

	2012	2013
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	11 083	12 978
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	8 946	9 003
Résultat en euros par action	1,24	1,44
Résultat net part du Groupe (milliers d'euros)	11 083	12 978
Nombre moyen pondéré d'actions (milliers)	8 946	9 003
Nombre d'actions théorique complémentaire (milliers)	483	606
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action (milliers)	9 429	9 609
Résultat dilué par action	1,18	1,35

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Charges de personnel

Les charges de personnel 2013 comprennent notamment une charge de 1 275 K€ correspondant à la participation et une charge de 89 K€ en application de IFRS 2 - *Paiement fondé sur des actions* (voir note 5.1).

7.1.1 Effectif moyen consolidé

Catégories de salariés	Salariés 2012	Salariés 2013
Effectifs	302	336

Répartition géographique	2012	2013
France	157	178
Autres pays	146	158
TOTAL	302	336

7.2 Engagements donnés et reçus :

Nature des engagements donnés	Montant 2012	Montant 2013	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple (loyers et charges locatives à venir)	5 089	4 228	957	3 271	0
Contrats de location lognue durée (loyers à venir)	38	24	14	10	0
TOTAL	5 126	4 252	971	3 280	0

Nature des engagements reçus	Montant 2013	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Sous location	246	119	127	0
TOTAL	246	119	127	0

7.3 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes totales (y compris avantage en nature) versées aux dirigeants au 31 décembre 2013 sont de 1 103 K€, dont avantages en nature pour 12 K€.

Aucune retraite complémentaire n'a été souscrite au profit des dirigeants.

Au 31 décembre 2013, les dirigeants du Groupe disposent de 0 action gratuite et 150 000 stocks options.

8. Information sectorielle

COMPTE DE RESULTAT SECTORIEL (en K€)

Rubriques	31/12/13	31/12/13	31/12/13	31/12/13
	Ventes de publicité et autres services	Technologie de gestion de publicité	Opérations intra-groupe	TOTAL
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Produits	47 010	13 111	-61	60 060
Autres produits opérationnels	1 280	805	-1 445	641
Opérations d'échanges	-803	0		-803
Autres achats et charges externes	-11 934	-3 946	1 506	-14 374
Impôts, taxes et versements assimilés	-711	-261		-972
Salaires et charges sociales	-16 623	-5 775		-22 398
Dotations amortissements immobilisations	-1 326	-370		-1 695
Dotations et reprises de provisions	-508	-557		-1 065
Autres charges opérationnelles	-236	-152		-388
RESULTAT OPERATIONNEL	16 150	2 856	0	19 006

COMPTE DE RESULTAT SECTORIEL (en K€)

Rubriques	31/12/12	31/12/12	31/12/12	31/12/12
	Ventes de publicité et autres services	Technologie de gestion de publicité	Opérations intra-groupe	TOTAL
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Produits	43 136	11 917	-23	55 030
Autres produits opérationnels	878	717	-1 299	295
Opérations d'échanges	-854			-854
Autres achats et charges externes	-10 827	-3 578	1 322	-13 083
Impôts, taxes et versements assimilés	-693	-210		-904
Salaires et charges sociales	-16 322	-4 806		-21 128
Dotations amortissements immobilisations	-1 410	-571		-1 980
Dotations et reprises de provisions	-491	-637		-1 129
Autres charges opérationnelles	-324	-79		-403
RESULTAT OPERATIONNEL	13 093	2 752	0	15 845

BILAN SECTORIEL

	Ventes de publicité et autres services	Technologie de gestion de publicité	Comptes courants inter- secteurs	TOTAL
Bilan (milliers d'euros) au 31.12.2013				
Actifs sectoriels	96 576	17 681	5 114	119 371
dont immobilisations incorporelles et corporelles	27 463	911		28 375
Actifs non alloués				0
Total des actifs consolidés	96 576	17 681	5 114	119 371
Passifs sectoriels	96 576	17 681	5 114	119 371
Passifs non alloués				0
Total des passifs consolidés	96 576	17 681	5 114	119 371
Autres informations				
Acquisition d'immob. corporelles et incorporelles	465	803		1 268
Effectifs moyen	255	81		336

	Ventes de publicité et autres services	Technologie de gestion de publicité	Comptes courants inter- secteurs	TOTAL
Bilan (milliers d'euros) au 31.12.2012				
Actifs sectoriels	88 894	15 203	311	104 408
dont immobilisations incorporelles et corporelles	28 698	477		29 176
Actifs non alloués				0
Total des actifs consolidés	88 894	15 203	311	104 408
Passifs sectoriels	88 894	15 203	311	104 408
Passifs non alloués				0
Total des passifs consolidés	88 894	15 203	311	104 408
Autres informations				
Acquisition d'immob. corporelles et incorporelles	-4 602	98		-4 504
Effectifs moyen	249	53		302

9. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe.

Exercice couvert : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

	ERNST & YOUNG		CONSTANTIN	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%
<u>Audit</u>				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	58	100,00%	53	100,00%
Missions accessoires		0,00%	0	0,00%
TOTAL	58	100,00%	53	100,00%

10. EVENEMENTS POST CLOTURE

Le 9 janvier 2014, le groupe auFeminin.com a acquis 60 % du capital de la société My Little Paris pour la somme de 21 651 K€ en numéraire.

Le solde sera acquis en 2 étapes successives :

- 10% en 2015 en numéraire pour un montant lié à l'évolution de l'EBITDA ;
- 30% restants en 2017/2018 principalement sous forme de titres aufeminin.com.

1.5 COMPTES SOCIAUX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AUFEMININ.COM , tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans cette note de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements

consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2014

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

CONSTANTIN ASSOCIES

Franck SEBAG

Philippe SOUMAH

BILAN SOCIAL ACTIF (en K€)

Rubriques	31/12/13		31/12/12		
	Montant Brut	Dépréciation	Montant Net	Montant Net	
Immobilisations incorporelles	645	-394	250	246	
Immobilisations corporelles	2 198	-1 652	546	529	
Titres de participation	29 525	-394	29 131	29 125	
Prêts	555	-305	250	69	
Autres immobilisations financières	389		389	467	
Immobilisations financières	30 469	-699	29 770	29 661	
ACTIF IMMOBILISE	Note 4.1	33 311	-2 745	30 566	30 436
Clients et comptes rattachés	Note 4.2 et 4.3	23 299	-1 785	21 513	20 831
Autres créances	Note 4.2 et 4.3	22 289	-101	22 188	15 374
Capital souscrit et appelé, non versé				0	0
Valeurs mobilières de placement	Note 4.4	1 203		1 203	1 204
Disponibilités		38		38	23
Charges constatées d'avance	Note 4.2 et 4.6	265		265	99
ACTIF CIRCULANT		47 093	-1 886	45 207	37 531
Ecart de conversion		149		149	
TOTAL DE L'ACTIF		80 554	-4 631	75 922	67 967

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

BILAN SOCIAL PASSIF (en K€)

Rubriques		Au 31/12/13	Au 31/12/12
Capital social		1 829	1 796
Prime d'émission		6 457	4 409
Réserve légale		180	180
Réserve réglementée		22	22
Report à nouveau		41 605	38 521
Résultat de l'exercice		3 222	3 084
Provisions réglementées		199	193
Capitaux propres	Note 5.1	53 513	48 204
Provisions pour risques et charges	Note 5.2	263	188
Dettes financières à court terme	Note 5.3	346	219
Avances et acomptes	Note 5.3	68	79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 5.3	8 198	7 448
Dettes fiscales et sociales	Note 5.3	6 531	6 006
Dettes sur immobilisations	Note 5.3	68	73
Autres dettes	Note 5.3	6 719	5 360
Produits constatés d'avance	Note 5.5	216	390
Dettes à court terme et régularisations		22 146	19 575
TOTAL DU PASSIF		75 922	67 967

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

COMPTE DE RESULTAT SOCIAL (en K€)

Rubriques		2013	2012
Chiffre d'affaires net	Note 6.1.1	19 853	20 401
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges		90	54
Autres produits	Note 6.1.2	6 371	5 147
Achats refacturés		-531	-684
Autres achats et charges externes	Note 6.2	-9 660	-9 064
Impôts, taxes et versements assimilés		-617	-578
Salaires et traitements	Note 6.3 et 7.1	-5 305	-5 812
Charges sociales		-2 788	-2 576
Dotations amortissements immobilisations		-295	-304
Dotations provisions sur actif circulant		-365	-545
Dotations provisions risques et charges		-15	-10
Autres charges		-415	-605
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 322	5 423
Produits financiers		241	266
Reprises sur provisions financières			
Charges et dotations financières		-402	-358
RESULTAT FINANCIER	Note 6.4	-161	-92
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		6 161	5 331
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		41	65
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges			
Reprises exceptionnelles aux amortissements et provisions		62	55
Charges exceptionnels sur opérations de gestion		-13	-137
Charges exceptionnels sur opérations en capital		-13	-192
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-68	-53
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 6.5	9	-262
Participation des salariés		-916	-273
Impôt sur les bénéfices		-2 032	-1 712
RESULTAT NET		3 222	3 084
Résultat par action		0,36	0,34
Résultat dilué par action		0,35	0,34

L'annexe fait partie intégrante des comptes.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan au 31/12/2013 est de 75 909 K€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 222 K€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. ACTIVITE DE L'EXERCICE

AuFeminin.com a poursuivi durant cet exercice l'exploitation de son site en France et à l'étranger (Italie, Espagne, Allemagne, Canada, Belgique, Suisse et Angleterre).

AuFeminin.com est la société consolidante du groupe auFeminin.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables des comptes arrêtés au 31 décembre 2013 sont identiques à celles des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 et conformes au plan comptable français.

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués correctement :

- Image fidèle, comparabilité, continuité d'activité.
- Régularité, sincérité.
- Prudence.
- Permanence des méthodes, hormis la nouvelle réglementation relative aux actifs immobilisés.

2.1 Immobilisations

Méthode par composants

Les composants et leur traitement comptable sont définis aux articles 311-2 et 321-14 du PCG, résultant des règlements du CRC 2002-10 et 2004-06.

Le composant correspond à un élément d'une immobilisation corporelle, dont l'utilisation est différente de celle de cette immobilisation. Deux catégories de composants sont répertoriées :

- les composants correspondant aux éléments principaux d'immobilisation corporelle devant être remplacés en cours de vie de l'immobilisation : ces composants sont dits de première catégorie ;
- les composants correspondant à certaines dépenses de gros entretien ou de grandes révisions, qui doivent être engagées selon un programme pluriannuel prévisionnel : ces composants sont dits de deuxième catégorie.

Le traitement des composants est le suivant :

- à l'origine, c'est-à-dire lors de l'acquisition d'une immobilisation corporelle ou lors de la première application de la méthode par composants, les éléments qui répondent à la définition des composants sont identifiés à l'actif distinctement de l'immobilisation. Le prix d'acquisition de l'immobilisation est ainsi décomposé à l'actif entre les composants, le solde constituant la « structure » du bien ;
- en cours de vie, un plan d'amortissement distinct est suivi pour chacun des composants ainsi identifiés, ainsi que pour la structure ;

- en cas de remplacement, le composant remplacé doit être sorti de l'actif, sa valeur nette comptable étant comptabilisée en charges ; la valeur du composant de remplacement est en contrepartie inscrite à l'actif, et doit alors être amorti selon son propre plan d'amortissement.

Compte tenu de la nature des immobilisations de la société aucun composant n'a été identifié.

Amortissements

La société applique les règlements CRC 2002-10 et 2004-06 sur les actifs.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels, les licences, les marques et les fonds de commerce acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les logiciels et les licences sont amortis en linéaire sur une période de 3 ans.

Un amortissement dérogatoire a été comptabilisé au titre de l'exercice 2013 concernant les logiciels pour un montant net de - 18 219,20 euros.

Les marques et les fonds de commerce ne sont pas amortis.

Recherche et développement

Les frais de création et de développement du site internet ne sont pas portés à l'actif, mais directement pris en charges au cours de l'exercice de l'engagement de la dépense. Ceux-ci sont estimés à 2 101 K€ au cours de l'exercice 2013.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition et sont amorties sur les durées d'utilisation suivantes :

Matériels :	Linéaire	sur 5 ans,
Installations générales :	Linéaire	sur 10 ans,
Matériel de transport (occasion)	Linéaire	sur 2 ans
Matériels de bureau et informatiques :	Linéaire	sur 3 ans,
Mobiliers :	Linéaire	sur 10 ans.

Un amortissement dérogatoire à été comptabilisé au titre de l'exercice 2013 concernant les matériels de bureaux et informatiques pour un montant net de + 11 967,61 euros.

Immobilisations financières

Le nombre d'actions propres acquises en 2013 s'élève à 0 et le nombre d'actions propres cédées est de 0. Au 31 décembre 2013, le nombre d'actions propres est de 34.768 pour une valeur de 122 K€ au bilan.

2.2.Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Ils sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

La valeur d'utilité est fondée sur la quote-part des capitaux propres des entreprises concernées, ainsi que sur l'intérêt de détenir ces sociétés et sur leurs perspectives de développement qui résultent des business plans.

Les titres de participation se détaillent comme suit :

- AuFéminin.com Productions, créée en 2000
- AlFeminile.com, créée en 2000
- EnFemenino.com, créée en 2000

- SmartAdserver, créée en 2005
- Marmiton, acquise en 2006 (les titres de participation comprennent les frais d'acquisition soit 90 K€ pour 2006)
- GoFeminin.de, créée en 2008
- SoFeminine.co.uk, créée en 2008
- SmartAdServer Ltd, créée en 2008
- Vina Women Ltd, acquisition de 30 % en 2009
- SmartAdServer GmbH, créée en 2009
- oFeminin.pl, acquisition de 51 % en 2009
- Netmums Limited, acquisition de 100 % en 2011
- Etoile Casting, acquisition de 100% en 2012
- SmartAdServer Brésil, crée en 2012
- SmartAdServer Italie, crée en 2012
- SmartAdServer Espagne, crée en 2012
- SmartAdServer Canada, crée 2012
- Benfemenino, crée en 2013
- Wewomen, crée en 2013
- SmartAdServer Pologne, crée en 2013
- Les Rencontres auFeminin, crée en 2013

Il existe au 31 décembre 2013, une provision sur titres d'un montant de 62 K€ sur la filiale italienne, une provision sur titres d'un montant de 60 K€ sur la filiale espagnole et une provision sur titres d'un montant de 62 K€ sur la filiale polonaise.

2.3. Clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision est enregistrée à hauteur du montant dont le recouvrement est jugé improbable.

2.4. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de marchandises ou de services est comptabilisé net des remises et des avantages commerciaux consentis et des taxes sur vente, dès lors que le transfert aux clients des risques et avantages inhérents à la propriété a eu lieu ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires de la société se compose des éléments suivants :

(i) Les contrats de vente ou d'échange d'espace publicitaire :

- Pour les contrats de vente terminés à la clôture :
Ces contrats prévoient la diffusion d'insertions publicitaires sur un ou plusieurs sites, sur une période déterminée. La valeur des contrats dépend du nombre de pages vues demandé par l'annonceur. Le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond :
 - soit à la valeur du contrat lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat est atteint ;
 - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les deux parties n'est pas atteint.
- Pour les contrats de vente en cours à la clôture :
 - soit à la valeur du contrat prorata temporis lorsque le nombre de pages vues prévu au contrat pour la période considérée est atteint ou supérieur ;
 - soit à la valeur des pages vues lorsque le nombre de pages vues convenu entre les parties n'est pas atteint.
- Au cours de son activité, auFeminin.com réalise des échanges avec d'autres sociétés Internet, notamment des liens publicitaires pouvant renvoyer d'un site d'une société à celui d'auFeminin.com et réciproquement. Ces éléments sont compensés au compte de résultat, s'agissant de prestations équivalentes. De même, auFeminin.com réalise des échanges avec des sociétés lui fournissant des biens en contre partie de liens publicitaires, auquel cas les prestations d'achats et de ventes sont enregistrées au compte de résultat. Le revenu des opérations d'échange qui respectent cette condition est reconnu selon le même principe que les contrats de vente mentionnés ci dessus.

(ii) Les contrats de marketing direct : le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'envoi d'informations promotionnelles aux internautes référencés dans la base de données d'auFeminin.com.

(iii) Les prestations réalisées au cours de l'exercice pour les filiales.

(iiii) les autres services, dont les services payants (Audiotel,...), le shopping

2.5. Prestations fournies à la société

Les prestations qui sont fournies à la société sont enregistrées lors de leur réalisation. A la clôture de l'exercice, les prestations facturées non réalisées sont portées en produits constatés d'avance et les prestations délivrées et non encore facturées sont portées en factures à recevoir. Et plus précisément, les coûts de conception des campagnes publicitaires sont comptabilisés en charges dès que la prestation est achevée et non au moment de la diffusion du message publicitaire.

2.6. Trésorerie et Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur prix d'acquisition.

La méthode utilisée lors des cessions est la méthode du "premier entré et premier sorti".

A la clôture de l'exercice, elles sont dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition.

Si la valeur d'inventaire est supérieure au coût d'acquisition aucune plus value n'est constatée dans les comptes.

2.7. Impôts sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé suivant la méthode de l'impôt exigible. La société a signé une convention d'intégration avec ses filiales, les SAS SmartAdServer et Marmiton et la SARL auFeminin.com Productions.

2.8. Indemnités de départ à la retraite

Compte tenu du caractère non significatif des engagements de retraite au 31 décembre 2013, basés sur la convention collective du Syntec en vigueur dans la société et sur des informations relatives au personnel présent dans la société à la clôture, aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes sociaux au 31 décembre 2013. Le montant de l'indemnité de fin de carrière au 31 décembre 2013 est de 32 968 euros.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

Option de départ

Taux d'actualisation annuel (rendement net) des sommes investies : 3.00%

L'option de départ choisie pour l'étude est :

Départ volontaire du salarié (indépendamment du taux de la retraite) à l'âge de 67 ans..

Hypothèse turnover : 15 %

2.9. Comptes consolidés

Les comptes de la société AuFéminin.com et de ses filiales font l'objet d'une publication de comptes consolidés aux normes IFRS arrêtés au 31/12/2013.

La société auFéminin.com est elle-même intégrée dans les comptes consolidés de la société Axel Springer AG Axel Springer Strasse 65 – 10888 Berlin

2.10. Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du groupe accordent à leurs salariés, titulaires d'un contrat à durée indéterminée disposant d'un an d'ancienneté un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits restera plafonné à cent-vingt heures. Le nombre d'heures acquises au titre du droit individuel de formation n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 4 892 heures.

2.11 Parties liées

Décret 2009-267 du 9 Mars 2009; Règlement ANC 2010-02 du 02/09/2010

L'ensemble des transactions conclues par la société sont exclues du champ d'application du règlement précité.

3. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Néant

4. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

4.1 Actif immobilisé = 30 566 K€

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 33 311 K€

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	611	33		645
Immobilisations corporelles	1 917	296	-15	2 198
Participation alFemmine	100			100
Participation enFemenino	120			120
Participation auFeminin.com Productions	8			8
Participation Smartadserver	513			513
Participation Marmiton	7 590			7 590
Participation goFeminin	5 425			5 425
Participation Smartadserver Ltd	0			0
Participation soFeminine	0			0
Participation Vina Women	209			209
Participation Smartadserver Gmbh	25			25
Participation oFeminin.pl	62			62
Participation Netmums	13 616			13 616
Participation Smart Canada	0			0
Participation Etoile Casting	1 826			1 826
Participation Smat Brésil	4			4
Participation Smart Espagne	10			10
Participation Smart Italie	10			10
Participation Smart Pologne		1		1
Participation Les Rencontres auFeminin		5		5
Prêt participatif enFemenino	36		-36	0
Prêt participatif oFeminin	262	45		307
Prêt participatif Wewomen		100		100
Prêt participatif Smart US		100		100
Prêt participatif Smart PL		12		12
Intérêt sur prêt participatif	31	15	-9	36
Autres immobilisations financières	467		-78	389
TOTAL	32 842	607	-139	33 311

Les variations sur le poste autres immobilisations financières concernent les dépôts et cautions (voir 2.1 Immobilisations financières).

Les autres immobilisations financières comprennent principalement les actions propres de la société et le dépôt relatif aux locaux. Ce dernier est à échéance de moins d'un an.

Amortissements et provisions d'actif immobilisé = 2 745 K€

Amortissements et provisions A l'ouverture Augmentation Diminution A la clôture

Immobilisations incorporelles	365	30		394
Immobilisations corporelles	1 388	264		1 652
Immobilisation financières	394			394
Prêt participatif oFeminin	260	45		305
TOTAL	2 406	339	0	2 745

La provision sur prêt participatif est détaillée en note 8.

Détail des immobilisations corporelles et incorporelles et amortissements en fin de période

Libellé	Amortissement /		Valeur nette	Durée
	Montant Brut	Provision		
Logiciels	336	294	41	3 ans
Marques	103	100	3	Non amortiss.
Malis de fusion	206		206	Non amortiss.
Installations, matériel et outillage	66	43	24	5 ans
Installations générales	89	11	78	10 ans
Matériel de transport	2	2	0	2 ans
Matériels de bureau et informatique	1 839	1 496	343	3 ans
Mobilier	201	100	101	10 ans
TOTAL	2 842	2 046	796	

4.2 Etat des créances = 45 852 K€

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT 2012	MONTANT BRUT 2013	A MOINS D'UN AN
Avances et acomptes	21	21	21
Clients et comptes rattachés	22 252	23 299	23 299
Etat impôts et taxes	1 281	1 039	1 039
Capital souscrit appelé non versé	0	0	0
Compte courant	1 767	5 569	5 569
Autres actifs circulants et charges constatées d'avance	12 404	15 924	15 924
TOTAL	37 725	45 852	45 852

L'ensemble des créances est à échéance de moins d'un an.

Des créances clients sont compensables contractuellement à hauteur 2 698 K€ au 31.12.2013 contre 2 790 K€ au 31.12.2012 avec des prestations rendues mais non facturées par les fournisseurs dont le total s'élève à 2 742 K€ au 31 décembre 2013 contre 2 890 K€ au 31.12.2012.

La différence entre les créances et dettes compensables s'explique par le fait que certains fournisseurs n'ont pas réalisé au 31.12.2013 les publicités commandées. Il existe donc un écart entre les créances et les dettes.

4.3 Provisions sur actif circulant = 1 886 K€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprise	A la clôture
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	1 421	364		1 785
Provisions pour dépréciation des comptes courants	0	101		101
TOTAL	1 421	465	0	1 886

Les créances clients échues depuis plus d'un an, dont le risque de non-recouvrement est probable, ont été dépréciées à 100% au 31 décembre 2013.

4.4. Valeurs Mobilières de Placement

Eléments	Nombre	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur d'inventaire	Plus value latente
BMTN	1	202		202	202	
Comptes à terme		1 000		1 000	1 000	
Intérêts courus sur BMTN et cpte à terme		1		1	1	
TOTAL		1 203	0	1 203	1 203	0

4.5. Produits à recevoir par poste du bilan = 6 759 K€

Produits à recevoir	Montant 2012	Montant 2013
Clients et comptes rattachés	4 942	6 530
Fournisseurs avoirs à recevoir	136	228
Etat et organismes sociaux à recevoir	0	0
Intérêts courus sur prêts	1	0
Intérêts courus sur BMTN et cpte à terme	1	1
TOTAL	5 081	6 759

4.6. Charges constatées d'avance = 264 K€

Les charges constatées d'avance sont composées principalement de charges ordinaires relatives à des prestations non encore réalisées à la clôture de l'exercice dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les charges constatées d'avance s'élevaient à 99 K€ au 31 décembre 2012

5. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

5.1. Capital social = 1 828 680,40 €

Le capital social de la société, au 31 décembre 2013 est de 1 828 680,40 euros, divisé en 9 143 402 actions d'un nominal de 0.20 euro chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

La variation du nombre d'actions est la suivante

	31/12/2012	Exercice des Stocks options	Augmentation capital	31/12/2013
Nombre d'actions	8 980 902	162 500	-	9 143 402

La variation des capitaux propres en milliers d'euros entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013 est la suivante :

	31-déc-12	Affectation du résultat 2012	Résultat 2013	Autres	31-déc-13
(K€)					
Capital	1 796			33	1 829
Prime d'émission	4 409			2 048	6 457
Réserves légale	180	0			180
Réserves règlementées	22				22
Résultat	3 084	-3 084	3 222		3 222
Report à nouveau	38 521	3 084			41 605
Provisions règlementées	193			6	199
Total capitaux propres	48 204	0	3 222	2 087	53 513

BSPCE, Stocks options et actions gratuites

Des BSPCE, des stocks options et des actions gratuites ont été attribués à certains cadres dirigeants et salariés. Le nombre de BSPCE, stocks options et actions gratuites attribués et non encore exercés au 31 décembre 2013 s'élève à 608 500, soit une dilution maximale de 6,24 % du capital.

d) BSPCE

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4	Plan n°5
Date de l'assemblée générale	31.03.00	12.05.00	26.06.00	17.05.01	25.04.02
Quantité autorisée	30 759	21 724	75 117	21 263	133 500 (a) 128 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	30 759	21 724	75 117	21 263	261 500
Date d'émission	31.03.00	12.05.00	26.06.00 07.11.00 20.12.00 09.02.01	17.05.01	11.09.02
Total de BSPCE attribués	30 759	21 724	75 117	21 263	126 545
Date d'échéance des BSPCE	31.03.05	12.05.05	60 mois après émission	17.05.06	31.03.2005
Prix de souscription des actions	2,33 euros	2,33 euros	7,60 euros	7,60 euros	0,89 euros
BSPCE à l'ouverture	0	0	0	0	0
BSPCE levés	0	0	0	0	0
BSPCE annulés	0	0	0	0	0
BSPCE attribués restant à exercer	0	0	0	0	0

	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8
Date de l'assemblée générale	25/04/2003	29/06/2004	27/05/2005
Quantité autorisée	400 000 250 000 (b)	500 000	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	650 000	500 000	500 000
Date d'émission	11.09.2003 350 000 22.04.2004 48 500	08/12/2004 9000	06/10/2005 20 000
Total de BSPCE attribués	398 500	9 000	20 000
Date d'échéance des BSPCE	60 mois après émission	28.06.09	26.05.10
Prix de souscription des actions	2,63 euros le 11.09.2003	7,06 euros le 08/12/2004	18,15 euros
Prix de souscription des actions	4,49 euros le 22.04.2004		
BSPCE à l'ouverture	0	0	20 000
BSPCE levés	0	0	0
BSPCE annulés	0	0	20 000
BSPCE attribués restant à exercer	0	0	0

(a) L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 25 avril 2002 a autorisé le conseil d'administration à émettre à titre gratuit 133.500 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise, destinés à remplacer

70.994 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise précédemment émis par la société entre le 31 mars 2000 et le 17 mai 2001.

(b) L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 25 avril 2003 a autorisé le conseil d'administration à émettre à titre gratuit 250.000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise destinés à remplacer 34.508 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise précédemment émis par la société entre le 31 mars 2000 et le 17 mai 2001.

Il n'y a plus d'autorisations d'attribution sur les plans présentés ci-dessus.

e) Options de souscription

	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Date de l'assemblée générale	31.03.00	17.05.01	25.04.2002	22.06.2006
Quantité autorisée	200 000	180 000	62 222	500 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	200 000	180 000	62 222	500 000
Date d'émission	11.04.00 32 730 03.05.00 32 730 26.06.00 6 026 28.08.00 3 876 07.11.00 41 356 20.12.00 3 926 26.04.01 7 852	27.06.01 5 889 14.09.01 1 963		04.07.2006 64 000 20.12.2006 10 000 28.04.2008 99 000
Total d'options attribuées	128 496	7 852	0	173 000
Date d'échéance des options	10 ans après émission	10 ans après émission	10 ans après émission	8 ans après émission
Prix de souscription des actions	2,33 (11.04.00 et 03.05.00) puis 7,60 euros	7,60 euros	NA	18,60 le 04.07.06 21,21 le 20.12.06 20,46 le 28.04.08
options à l'ouverture	0	0	0	111 000
options émises en 2013	0	0	0	0
options levées en 2013	0	0	0	60500
options annulées en 2013	0	0	0	5 000
options attribuées restant à exercer	0	0	0	45 500

	Plan n°5	Plan n°6	Plan n°7
Date de l'assemblée générale	27.04.09	20.05.10	22.06.11
Quantité autorisée	300 000	300 000	300 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	300 000	300 000	300 000
Date d'émission	22.06.09 300 000	22.11.10 300 000	28.11.13 300 000
Total d'options attribuées	300 000	300 000	300 000
Date d'échéance des options	6 ans après émission	6 ans après émission	6 ans après émission
Prix de souscription des actions	8,94 euros le 22.06.09	17,15 euros le 22.11.10	26,19 euros le 28.11.13
options à l'ouverture	154000	228000	0
options émises en 2013	0	0	300 000
options levées en 2013	102000	0	0
options annulées en 2013	0	17 000	0
options attribuées restant à exercer	52 000	211 000	300 000

f) Actions gratuites

	Plan n°1
Date de l'assemblée générale	22.06.2006
Quantité autorisée	150 000
Nombre d'actions pouvant être souscrites	150 000
Date d'émission	04.07.2006 10 000 18.01.2007 17 000 03.05.2007 5 000 24.09.2007 5 000 21.02.2008 60 000 28.04.2008 53 000
Total d'actions attribuées	150 000
Date d'échéance des actions	au minimum 2 ans après la date d'attribution
Prix de souscription des actions	
actions à l'ouverture	0
actions émises en 2012	0
actions levées en 2012	0
actions annulées en 2012	0
actions attribuées restant à exercer	0

5.2. Provisions = 263 K€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprise suite à utilisation	Reprise sans utilisation	A la clôture
-Provision perte de change			150		150
- Réclamations contentieuses	100		15	-17	25
- Charges en cours sur litiges sociaux France	0				0
- Provision pour risque filiale	88				88
TOTAL	188	165	-17	-73	263

5.3. Etat des dettes = 22 133 K€

Etat des dettes	Montant 2012	Montant 2013
Etablissements de crédit	181	308
Dépôt de garantie	34	38
Avances et acomptes	79	68
Fournisseurs	7 448	8 198
Dettes fiscales et sociales	6 006	6 531
Dettes sur immobilisations	73	68
Autres dettes	5 364	6 719
Produits constatés d'avance	390	216
TOTAL	19 575	22 146

L'ensemble des dettes est à l'échéance de moins d'un an.

Des dettes fournisseurs sont compensables contractuellement à hauteur de 2 742 K€ au 31.12.2013 contre 2 890 K€ au 31.12.2012 avec des prestations rendues et facturées aux clients (voir créances clients).

5.4. Charges à payer par postes du bilan = 9 487 K€

Charges à payer	Montant 2012	Montant 2013
Etablissements de crédit	2	0
Fournisseurs	4 161	5 830
Dettes fiscales et sociales	2 910	3 656
TOTAL	7 074	9 487

5.5. Produits constatés d'avance = 216 K€

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de facturations aux clients relatives à des prestations non encore réalisées à la clôture dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Les produits constatés d'avance s'élevaient à 390 K€ au 31 décembre 2012.

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1.1 Chiffre d'affaires = 19 853 K€

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux	Montant HT	Taux
	2012		2013	
Prestations publicitaires	20 401	100%	19 853	100%
TOTAL	20 401	100%	19 853	100%

Les prestations publicitaires de 19 853 K€ sont réalisées en France à hauteur de 14 068 K€, et à l'exportation à hauteur de 5 785 K€.

Les ventes dans le cadre de contrats d'échanges d'espaces publicitaires représentent 716 K€ sur les 19 853 K€ de ventes de prestations publicitaires.

6.1.2 Autres produits = 6 371 K€

Les autres produits correspondent principalement à des refacturations de diverses prestations aux filiales (achats de matériel, services informatiques et services éditoriaux).

6.2. Autres achats et charges externes = 9 660 K€

Nature des charges	Montant HT	Montant HT
	2012	2013
Achats non stockés	1 759	3 079
Autres achats et charges externes	7 304	6 581
TOTAL	9 064	9 660

Les campagnes publicitaires incluent les achats d'espaces réalisés dans le cadre des opérations d'échange pour 716 K€.

6.3 Charges de personnel = 8 093 K€

Nature des charges	Montant HT	Montant HT
	31/12/2013	31/12/2012
	12 mois	12 mois
Salaires et traitements	5 305	5 812
Charges sociales	2 788	2 576
TOTAL	8 093	8 388

6.4 Résultat financier = - 161 K€

Détail du résultat financier	Montant 2012	Montant 2013
Intérêts des placements en BMTN	16	14
Intérêts des placements en compte à terme	200	143
Reprise Prov financières	0	
Autres produits financiers	50	84
Dotations financières sur filiale Polonaise et Anglaise	-294	-146
Dotations financières sur écart de conversion		-150
Autres charges financières	-64	-107
RESULTAT FINANCIER	-92	-161

La provision sur prêt participatif et la provision sur compte courant sont détaillées en note 4.3 et en note 8.

6.5. Résultat exceptionnel = 9 K€

Nature	Montant 2012	Montant 2013
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-137	-13
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-192	-13
Dotations exceptionnelles aux amortiss. et provisions	-53	-68
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-382	-94
Reprises provisions et gains sur actions propres		
Autres produits exceptionnels	65	41
Reprises provisions exceptionnelles amort et prov°	55	62
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	120	103
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-262	9

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés 2012	Salariés 2013
Cadres	66	66
Employés	23	24
TOTAL	89	90

7.2. Engagements donnés et reçus en K€

Nature des engagements donnés	Montant 2012	Montant 2013	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Contrats de location simple (loyers et charges locatives à venir)	5 089	4 228	957	3 271	0
TOTAL	5 089	4 228	957	3 271	0

Nature des engagements reçus	Montant 2013	Dont < 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Sous location	246	119	127	0

7.3. Impôt

La société a comptabilisé un impôt sur les sociétés de 2 032 K€ au titre de l'exercice 2013.

Répartition de l'impôt hors contribution additionnelle :

	Montant	Retraitements	Montant IS
Résultat courant	6 161	189	2 117
Résultat exceptionnel	9	7	5
Participation	-916	771	-48
CIR et CICE		-134	-134
Total	5 254		1 938

Evaluation de la créance future d'impôt à la fin de l'exercice

	Situation active au 31/12/13	Situation passive au 31/12/2013	Impôt différé au 31/12/2013
Différences temporaires	562	- 195	278

La créance future d'impôt a été valorisée en appliquant un taux d'impôt de 33,33%.

La société auFeminin.com est la tête de groupe d'intégration fiscale constitué de SmartAdServer, Marmiton, auFeminin.com Productions et de auFeminin.com.

La société n'observe pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté sans intégration fiscale, les sociétés auFeminin.com, SmartAdServer, Marmiton et auFeminin.com Productions réalisant toutes des bénéfices.

8. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (en K€)

Filiales et participations	Capital social	Capitaux propres totaux	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
enFemenino.com	60	1 661	99,99	120	60	0	0	2 900	540	0
alFemminile.com	100	4 680	100,00	100	38	0	0	5 274	1 787	0
auFeminin.com Productions	8	203	100,00	8	8	0	0	980	49	0
Smartadserver	5 13	12 701	100,00	5 13	5 13	0	0	12 916	1 828	0
M armiton	37	6 836	100,00	7 590	7 590	0	0	5 608	1 328	0
goFeminin	25	12 575	100,00	5 425	5 425	0	0	8 043	1 900	0
SoFeminine.co.uk	0	-615	100,00	0	0	260	0	706	-462	0
Smartadserver Ltd	0	-93	100,00	0	0	101	99	0	0	0
Smartadserver GmbH	25	153	100,00	25	25	0	0	716	18	0
ofeminin.pl	122	-516	51,00	62	0	307	0	466	-26	0
Netmums Ltd	0	6 860	100,00	13 616	13 616	0	0	6 191	2 922	0
Etoile Casting	150	851	100,00	1 826	1 826	0	0	420	138	0
SmartAdServer Espagne	10	76	100,00	10	10	0	0	625	66	0
SmartAdServer Italie	10	18	100,00	10	10	0	0	238	8	0
SmartAdServer Canada	0	4	100,00	0	0	0	0	98	-17	0
SmartAdServer Brésil	4	81	99,99	4	4	0	0	317	78	0
Benfemenino	3	-43	100,00	3	3	0	0	0	-46	0
SmartAdServer P ologne	1	9	100,00	1	1	12	0	216	8	0
SmartadServer US	0	0	100,00	0	0	100	0	0	0	0
Wewomen	0	-41	100,00	0	0	100	0	5	-42	0
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Vina Women	203	128	30	209	0	0	0	0	0	0
Les Rencontres auFeminin	10	44	50	5	5	142	0	281	34	0

B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations

9. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations brutes totales (y compris avantage en nature) versées aux dirigeants au 31 décembre 2013 sont de 1 103 K€, dont avantages en nature pour 12 K€.

Aucune retraite complémentaire n'a été souscrite au profit des dirigeants.

Au 31 décembre 2013, les dirigeants du Groupe disposent de 0 action gratuite et 150 000 stocks options.

10. ENTREPRISES LIEES

POSTES	MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES EN K€
ACTIF	
PARTICIPATIONS	29 525
PROVISIONS SUR PARTICIPATIONS	-394
PRETS	555
PROVISION SUR PRÊT	-305
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	9 368
AUTRES CREANCES	20 993
PROVISION SUR AUTRES CREANCES	-101
PASSIF	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 118
AUTRES DETTES	4 021
CHARGES	
ACHATS REFACTURES	-531
ACHATS NON STOCKES	-2 061
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	-867
AUTRES CHARGES	-199
CHARGES FINANCIERES	-146
PRODUITS	
VENTES REFACTUREES	531
AUTRES PRODUITS	5 933
PRODUITS FINANCIERS	143

11 RISQUES

11.1. Volatilité possible du cours des actions

AuFeminin.com faisant partie des sociétés cotées sur un marché de valeurs de croissance, le cours de ses actions est susceptible d'être très volatile et sujet à des variations qui peuvent être sans relation avec ses performances financières. Le développement de l'activité de la Société et l'annonce régulière de nouveaux contrats devraient toutefois permettre de pallier ce risque.

11.2 Risque de change

L'activité de la société se limitant presque exclusivement à la zone euro, les risques dits « de change » ne nécessitent pas de couverture.

12. EVENEMENTS POST CLOTURE

Le 9 janvier 2014, le groupe auFeminin.com a acquis 60 % du capital de la société My Little Paris pour la somme de 21 651 K€ en numéraire.

Le solde sera acquis en 2 étapes successives :

- 10% en 2015 en numéraire pour un montant lié à l'évolution de l'EBITDA ;
- 30% restants en 2017/2018 principalement sous forme de titres aufeminin.com.

1.6 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE.

Exercice couvert : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

	ERNST & YOUNG		CONSTANTIN	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%
<u>Audit</u>				
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	58	100,00%	53	100,00%
Missions accessoires		0,00%		0,00%
TOTAL	58	100,00%	53	100,00%

II – RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, ci-joint, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 30 avril 2014

Le Président du Conseil d'Administration
Marie-Laure Sauty de Chalon